

FOUILLES VALAISANNES

1980

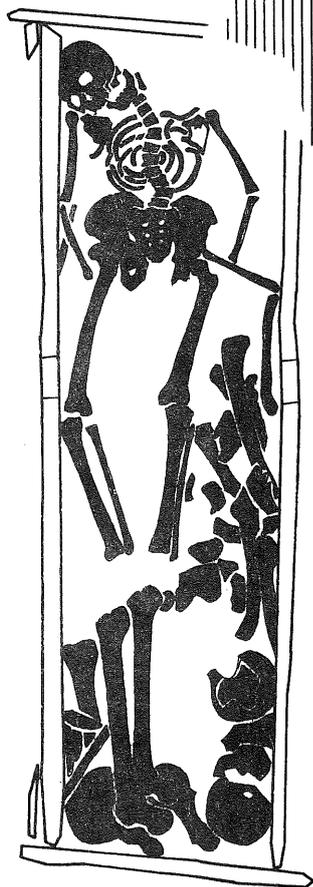


* VIONNAZ

* BRET - SAXONNE

* PLANTA

* CRET - A - POLET



DEPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE
1981

UNIVERSITE DE GENEVE

FACULTE DES SCIENCES



SECTION DE BIOLOGIE

R. CARAZZETTI, P. CORBOUD, P. CROTTI, P. CURDY
K. FARJON, A. GALLAY, G. PIGNAT, E. WERMUS

Annexe par D. BAUDAIS

FOUILLES VALAISANNES 1980

Rapport préliminaire

1. ABRI MESOLITHIQUE DE VIONNAZ (COLLOMBEY-MURAZ)
2. HABITAT ET NECROPOLE NEOLITHIQUE DU CRET-A-POLET
(SEMBRANCHER)
3. CHANTIER DU PARKING DE LA PLANTA (SION)
4. TOMBES DE BRET-SAXONNE (AYENT)
5. CORBASSIERES (SION)

* * * * *

DEPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

1981

INTRODUCTION

Le présent document regroupe l'ensemble des rapports consacrés aux fouilles du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève entreprises en 1980 en Valais. Deux rapports concernent des interventions d'urgence (Sion-Planta, Ayent), un troisième une intervention limitée dans le cadre d'une zone archéologique potentiellement menacée (Sembrancher), enfin un quatrième (Abri de Vionnaz) un programme de recherche planifié subventionné par le Fonds National de la Recherche scientifique.

Ces quatre interventions concernent des périodes variées de la plus ancienne histoire valaisanne :

1. Abri de Vionnaz (Commune de Collombey-Muraz). Fouille du 8 avril au 8 août 1980.
Mésolithique entre 6000 et 4000 av. J.-C.
2. Nécropole et habitat de Crêt-à-Polet (Commune de Sembrancher).
Fouille du 12 au 14 mai 1980.
Néolithique moyen entre 3500 et 3000 av. J.-C.
3. Habitat de la Planta (Commune de Sion).
Fouille du 14 juillet au 22 août 1980.
Néolithique final ou Bronze ancien entre 2000 et 1700 av. J.-C.
4. Tombes de Bret-Saxonne (Commune d'Ayent).
Sauvetage 22-23 mai 1980.
Haut moyen âge (5e s. ap. J.-C.).

La rédaction de ces documents répond à deux objectifs très différents :

1. A une époque où les interventions de sauvetage se multiplient sous la pression des travaux bouleversant notre sous-sol et où les documents sauvés de la destruction s'accumulent dans les laboratoires. Les délais entre le travail de fouille sur le terrain et la publication de matériaux deviennent de plus en plus grands. Il est donc indispensable de rédiger le plus rapidement possible un premier bilan des résultats acquis, de regrouper de façon claire et facilement accessible à tous les chercheurs, l'ensemble des données techniques accompagnant l'intervention (localisation, topographie, données stratigraphiques, inventaire de la documentation, etc.), bref de réunir et d'archiver en un tout cohérent l'ensemble de la documentation brute.
2. Nous tenons d'autre part à fournir aux autorités compétentes qui nous ont appuyé sans restriction un compte rendu des premiers résultats obtenus. Ce compte rendu s'adresse également à toutes les personnes qui ont été concernées de près ou de loin par nos travaux. Nous pensons notamment aux présidents des communes sur lesquels se trouvent les sites, aux proches habitants, etc. La réunion de plusieurs rapports distincts permet d'autre part à chacun de situer l'intervention qui le concerne le plus directement dans l'ensemble de nos travaux en terre valaisanne.

L'hétérogénéité de ces deux objectifs donne aux présents rapports, nous en sommes conscients, un caractère hybride qui ne facilite pas, pour le profane, la lecture de ces lignes. Que le lecteur veuille bien nous excuser cette inconsistance que nous pouvons difficilement éviter sans un surcroît considérable de travail, effort incompatible avec les disponibilités des membres de notre équipe.

Nous avons d'autre part tenu à laisser parler les principaux responsables de ces interventions, assistants ou étudiants avancés, qui ont assumé chacun la rédaction des résultats des travaux dont ils avaient la charge, d'où là encore une certaine hétérogénéité de style. Tous ont été formés dans le cadre des études d'archéologie préhistorique organisées au sein de la Faculté des Sciences de l'Université de Genève.

Nous avons pourtant assuré personnellement l'ultime rédaction du rapport des fouilles de la place de la Planta. La passion que nous portons, depuis les fouilles du Petit-Chasseur, au passé de la Ville de Sion justifie seule cette décision.

Le bilan de cette année 1980 est, on le voit, fort riche.

A l'abri de Vionnaz nous découvrons les traces des premiers chasseurs ayant occupé le Valais après le retrait du glacier du Rhône. Cette période était jusqu'alors totalement inconnue en Valais.

A Sembrancher un site du Néolithique moyen associe pour la première fois de manière très étroite un habitat et un cimetière. Ce site nous paraît être une des plus belles découvertes faite en Valais ces dernières années et nous aimerions à l'avenir consacrer à cet ensemble qui n'est pas immédiatement menacé mais se trouve tout de même dans une zone de futures constructions, l'essentiel de nos efforts.

A Sion, place de la Planta nous avons mis à jour une zone d'occupation fort originale certainement contemporaine de la nécropole du Petit-Chasseur. Cette découverte est importante puisque l'habitat contemporain de ce cimetière était jusqu'alors inconnu.

A Ayent enfin le hasard a voulu que l'on découvre un des plus beaux mobiliers funéraires du haut moyen âge valaisan.

Tous ces travaux ont été réalisés grâce à l'appui de nombreuses personnes auxquelles vont nos remerciements les plus chaleureux. Nous pensons notamment à Monsieur Antoine Zufferey, chef du Département de l'Instruction publique, à Monsieur l'Abbé Fr.-O. Dubuis, archéologue cantonal du Valais, et :

pour l'abri de Vionnaz

Monsieur le professeur O. Reverdin, président du Fonds national de la Recherche scientifique;

Monsieur Arthur Zimmermann, président de la Commune de Collombey-Muraz;

Monsieur Edgar Buttet, président de la Bourgeoisie de Collombey-Muraz;

Monsieur André Rey, président de la Commune de Vionnaz;

Monsieur Roger Cottet, chef du service du feu à Collombey;

La firme CIBA-GEIGY à Monthey.

pour le site de Sembrancher

Monsieur Clément Métroz, président de la Commune de Sembrancher;

Monsieur Marcel Gaillard, propriétaire;

Monsieur Edmond Moulin, propriétaire.

pour les fouilles de la Planta à Sion

Monsieur Félix Carruzzo, président de la Ville de Sion;

Monsieur René Schwery, Service des Travaux publics de la Ville;

Monsieur Georges de Kalbermatten, ingénieur;

Monsieur Gilbert Vadi, du Consortium Vadi et Heller;

Monsieur Bernard Amherdt, directeur des Ecoles;

Monsieur Antoine Fauchère, directeur du Cycle d'Orientation des garçons.

pour l'intervention d'Ayent

Monsieur Blaise Jeanrichard de Sion;

Monsieur Daniel Morard, propriétaire;

Monsieur Willy Crettaz, propriétaire;

Monsieur Yves Balet, Service cantonal des Monuments historiques.

Prof. Alain GALLAY

Août 1981

COLLOMBEY-MURAZ (VS)ABRI MESOLITHIQUE DE VIONNAZ

RAPPORT D'ACTIVITE 1979-80

Pierre Crotti et Gervaise Pignat

1. DEROULEMENT DES TRAVAUX.1.1. Campagne de l'été 1979 (16-28 juillet).Topographie du site.

Cette campagne, à laquelle ont participé G. Pignat, P. Corboud et P. Crotti, a été consacrée à l'établissement de la topographie de l'abri sous roche, qu'il fallait terminer avant la construction du toit de protection prévue pour l'automne.

Les opérations effectuées dans cette optique ont été les suivantes :

1. Mise en place de repères topographiques (carroyage).

14 points orientés selon les axes principaux de la cavité et matérialisés par les petits pitons ont été scellés dans la voûte rocheuse de l'abri. Ils définissent un carroyage orthogonal, alphanumérique d'unité métrique (cf. planche 1).

2. Situation de l'abri par rapport au cadastre.

Carroyage défini ci-dessus relié topographiquement aux points cadastraux à l'aide d'un "cheminement" au théodolite.

3. Topographie de la voûte de l'abri.

11 profils de la roche, orientés selon le carroyage, établis au théodolite. Ils couvrent l'ensemble de la voûte entre 388,50m-389m (sommet du remplissage) et 393-394m (cf. planche 2).

1.2. Automne - Hiver 1979-80.Construction de l'abri de protection.1. 19-23 novembre.

- Travaux préliminaires de terrassement centrés sur le devant de l'abri. On aménage l'accès de l'abri en dégagant une grosse quantité de dépôts récents (éboulis de pente, déblais de gravières, etc.).
- Creusement d'une tranchée à l'extérieur de l'abri pour drainer et assécher (par pompage) les couches archéologiques profondes. Le dispositif se compose d'un puisard relié à des tuyaux latéraux de drainage.
- Mise en place de points d'encrages dans la roche pour assurer le soutien de l'armature métallique du toit (suspendu) de l'abri de protection.

A ce stade d'avancement, les travaux sont malheureusement interrompus en raison des continuelles chutes de pierres, dues au gel/dégel, rendant les opérations périlleuses.

2. Février 80.

Pose de l'armature métallique du toit. Ce dernier comprend une assise de bois (planches de 18mm) recouverte de tôle galvanisée. Un treillis métallique, dans lequel est aménagé une porte, assure la protection latérale de la zone archéologique contre les pierres.

3. Mars-Avril 80.

Mise en place de l'installation électrique. Il est nécessaire de tirer un câble sur plusieurs centaines de mètres. Le raccordement au réseau a lieu le 28 avril.

1.3. Campagne de fouille 1980 (8 avril-8août).

1.3.1. Travaux préliminaires (8 avril-6 juin).

Ces travaux sont assurés par G. Pignat et P. Crotti, responsables du chantier.

- Mise en place de l'infrastructure.

1. Mise au point de la chaîne opératoire du traitement du sédiment (cf. planche 3) et chapitre 2.2. comprenant :

- Transport des sédiments
- Aménagement d'un emplacement de lavage
- Fabrication de tamis pour les bains
- Aménagement d'un local de tri

2. Aménagement de l'abri lui-même.

- Eclairage.

- Général, fixe. - 2 projecteurs à halogène.
- De détail, portatif. - 1 tube néon et 3 lampes de fortune (Abats-jour en aluminium et ampoules "lumière du jour").

- Carroyage.

Les angles des m² sont matérialisés par des pitons (rocher) et des vis (toit) auxquels sont fixés des ficelles réglables tendues par des contre-poids.

Topographie.

- Topographie détaillée du remplissage de l'abri à "l'état 0" (avant la fouille). (cf. planche 4).

Terrassements.

- Les chutes de pierres et dépôts de divers matériaux (argiles, sables, ...) accumulés durant l'hiver 79-80 ont comblé en partie le dégagement à la pelle rétro de l'automne. Il faut donc enlever (à la main !) plusieurs m³ de terrain pour atteindre les couches en place et pour pouvoir travailler debout dans l'abri.

Etude de la coupe 1 (stratigraphie nord).

La coupe 1 (cf. planche 3 et 8) mise au jour lors de la campagne 1977 (cf. GALLAY, A. Abri Stauber (VS). Découverte d'un abri sous roche mésolithique sur la commune de Collombey-Muraz (Valais) près Vionnaz. Rapport préliminaire (dactylographié), 1978) avait été protégée par un drap de plastique et plusieurs planches sur une hauteur de 2 mètres, entre ~386,80 et 388,80. Au printemps 1980 le niveau du sol à cet endroit se situe à ~387,80; la base des planches est enfouie sous un mètre de "tout-venant"! Un nouveau terrassement préliminaire est donc indispensable. La coupe elle-même est d'autre part en mauvais état : des sédiments fins (argiles, sables, petits graviers) se sont infiltrés derrière les planches de protection en écodant et en endommageant sérieusement

les couches. Il faut donc nettoyer longuement la coupe pour la rendre lisible et pouvoir la dessiner. Pour ne pas trop entamer le terrain en place, peu abondant dans cette zone superficielle de la stratigraphie, la "rectification" respecte le pendage "naturel" de la coupe, ce qui complique le relevé de celle-ci (coupe relevé en projection, cf. fig. 1).

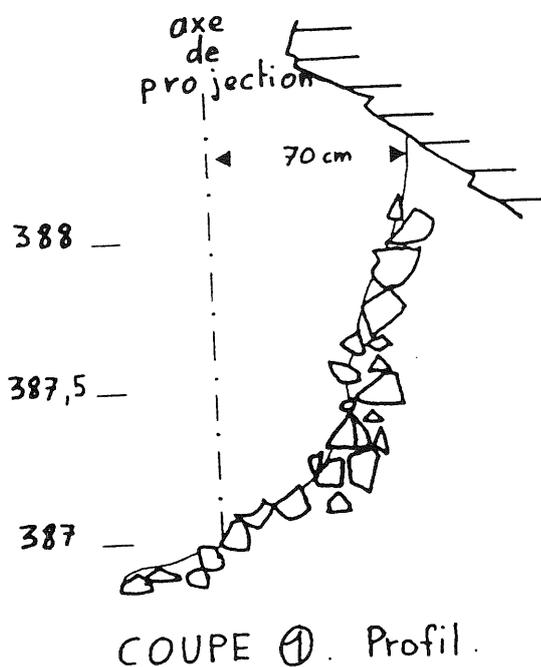


Figure 1

Tout le produit de ce nettoyage est récolté (14 bidons de 10 litres) et permet le "rodage" des processus de traitement du sédiment.

1.3.2. Fouille (9 juin-8 août)

Cette phase, plus directement archéologique, bénéficie de la participation d'une dizaine de fouilleurs, étudiants pour la plupart; ce qui représente, en tout, une quinzaine de semaines de travail.

Zones de fouilles.

- L'abri est divisé en deux zones (secteur nord et secteur sud) séparées par un large témoin (1,5m) placé au centre de la cavité perpendiculairement au rocher (planche 3).

L'analyse du terrain débute par le secteur nord.

- Secteur nord.

On précise tout d'abord l'état de conservation des couches les plus superficielles.

La partie supérieure de la séquence stratigraphique subsiste uniquement dans le fond de l'abri (cf. planche 5). Elle comprend les couches 2 à 8 (entre 388,30 et 386,80). Ces niveaux ont totalement disparu sur le devant de l'abri. Une séquence profonde mieux conservée pourrait exister à partir de la couche 9, d'où une double interrogation :

- Jusqu'à quelle profondeur se prolonge la couche 9 ? Quelle est son extension spatiale ?
- Y a-t-il des couches sous-jacentes ? Si oui quelles sont leur importance ? a laquelle nous n'avons pas encore pu répondre.

En effet, suite aux pluies incessantes de juin et du début juillet, la nappe phréatique monte rapidement jusqu'à 388,84 en inondant le fond de l'abri. Notre système de pompage/drainage se révèle insuffisant et il faut renoncer au cours de cette campagne à toute fouille en profondeur.

Signalons pourtant que des traces de couche archéologique (couche 9 ?) apparaissent au pied de la coupe 3 (carré 69) vers 386,85.

- Sondages nord, nord-ouest, ouest.

Suite à l'étude de la coupe 1 nous décidons d'ouvrir un sondage (nord) dans la partie médiane de cette dernière (planche 3, unité SdN). Il est orienté obliquement par rapport au carroyage; le "front de fouille" mesure 1,414m ($\sqrt{2}$!). Ce sondage doit permettre d'étudier les "couches supérieures" et d'évaluer le volume des sédiments encore en place (position du rocher). La roche de fond se révèle être très proche (~ 1 mètre); nous prolongeons en deux étapes la fouille en direction de l'ouest (Sondages nord-ouest et ouest cf. planche 3, SdNW et SdW).

En fin de campagne nous axons notre effort sur les m² J9 et K9 en poussant les recherches jusqu'au sommet de la couche 9 (et de la nappe phréatique).

- Secteur sud (sondage SdS)

Face aux limitations imposées par la montée des eaux, nous ouvrons un petit sondage dans le secteur D-E/7-8 pour vérifier la présence d'éventuels vestiges archéologiques. Ce petit caisson (1,5m x 1,5m) livre des vestiges matériels mais, pour l'instant aucun sol d'occupation ni structure humaine (planche 3, SdS).

- Stratigraphie.

En fin de campagne nous procédons aux relevés des coupes 2 à 6.

1.4. Drainage (novembre 80)

Pour remédier à l'insuffisance du système de drainage expérimenté durant l'été 80, nous décidons de reconsidérer le problème. Un nouveau puisard, d'un diamètre de 80 cm et d'une profondeur de 3 mètres (entre 387,65m et 384,65m) est installé. Des essais effectués à l'aide d'une pompe à moteur à gros débit (service du feu de la commune de Collombey) montre qu'il est possible d'abaisser la nappe d'environ 45 cm en une trentaine de minutes; palier qu'il est difficile de dépasser en prolongeant le temps d'intervention. Lors de l'arrêt de la pompe, l'eau remonte en 5 minutes ! Il est donc possible d'abaisser la nappe par un pompage continu. Notre méthode de fouille pourrait alors être la suivante : pompage pendant une demi-journée au cours de laquelle il faut effectuer une "tranche de fouille complète" : Fouille, prélèvements, dessins, description. Une fois "l'exploitation archéologique" achevée, il est possible de laisser remonter la nappe jusqu'à la prochaine intervention. Il serait d'autre part souhaitable de pouvoir trouver une pompe plus facile à utiliser et plus silencieuse (pompe électrique). Signalons enfin que des mesures de la nappe phréatique effectuées au cours de l'automne et de l'hiver 80-81 montrent qu'il existe une période hivernale où l'eau baisse naturellement de façon considérable. Il serait donc judicieux d'entreprendre une campagne hivernale (hiver 82).

<u>Dates d'observation</u> :	15.7.80.	5.11.80.	26.11.80.	21.2.81.
<u>Niveau de la nappe</u> :	386,84	386,43	386,39	386,20

2. DONNEES DESCRIPTIVES PRELIMINAIRES

2.1. Topographie.

Un soin particulier a été consacré aux données topographiques de l'abri. La documentation récoltée comprend les relevés suivants :

- Position du carroyage et des profils de la voûte réalisés en 79 (pl. 1).
- Profils de la voûte (pl. 2).
- Situation des secteurs de fouille, des sondages et des coupes relevées (pl. 3).
- Topographie détaillée (en courbes de niveau) du remplissage de l'abri à "l'état 0" (avant la fouille) (pl. 4).
- Secteur nord : unités de récolte (pl. 5).

2.2. Méthode de fouilles.

L'option de base de la méthode de fouille adoptée est la recherche de la finesse et de la précision maximale dans la fouille et l'enregistrement du matériel.

Cette tactique s'appuie sur les deux constatations suivantes :

- La période abordée (le Mésolithique) est absolument inconnue dans la région.
- Le gisement est de petites dimensions et partiellement détruit (front de l'abri).

Cette conception justifie, sur le terrain, les pratiques suivantes :

- Fouille (au petit grattoir) par décapages fins (4-10 cm) en cherchant à respecter les niveaux archéologiques.
- Chaque décapage donne lieu à un relevé détaillé et à une description dans le journal de fouille.
- Tout le matériel archéologique découvert à la fouille est dessiné et coté en trois dimensions. Il est également prélevé et numéroté individuellement, à l'exception des pièces ne présentant pas de qualités intrinsèques (nature, forme, ...) utilisables.
- Tout le sédiment fouillé est récolté puis trié. Tout le matériel archéologique est conservé (voir planches 6 et 7).

Remarques.

Positionnement des prélèvements. (planche 6)

- Le m² est divisé en quatre sous unités de 50 cm x 50 cm, appelés α , β , γ et δ . Cette procédure garde une certaine souplesse dans les zones où la topographie des dépôts est irrégulière. (cf. pl. 5)
- Les limites supérieures et inférieures des prélèvements de sédiment sont représentées par les relevés de surface (nivelés). Par exemple, le "décapage x" (prélèvement) est défini comme le sédiment récolté entre les relevés X-1 et X.
- Le matériel prélevé "in situ" figure en partie sur les relevés de surface et en partie sur des relevés intermédiaires réservés uniquement au matériel archéologique (fiches par m²).

Traitement des sédiments.

- L'ensemble des opérations de traitement des sédiments et de marquage du matériel, prend beaucoup de temps et nécessite une infrastructure assez lourde. On peut estimer à 50% le temps de travail passé "sur la fouille" et à 50% le travail "hors de la fouille".
- Les problèmes posés par la mise en place de la chaîne opératoire de traitement du matériel sont les suivants :
- Transport : De la fouille à l'emplacement de bain/lavage : \sim 500 m; de ce dernier au local de tri : \sim 1 km.
- Aménagement d'un emplacement de bain/lavage : implique un débit d'eau convenable, un écoulement ne craignant pas l'engorgement et un cadre ne craignant pas la boue. Le tout à l'abri d'éventuels curieux.
- Aménagement d'un local de tri : A proximité de la fouille, bien éclairé et pouvant accueillir 4-5 personnes.
- Le tamisage du sédiment en 5 fractions homométriques était prévu à l'origine, pour faciliter le tri. Nous lui avons associé la pesée des fractions, qui permet une approche (grossière) de la granulométrie des dépôts facilitant ainsi les corrélations entre décapages.
- Le marquage concerne une grosse part des restes osseux et lithiques.

En conclusion la procédure de fouille choisie suppose, sur le terrain, de nombreuses tâches "hors fouille". De plus, la richesse de l'information récoltée implique un travail d'élaboration considérable qui apportera de nombreux renseignements sur la période abordée.

2.3. Le terrain.

Les recherches ont porté sur deux zones bien distinctes, le secteur nord et le secteur sud. La connaissance que nous avons du secteur sud, est pour l'instant encore limitée. Nous nous contenterons donc dans le cadre de ce rapport, de signaler les traits généraux définissant les zones et de décrire la stratigraphie de la zone nord en nous appuyant sur l'étude de la coupe 1 et sur la fouille d'une partie de cette coupe (sondages nord et nord-ouest).

2.3.1. Comparaison entre les secteurs. (zones fouillées en 1980)

	Secteur nord	Secteur sud
Position par rapport à l'abri.	Contre la paroi rocheuse. Sous le porche de l'abri.	A l'extérieur de la zone abritée.
Sédiment. Granulométrie.	Abondance de sédiments fins (argile, limon, sable) et de blocs (clastes).	Abondance de graviers (2-20mm).
Matériel. Os Malacologie Charbons	Abondant. Très bien conservé Abondant. Très bien conservé Abondant. Très bien conservé	Peu abondant. Fragmenté. Erodé. Peu abondant. En miettes. Quasi absent.
Couches archéol.	Très nettes. Sols. Structures.	Situation peu claire. Ni sols, ni structures.

En l'état actuel des recherches, nous nous contentons de mettre l'accent sur certains traits propres à chaque zone sans proposer pour l'instant d'hypothèse explicative. La campagne 81 s'est donnée notamment pour but d'éclairer les relations existant entre ces deux zones (cf. 2.6).

Remarques.

- La différence granulométrique constatée entraîne sur le plan pratique un sérieux surplus de tri, par unité de récolte (bidon de 10 litres), dans le secteur sud. Si la "fraction à trier" (2-16 mm) représente moins d'un kilo dans le secteur nord, elle atteint par contre 3 à 4 kilos dans la zone méridionale.
- L'excellente conservation des vestiges dans le secteur nord est illustrée entre autres, par la découverte de nombreuses coquilles de limnées intactes (long. : \sim 5 cm; \emptyset \sim 2 cm) ou d'os fragiles en bon état (crâne et omoplate de chat sauvage, vertèbres de poissons avec arêtes, etc ...).

2.3.2. Secteur nord. Stratigraphie 1 (cf. planche 8)

Couche 1 : Dépôts récents de ruissellement. Formée de nombreux lits d'argile et de petits graviers, cette couche contient des restes végétaux (feuilles mortes, bois) et surmonte, sur toute la surface de l'abri, le remplissage ancien (à partir de la couche 2).
De tels dépôts peuvent se former actuellement sur les bords de l'abri lors d'orages ou de fortes pluies.

Couche 2 : Epais dépôts (\sim 90 cm) scellant la couche archéologique 3. Contient deux niveaux archéologiques discontinus.
Nous l'avons divisée latéralement en 3 unités.
2A : Zone orientale de la coupe 1. Témoin.
2B : Zone orientale du sondage nord.
2C : Zone occidentale du sondage nord et sondage nord-ouest.

Nous les décrirons dans l'ordre inverse (du simple au complexe).

Couche 2C : Gros blocs d'origine cryoclastique. Le dépôt (\sim 1 m) est peu consolidé. On y observe de nombreux "vides" entre les clastes.
La matrice est argileuse. Une bonne partie de celle-ci, jaune-blanche, provient de l'altération chimique du rocher calcaire. L'abondance de cette argile dénote la proximité de la roche. Entre 387,50 et 387,30 la couche est plus compacte et plus brune.
L'ensemble est stérile à l'exception de très rares charbons dispersés.

Couche 2B : La taille des blocs est plus réduite.
La matrice, peu abondante, est composée d'argile jaune-brun et de limon.
Elle se subdivise en :

- 2B1 : Epais niveau stérile de 65 cm d'épaisseur.
- 2B2 : Niveau archéologique avec charbons et quelques gros os. Très diffus.
- 2B3 : Stérile. La matrice est en partie sableuse.

Couche 2A : Ressemble à 2B mais se différencie par la présence de 2 niveaux archéologiques décelables par leur coloration foncée et leur contenu (charbons et quelques os).

- 2A1, 2A3, 2A5 : Niveaux stériles.
- 2A2 : Mince niveau charbonneux (5-10 cm). Très diffus.
- 2A4 : Coloration foncée sur une épaisseur de 10 à 25 cm.
Charbons de bois et os. Il est probablement possible de corréliser les couches 2B2 et 2A4. Les recherches à venir permettront de préciser cette liaison.

- Couche 3 : Couche archéologique très nette, très colorée, riche en charbons de bois, os et industrie lithique. Correspond à la "couche 1" de la coupe de 1977. Très noire sur front de fouille et bleue près du rocher (coloration de l'argile jaune-blanche de décalcification).
Un foyer (1) a été mis en évidence. Il s'agit d'une petite cuvette (~ 50 cm x 50 cm), peu profonde (~ 15 cm) comblée de charbons de bois, d'os brûlés (rougis ou noircis) et de petites pierres (5-15 cm) dépourvue de véritable aménagement.
- Couche 4 : Limon argileux brun-gris stérile. Présent sur l'ensemble de la surface ainsi que dans le fond du foyer 1, ce niveau devient légèrement sableux à l'est du sondage nord.
- Couche 5 : Correspond à la "couche 2" de 1977. Riche en matériel archéologique, cette couche a livré un beau foyer (2) qui se présente comme une large cuvette (50 cm x 80 cm), peu profonde (~ 15 cm) dont les bords et le fond sont aménagés à l'aide de grosses pierres. Cette structure, partiellement détruite, située sous le foyer 1, est en partie visible dans la coupe.
On a également dégagé une petite dépression (25 cm x 25 cm), peu profonde (10 cm) délimitée par quelques grosses pierres. Il s'agit probablement d'une structure d'origine humaine. La cavité contenait deux fragments osseux de bonne taille : proxima de tibia de cerf (15 cm x 8 cm) et de sanglier (6 cm x 6 cm).
Le fond de la couche est formé de petites pierres prises dans une terre argileuse claire, jaune-brun.
- Couche 6 : La même argile forme cette mince couche stérile (2-3 cm) séparant les 2 niveaux archéologiques 5 et 7, très proches de point de vue stratigraphique.
- Couche 7 : Apparition : "Niveau de grosses pierres (15-20 cm) prises dans une matrice fine d'une jaune-gris (limon argileux)". La matrice vire par endroit au brun-noir. Elle est alors plus terreuse et "annonce" la couche archéologique 7.
Le décapage est homogène sur toute la surface fouillée et correspond à un sommet de couche archéologique, ou à un sol d'abandon.
Ce sol est littéralement couvert de très nombreux os de bonne taille et de très gros charbons. On y trouve également de grosses coquilles de limnées. Ce niveau a probablement subi l'action de l'eau (inondation). Une analyse sédimentologique du témoin conservé permettra de confirmer cette hypothèse.
La couche archéologique proprement dite (son "coeur") est composé d'une terre noire légère.
- Couche 8 : Niveau sableux, plus compact que la couche 7. Nombreuses dallettes. Stérile. Très mince.
- Couche 9 : Correspond à la "couche 3" de 1977. En coupe, elle est très noire et, très épaisse. Nous atteignons son sommet au dernier décapage de la campagne : elle est de couleur violette, pauvre en pierres; sa matrice (sableuse) est abondante.
La fouille est provisoirement abandonnée du fait de la montée de la nappe phréatique (386,89).
Cette couche correspond à une occupation humaine plus importante que les occupations des niveaux supérieurs. Nous attendons par conséquent beaucoup de sa fouille.

2.4. Matériel récolté.

La méthode de prélèvement retenue (cf. 2.2.) a livré une quantité considérable de matériel à analyser. Ce dernier donnera lieu à de nombreuses études, dont certaines très spécialisées (microfaune, poissons, oiseaux, malacologie, macrorestes végétaux, etc. ...). Nous nous contenterons ici de quelques remarques préliminaires.

2.4.1. Industrie lithique :

- Matière première : Le cristal de roche (quartz) et le silex sont utilisés. Ce dernier est souvent de mauvaise qualité, très grenu.

La répartition du cristal de roche et des divers types de silex varie suivant les couches et les secteurs.

- Secteur nord :

Couche 3 : Le quartz est abondant.

Le silex est homogène : brun, de mauvaise qualité.

Couche 5 : Le quartz est très rare.

On trouve deux type de silex : jaune, très grenu; blanc.

Couche 7 : Même inventaire que la couche 5.

- Secteur sud :

Sondage sud : Le quartz est abondant.

Le silex est très hétérogène : bleu, brun, gris, vert, etc ...

- Typologie.

La nature de la matière première rend la "lecture" des pièces peu aisée.

A ce jour une cinquantaine de pièces portent des retouches indiscutables.

A part quelques exceptions (grattoir, burin, pièce à encoche), toutes les pièces sont des microlithes géométriques. L'inventaire comprend des lamelles à dos, des segments de cercle, des triangles, des pointes, ...). L'ensemble du matériel se caractérise par un microlithisme très poussé (silex pygmées); la dimension des éléments dépasse rarement le centimètre ! Ce matériel fait penser au matériel de la baume d'Ogens dans le canton de Vaud mais en l'absence d'étude détaillée nous ne proposerons pas pour l'instant d'attribution culturelle et chronologique précise de cet ensemble en totalité incontestablement mésolithique.

2.4.2. Restes osseux.

Nous avons déjà fait quelques remarques sur l'excellent état de conservation de ces vestiges.

Notre travail s'est limité, pour l'instant, à la détermination spécifique des "macromammifères" (en collaboration avec Louis Chaix). La planche 9 indique le nombre de fragments déterminés par espèce ("macrofaune" + tortue). Les espèces dominantes sont le cerf, le sanglier et le chevreuil. Les carnivores, le chat sauvage en particulier sont bien représentés.

Signalons, par ailleurs, une abondante microfaune (rongeurs, batraciens, ...) ainsi que de très nombreux oiseaux et poissons.

De manière générale, la faune est très homogène et sans surprise pour le lieu et l'époque concernée : elle est essentiellement forestière avec des éléments à connotation "humide" (tortue, castor, poissons, canard, ...).

2.4.3. Malacologie.

Une étude est actuellement en cours au Département d'Anthropologie de l'Université de Genève sous la responsabilité de Louis Chaix.

2.4.4. Restes végétaux.

Une analyse des macrorestes sera probablement entreprise dans le cadre de l'élaboration globale du gisement.

L'abondance des charbons de bois nous a permis de réunir trois échantillons (couches 3, 5 et 7) pour datations C14.

2.5. Rendement de la fouille. Inventaire.

Le chapitre fait le bilan des sédiments récoltés et donne un inventaire détaillé des opérations effectuées (bidons récoltés, triés, pesés, etc ...) pour chaque unité de récolte.

Bilan général.

	Bidons récoltés	Bidons triés
Sondage nord	57	57
Sondage nord-ouest	26½	26½
Sondage ouest	7½	7½
Secteur nord. - Déblais		
coupe 1	16	16
- Déblais		
coupe 3	3	3
Sondage sud	37	30
Secteur sud. - Déblais		
coupe 4 , 5 , 6	4½	4½
TOTAL	151½	144½

- Tout le sédiment récolté, à l'exception de 7 bidons, a pu être trié lors de la campagne de fouille.

- Si l'on estime à env. 15 kilos le poids d'un bidon de 10 litres de sédiment, la masse récoltée et triée dépasse les 2 tonnes.

Inventaire détaillé.

Le détail des prélèvements et du traitement de ceux-ci figure sur les tableaux annexés au présent rapport.

2.6. Perspectives de recherche.2.6.1. Campagne 81 (4 mai-31 juillet).

- Zones de fouilles : Nous avons prévu plusieurs axes d'intervention.

- Secteur nord :

- Fouille de la couche 9 et sondage profond dans le sondage nord.

- Sondage profond au pied de la coupe 3 (G/9).

- Eventuelle étude de surface dans la zone comprise entre les coupes 1 et 3.

- Secteur sud :

- Prolongation vers l'ouest (vers le rocher) du sondage sud.
- Si possible investigation en profondeur dans le même sondage.

De manière générale nous voulons poursuivre l'évaluation du "volume de sédiment" exploitable du point de vue archéologique en délimitant l'extension horizontale (surface) et verticale (profondeur) des couches susceptibles d'être fouillées.

Nous tenterons à cette occasion de mieux comprendre la structure générale de la stratigraphie en étudiant les relations existant entre zone sud et zone nord d'une part, entre stratigraphie sous abri et stratigraphie hors abri d'autre part.

- Méthode :

Nous n'envisageons aucun changement fondamental de notre approche, si ce n'est au niveau de l'enregistrement (documentation) et de la pré-élaboration immédiate de l'information.

- Enregistrement :

Un système de fiches, par unité de récolte (50 cm x 50 cm), sera utilisé à la fouille et au tri.

La forme de ces fiches est conçue de manière à garantir une certaine souplesse permettant à la fois la continuité et l'homogénéité de l'information tout en évitant une trop grande "standardisation" limitant à l'avance le champ informatif (large place faite aux remarques, observations, questions, ...). Il est bien clair que la réussite d'une telle procédure implique une certaine continuité dans l'enregistrement.

Fouille : Description fine de chaque décapage. (Les remarques générales, hypothèses, synthèses, ... seront consignées sur le journal de fouille).

Tri : Description détaillée du matériel archéologique (inventaire et remarques) par catégorie (os, industrie lithique, charbons, ...). Poids des fractions sédimentaires.

L'idée de cette fiche descriptive est née de la constatation qu'un certain nombre d'observations utiles pouvaient être faites lors de la manipulation du matériel au cours du tri. On gagne ainsi un temps considérable en évitant d'ouvrir après coup tous les cornets de matériel pour vérifier par exemple, la localisation, (significative du point de vue stratigraphique), de tels types de silex (expérience faite au cours de la préparation de ce rapport).

Dans ce but, nous cherchons à nous assurer le concours de collaborateurs pouvant travailler de manière suivie.

- Pré-élaboration :

Le système de fiches (enregistrement) est lié de manière étroite à cette volonté de "compréhension maximale" à la fouille. La fiche-matériel en particulier doit permettre d'établir un "lien" satisfaisant entre le décapage et son contenu en vue de l'interprétation archéologique (stratigraphie, sols d'habitat, zones d'activité, etc.).

De plus nous nous efforcerons dans la mesure du temps disponible, de marquer et de restaurer (os) le matériel immédiatement.

- Conditions matérielles :

Nous bénéficierons, en plus des crédits fournis par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique, d'un apport financier supplémentaire accordé par le Département d'Anthropologie de l'Université de Genève (Fr. 6'000.-).

Il nous sera par conséquent possible d'engager 2 à 3 personnes sur toute la durée de la fouille. L'amélioration est sensible par rapport à 1980.

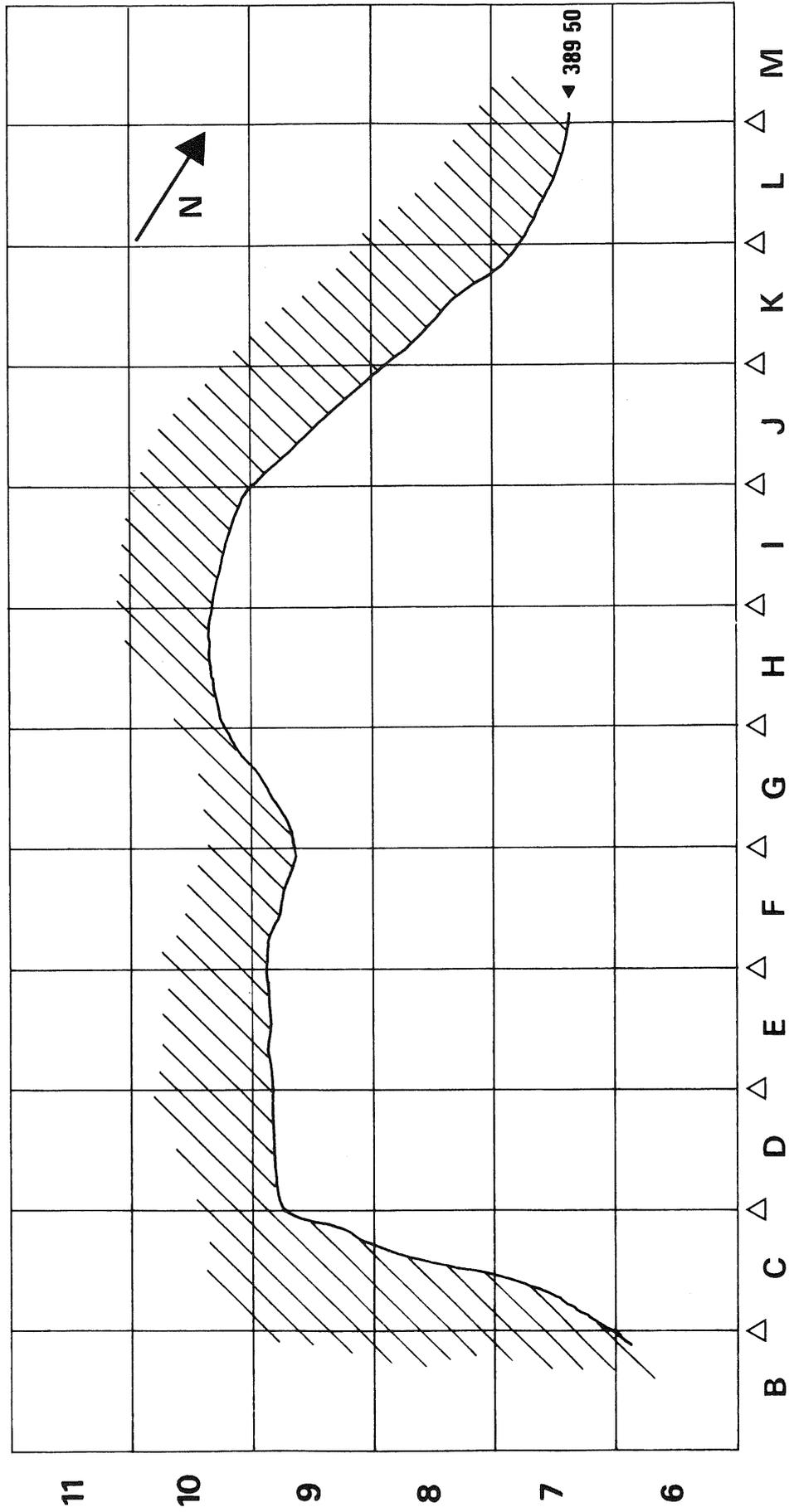
1980 : Indemnités pour 80 jours/fouilleurs réparties sur 2 mois.

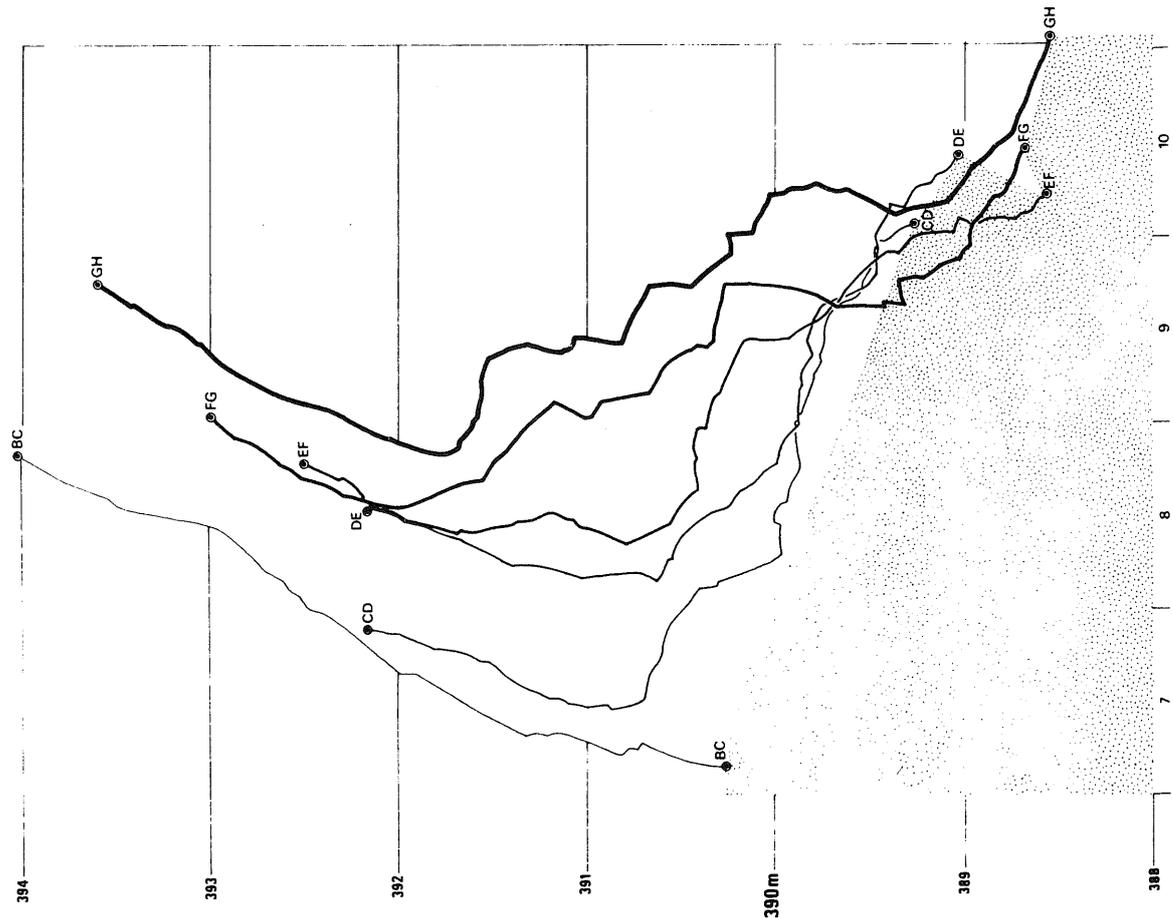
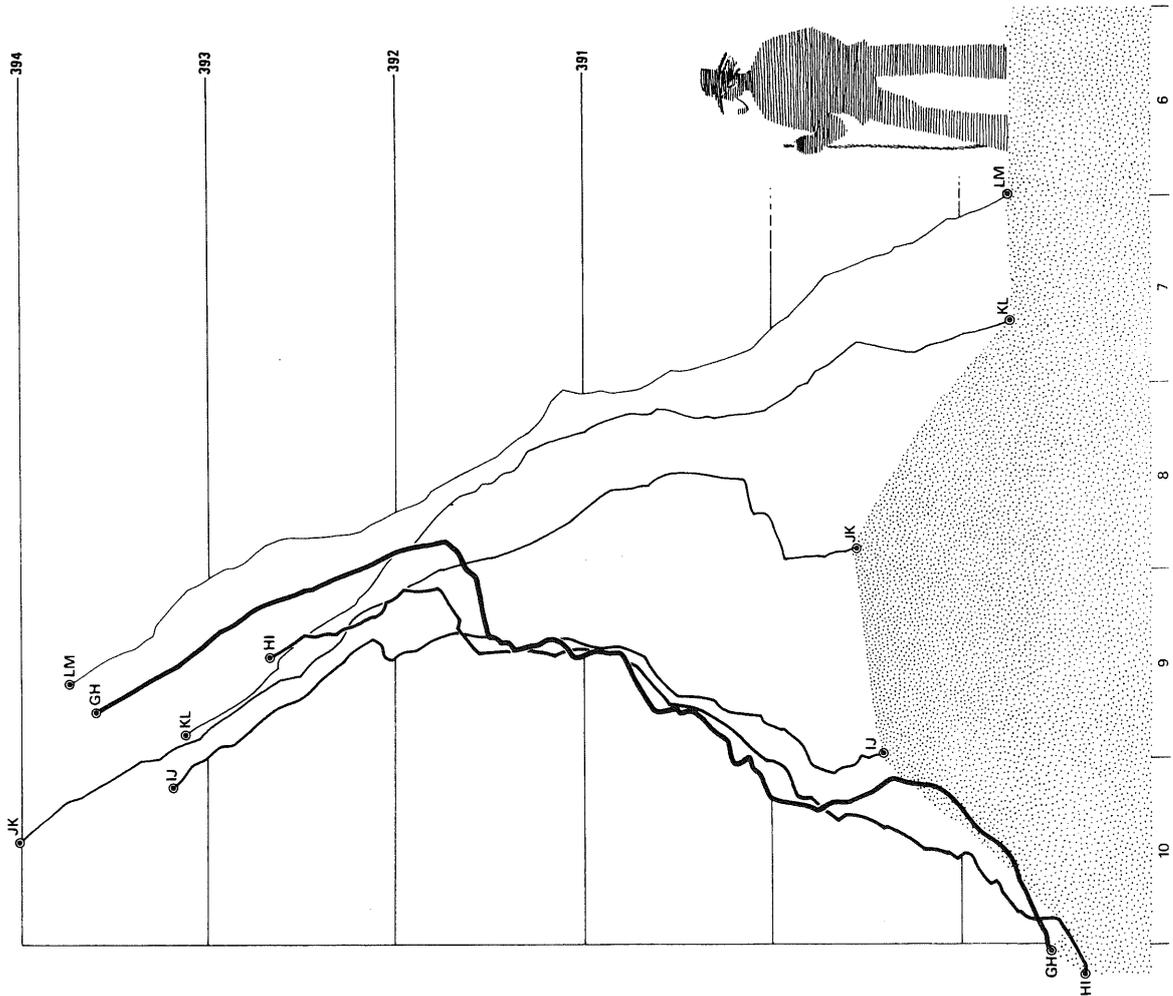
1981 : Indemnités pour 150 jours/fouilleurs sur 3 mois.

2.6.2. Projet 82-83.

- En tenant compte des mesures effectuées sur le niveau de la nappe phréatique (baisse de plus de 60 cm au cours de l'hiver 81), nous avons l'intention, malgré les difficultés (froid, gel, ...) d'une telle entreprise, d'organiser une fouille hivernale dans les couches profondes et sous réserve des résultats de la campagne 81 (profondeur des "couches inférieures").
- Une requête, comprenant le financement d'une telle entreprise ainsi que celui de l'élaboration des résultats obtenus sur l'ensemble du gisement, en vue de la publication de ce dernier, est actuellement à l'étude et sera transmise au F.N.S.R.S. avant l'hiver 81.

COLLOMBEY - VIONNAZ 79. TOPOGRAPHIE.
Localisation des profils.





A B C D E F G H I J K L

11

10

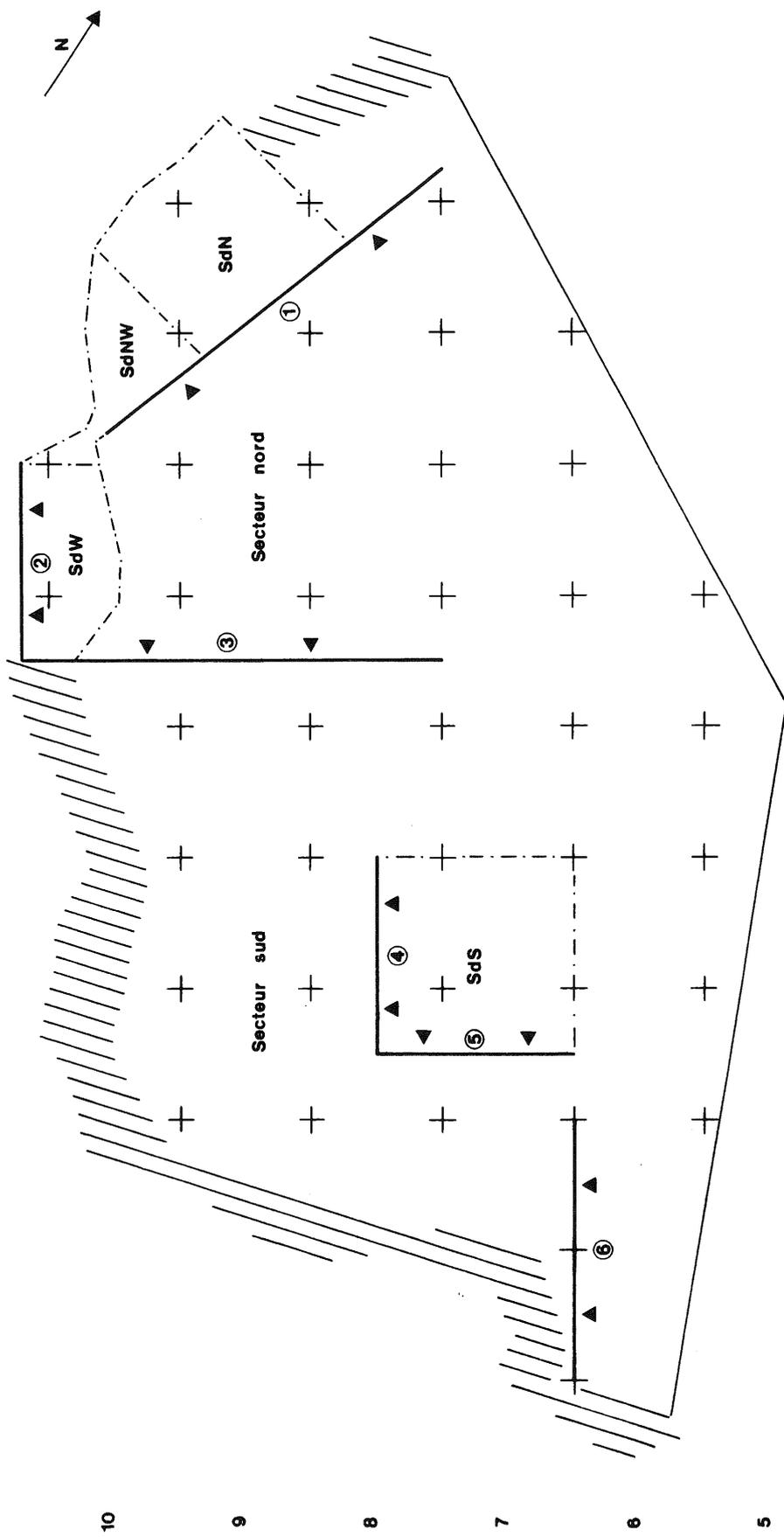
9

8

7

6

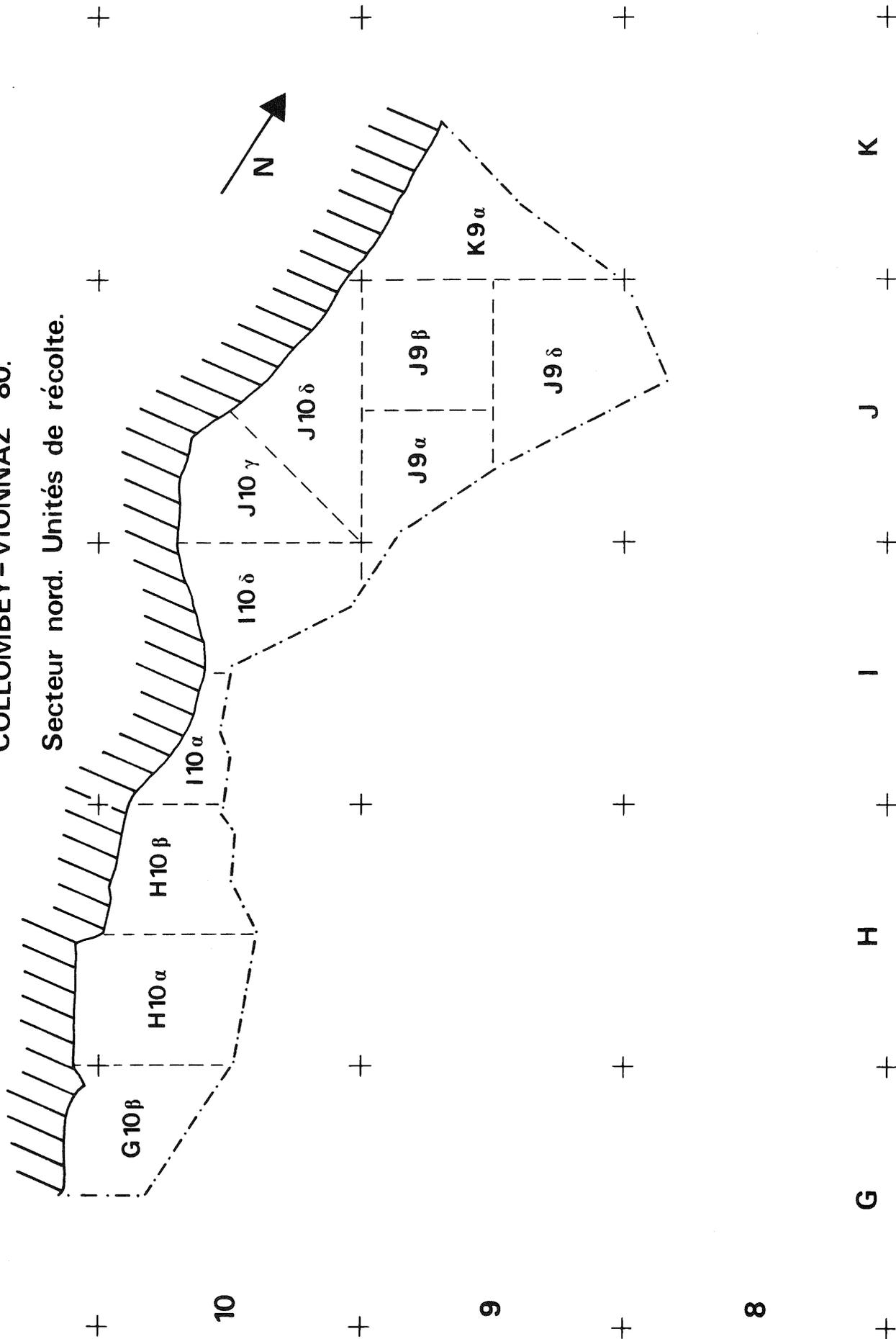
5



COLLOMBEY - VIONNAZ 80. Localisation des sondages et des coupes.

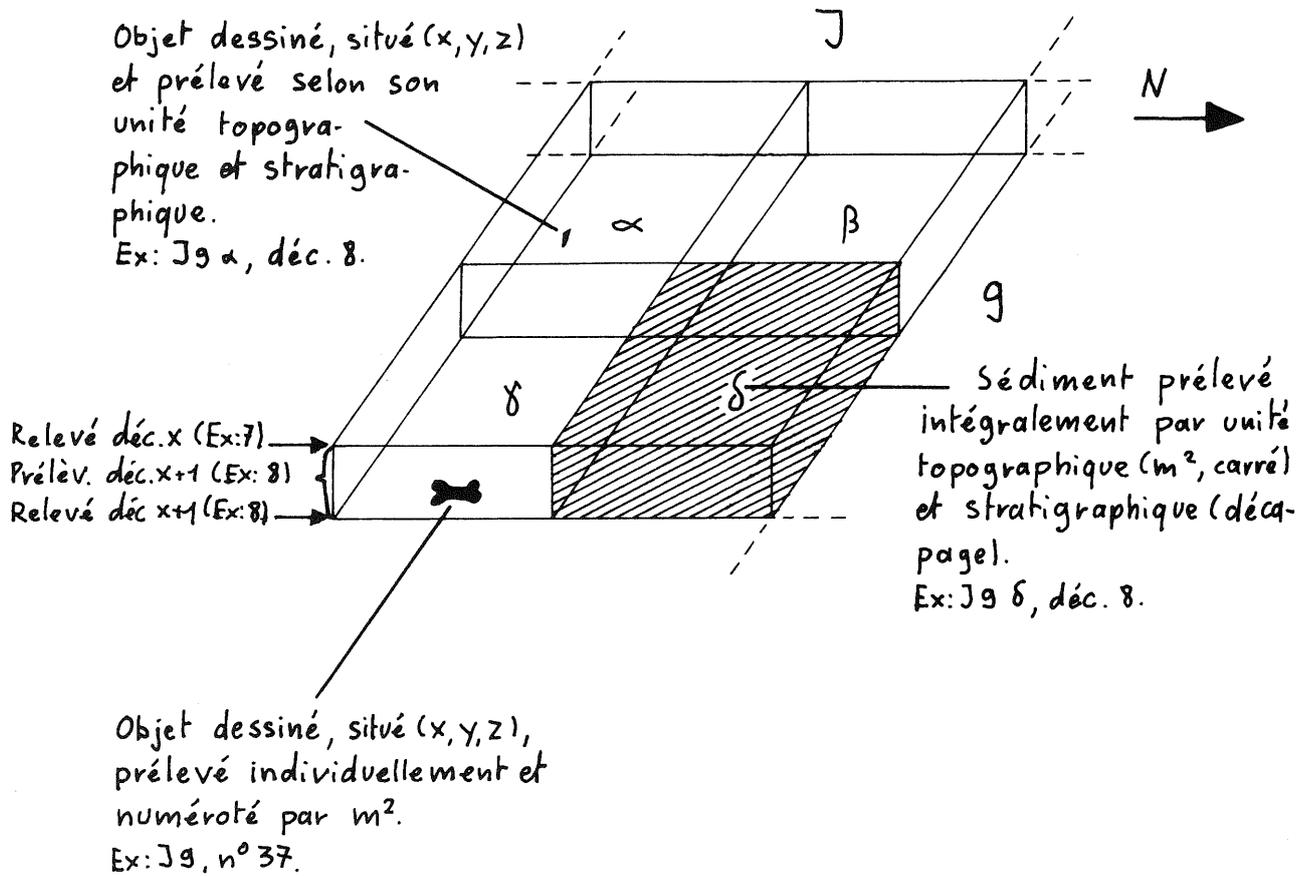
COLLOMBEY - VIONNAZ 80.

Secteur nord. Unités de récolte.

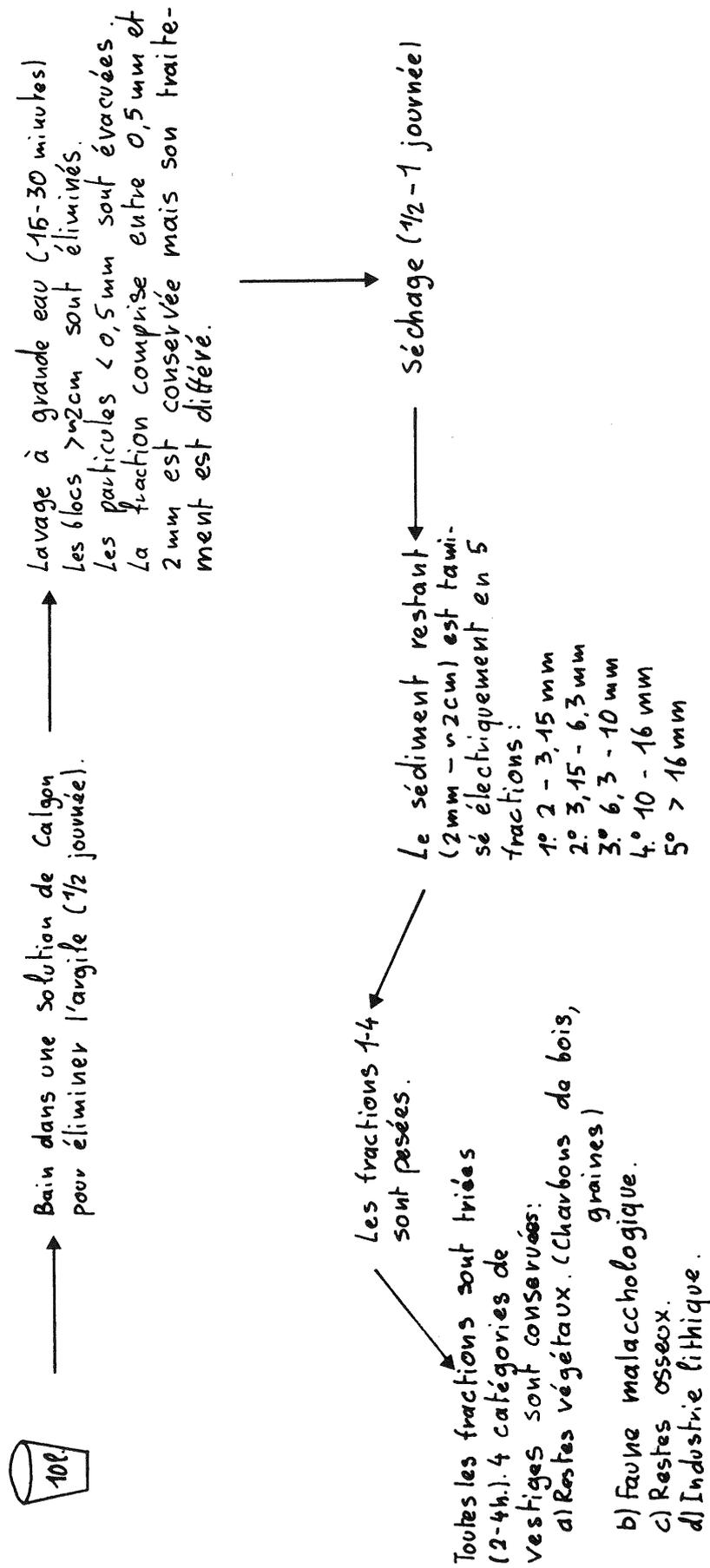


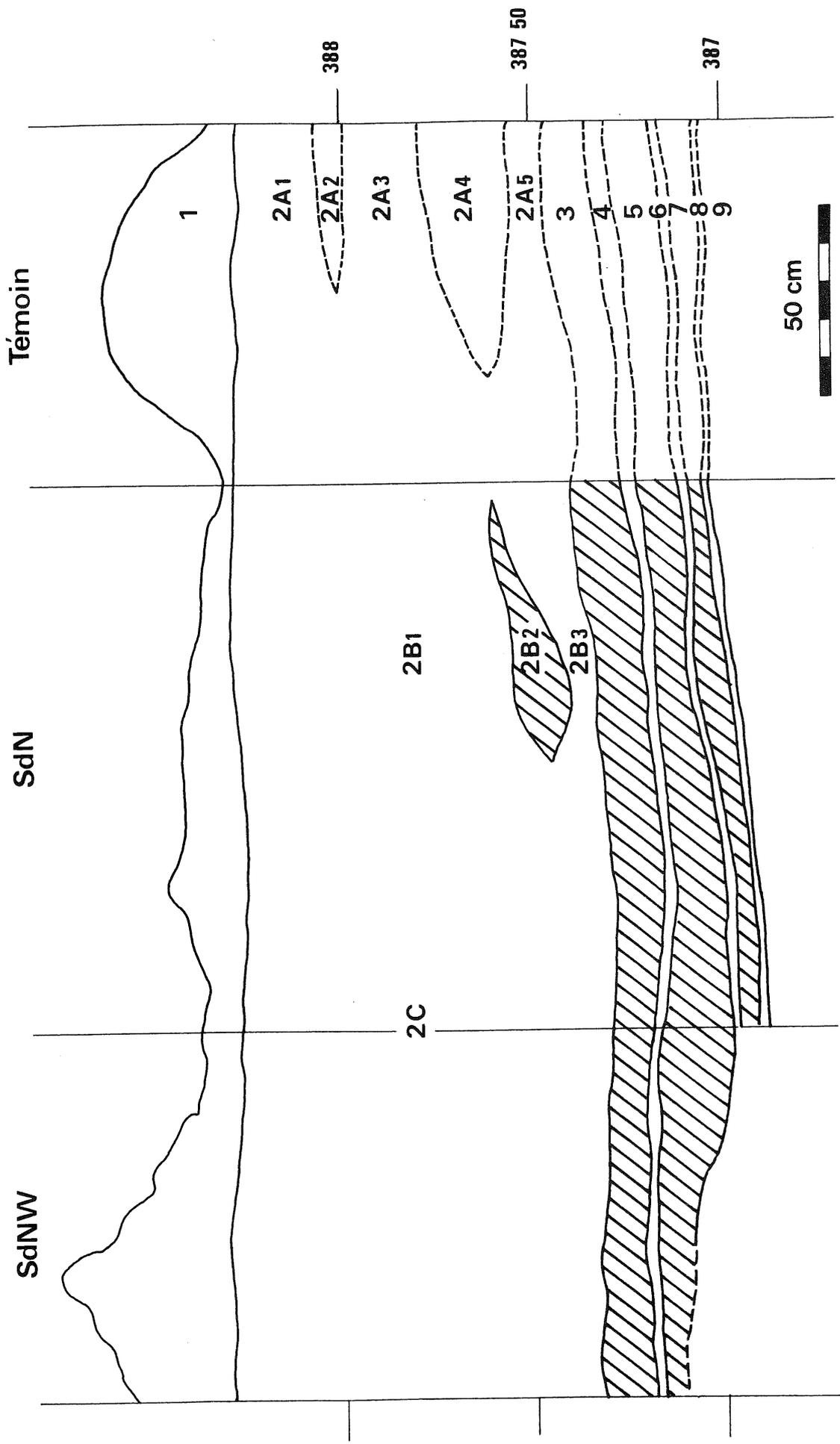
COLLOMBEY - VIONNAZ 80.

MODE DE POSITIONNEMENT DES PRELEVEMENTS.



COLLOMBEY-VIONVAZ 80. TRAITEMENT DES SEDIMENTS.





COLLOBEY-VIONNAZ 80. Coupe ①. Stratigraphie schématique.

▨ Couche archéologique fouillée.

FAUNE Fragments déterminables	SECTEUR NORD																								SECT. SUD					
	SdN												SdNW						SdW			Divers						SdS		
	d0	d1	d2	d3	d4	d5	d6	d7	d8	d9	d10	d0	d1	d2	d3	d4	d7	d1	d2	a	b	c	d	e	d1	d2	d3			
CERF	3	5	6	10	6	5	8	3	10	3	17	1								1	1	1	1		1	8	6			
CHEVREUIL			3	1	6	5	5	1					1					2		1						2				
SANGLIER			3	1		1	4	4	3	1	2		1						1	1	1				1	3	3			
OURS										4			1																	
CHAT SAUV.			2	2	4	2	5	7	1		1		6	6	2		7	4	2											
BLAIREAU			1	1	2	1		1																		1				
LOUTRE											2																			
MARTRE/FOUINE											1																			
PUTOIS							1																1			1				
CASTOR	1		3	3	5	2						1							1	1						2				
LAGOMORPHE								1																						
TORTUE																	1		7											

Divers : a: Déblais coupe nord ① 387 - 388 m. d: Déblais ③.
 b: Déblais ①, témoin, couche 3. e: 69, pied de ③, 386, 98 m.
 c: Déblais ①, 386, 84 - 387 m.

COLLOMBEY-VIONNAZ 80. INVENTAIRE.

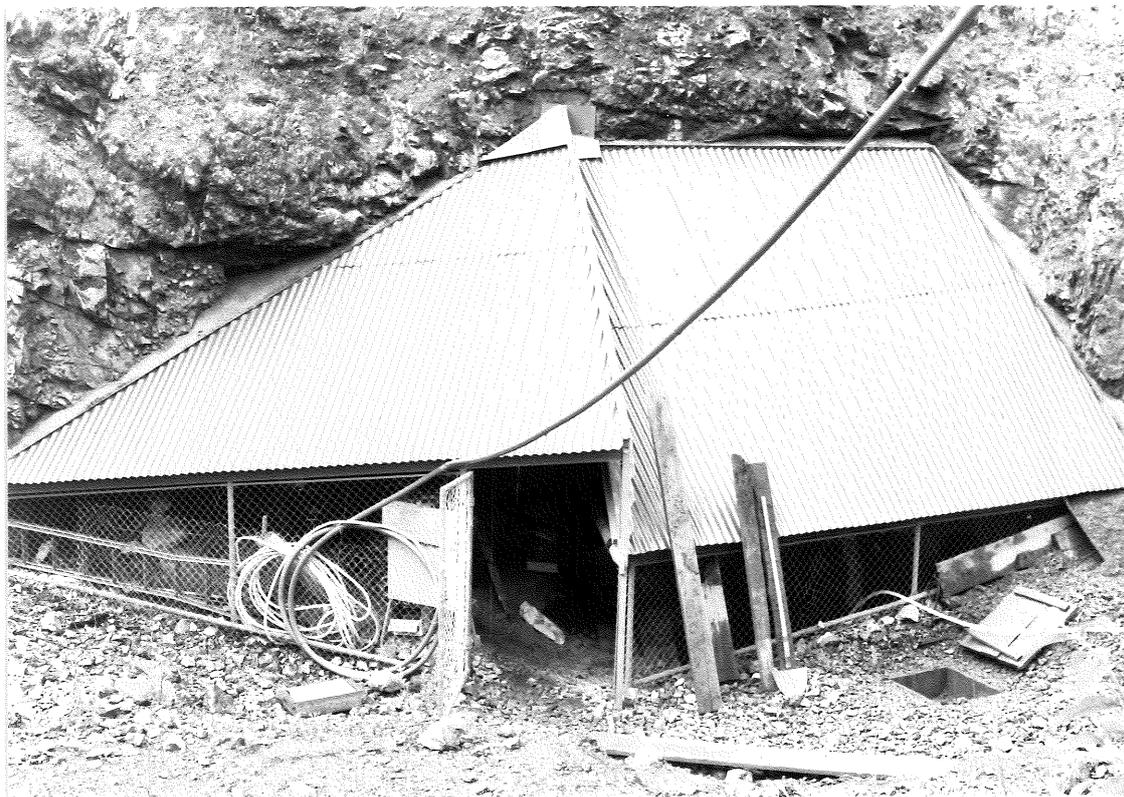
TOPOGRAPHIE					STRAT.	INV.	PRELEV.	FRACTIONS 1 à 4		FRACTION FINE (c)		
Sect.	Soud.	M ²	Unité	Autre	n° décap.	n° catal.	nbre bid.	Pesées	Echantil.	Prél. + Pesée	Echantil.	
N	N				1	4	1,5					
N	N				2	5	3					
N	N				3	6	5					
N	N			to. d.	3	7	1					
N	N				4	8	4					
N	N			ZI	4	9	1					
N	N			ZII	4	10	1					
N	N			ZIV	4	11	1					
N	N				5	12	6					
N	N			Fy1	5	13	2					
N	N				6	14	8,5				+	
N	N			Fy1	6	15	1					
N	N	J10	δ		7	31	1	+(a)		+(a)		
N	N	J9	α		7	33	1	+		+		
N	N	J9	β		7	35	0,75	+		+		
N	N	J9	δ		7	36	1	+		+		
N	N	K9	α		7	37	1,33	+		+		
N	N	J10	δ		7'	32	0,5	+(b)		+(b)		
N	N	J9	α		7'	34	0,75	+		+		
N	N	J9	α		8	38	1	+	}	+		
N	N	J9	β		8	39	0,75	+		+	+	
N	N	J9	δ		8	40	1	+		+	+	
N	N	K9	α		8	41	1,5	+		+	+	
N	N	J9	α		9	42	1	+	}	+		
N	N	J9	β		9	43	1	+		+	+	
N	N	J9	δ		9	44	1,33	+		+	+	
N	N	K9	α		9	45	0,66	+		+	+	
N	N	J9	α		10	46	3	+	+	+		
N	N	J9	β		10	47	1,25	+		+		

COLLOMBEY-VIONVAZ 80. INVENTAIRE.

TOPOGRAPHIE					STRAT.	INV.	PRELEV.	FRACTIONS 1 à 4		FRACTION FINE (c)	
Sect.	Soud.	M ²	Unité	Autre	n° décop.	n° catal.	nbre bid.	Pesées	Echantil.	Prél. + Pesée	Echantil.
N	N	39	δ		10	48	1,25	+		+	
N	N	K9	α		10	49	0,75	+		+	
N	NW				1	16	6				
N	NW				2	17	5				+
N	NW			touch	2	18	2				
N	NW				3	19	5	(+)		(+)	
N	NW			Fy1	3	20	1	+			+
N	NW				4	21	2	(+)		(+)	
N	NW			Fy1	4	22	1	+			+
N	NW	I10	δ		7	29	1	+		+	
N	NW	J10	γ		7	31	1	+(a)		+(a)	
N	NW	I10	δ		7'	30	2	+		(+)	
N	NW	J10	γ		7'	32	0,5	+(b)		+(b)	
N	W	G10	β		1	23	2	+		+	
N	W	H10	α		1	24	2	+		+	
N	W	H10	β		1	25	1	+		+	
N	W	G10	β		2	26	1	+		+	
N	W	H10	α		2	27	0,5	+		+	
N	W	H10	β		2	28	1	+		+	
N				Str.N	débais	1,2,3	14				
N				Str.N		3,4,5	78	+		+	
N				Str.N		⁰ 398,05	80	+		+	
N				Str.N		^{386,84-} ₃₈₇	81	+		+	
N				Str.S	débais		79	3			
S				Str.Mb	débais		82	3	+	+	(+)
S	S			Str.S	d1-d3		83	1/2	+		+
S	S			Str.W	d1-d3		84	1	+		+
S	S	E8			d1		85	0,5	+		+



1. Abri de Vionnaz (Collombey-Muraz). Travaux topographiques préliminaires. Juillet 1979.



2. Abri de protection contre les chutes de pierres.



3. Secteur nord de l'abri.



4. Secteur nord de l'abri. Coupe 1 (cf. planche 8, p. 1.22).



5. Le secteur nord de l'abri avec nappe phréatique haute.



6. Secteur nord, relevé de surface.



7. Le lavage des sédiments.



8. Le tri des sédiments par fraction homométrique.

TABLE DES MATIERES

1.	<u>DEROULEMENT DES TRAVAUX.</u>	
1.1.	<u>Campagne de l'été 1979 (16-28 juillet)</u>	1.1.
	<u>Topographie du site.</u>	
	- Mise en place des repères topographiques (carroyage).	
	- Situation de l'abri par rapport au cadastre.	
	- Topographie de la voûte de l'abri.	
1.2.	<u>Automne - Hiver 1979-80</u>	1.1./
	<u>Construction de l'abri de protection.</u>	1.2.
	- 19-23 novembre	
	- Février 1980	
	- Mars-avril 1980	
1.3.	<u>Campagne de fouille 1980 (8 avril-8 août)</u>	1.2.
1.3.1.	<u>Travaux préliminaires (8 avril-6 juin)</u> .	
	- Mise en place de l'infrastructure	
	- Topographie	
	- Terrassements	
	- Etude de la coupe 1 (stratigraphie nord)	
1.3.2.	<u>Fouille (9 juin-8 août)</u>	1.3.
	- Zones de fouilles	
	- Secteur nord	
	- Sondages nord, nord-ouest, ouest	
	- Secteur sud	
	- Stratigraphie	
1.4.	<u>Drainage (novembre 1980)</u>	1.4.
2.	<u>DONNEES DESCRIPTIVES PRELIMINAIRES.</u>	
2.1.	<u>Topographie</u>	1.5.
2.2.	<u>Méthode de fouilles</u>	1.5.
2.3.	<u>Le terrain</u>	1.6.
2.3.1.	<u>Comparaison entre les secteurs</u>	1.6./1.7.
2.3.2.	<u>Secteur nord. Stratigraphie 1</u>	1.7./1.8.
2.4.	<u>Matériel récolté</u>	1.9.
2.4.1.	<u>Industrie lithique</u>	1.9.
	- Matière première	
	- Typologie	

2.4.2.	<u>Restes osseux</u>	1.9.
2.4.3.	<u>Malacologie</u>	1.9.
2.4.4.	<u>Restes végétaux</u>	1.10.
2.5.	<u>Rendement de la fouille, inventaire</u>	1.10.
	- Bilan général	
	- Inventaire détaillé	
2.6.	<u>Perspectives de recherches</u>	1.10.
2.6.1.	<u>Campagne 1981 (4 mai-31 juillet)</u>	1.10./12.
	- Zones de fouilles	
	- Méthode	
	- Enregistrement	
	- Pré-élaboration	
	- Conditions matérielles	
2.6.2.	<u>Projet 1982-83</u>	1.12.

PLANCHES ET TABLEAUX.

1. Plan de l'emplacement des coupes transversales de l'abri.
2. Profils de l'abri.
3. Secteurs de fouilles, sondages et coupes.
4. Topographie du remplissage à l'état 0 (avant la fouille).
5. Secteur nord, unités de récolte.
6. Mode de positionnement des prélèvements.
7. Schéma du traitement des sédiments.
8. Coupe 1. Niveaux archéologiques.
9. Détermination de la faune.
- 10-12. Inventaire.

SEMBRANCHER (VS)HABITAT ET NECROPOLE NEOLITHIQUE DU CRET-A-POLET

RAPPORT D'ACTIVITE 1980

Eliane WERMUS, Philippe CURDY et Kolja FARJON

1. CHRONIQUE DES FOUILLES1.1. Etat des connaissances en 1979.

- On se reportera pour ce propos au précédent rapport de fouilles A. Gallay/M.-R. Sauter; "Sembrancher" 1970-74-79, Département d'Anthropologie de l'Université de Genève, 1979.
- Après la fouille de sauvetage effectuée au début du mois de mai 1979 au pied du "Crêt-à-Polet", écaille schisteuse qui se dresse à l'ouest du village actuel de Sembrancher, nos connaissances de l'archéologie de la région étaient les suivantes :

1.1.1. Le cimetière du Néolithique moyen (environ 3200 BC).

Nous connaissions l'existence de 5 tombes, contenant chacune un seul individu, au total trois adultes et deux enfants d'environ 6-7 ans. Ces hommes appartiennent, par leur mode d'inhumation, à un courant dit "des tombes en ciste de type Chamblan-des" bien identifié dans toute la vallée du Rhône et le bassin lémanique ainsi que le versant sud de l'arc alpin (Val d'Aoste et Ligurie italienne).

Au Crêt-à-Polet, les morts sont enterrés sans mobilier funéraire, à l'exception (T.2) de deux lames de silex et d'un petit collier de 72 perles d'os trouvés sur place sur un individu; cette apparente pauvreté contraste avec la parfaite finition des coffres des tombes, restés pratiquement étanches pendant 5000 ans, qui trahit une main habile et méticuleuse, technologiquement très à l'aise avec la matière qu'elle travaille. Ces tombes, découvertes par hasard, peuvent faire partie d'un cimetière plus vaste, utilisé pendant plusieurs générations. Il existe en effet, une différence d'insertion des tombes entre l'amont et l'aval. Les tombes les plus hautes (T1-T3) sont creusées directement dans la moraine qui butte sur la base du Crêt-à-Polet, tandis que les plus basses sont aménagées dans les limons postglaciaires, correspondant au sol "d'origine" des habitants néolithiques, plus facile à creuser. Cette translation vers l'amont pourrait répondre à un manque de place (cf. fig. 3, rapport 1979). L'extension latérale du cimetière est actuellement inconnue.

1.1.2. L'habitat néolithique de la couche 2b.

Un lambeau (env. 6m²) de couche d'habitation fut également découvert en mai 1979. Ce niveau (zone hachurée du plan) recouvre les tombes 4 et 5 et semble se terminer en biseau non loin en amont contre la moraine. Il est pris dans un limon violacé contenant une forte densité de dalles de schiste et n'a livré pour tout matériel qu'un fragment de hache polie en mauvaise serpentine et un éclat de cristal de roche non retouché. Trois trous de poteaux sont rattachables à cette occupation postérieure au cimetière.

1.2. Le sondage 1980.1.2.1. Objectifs.

Afin d'avoir une idée de l'extension de la zone archéologique on décida d'entreprendre un sondage limité (6m²), mesure préventive destinée à circonscrire d'éventuelles

couches archéologiques rattachables à l'ensemble néolithique déjà connu au Crêt-à-Polet (campagne 74-79), dans la zone située en contrebas de la scierie (parcelles 151-152). Cette zone vient en effet d'être déclassée en terrain à bâtir; elle risque donc d'être prochainement profondément remaniée (Communication orale de M.E. Moulin, président de la commune de Sembrancher). Sur le plan scientifique, cette petite "intervention-éclair" allait permettre d'éclaircir la question des différentes phases d'occupations néolithiques du site et de vérifier l'extension spatiale du site. Comme la question à résoudre était très précise, nous avons opté pour une campagne de 15 jours à 5 personnes et limité notre champ d'observation à 6 m².

1.2.2. Les opérations de terrain.

Le matin du 12 mai 1980, nous avons posé notre carroyage à une quinzaine de mètres en aval des tombes les plus basses (T4-T5), un peu au-dessous de la terrasse moderne occupée par la scierie de M.L. Gaillard, au long de laquelle court un bisse que nous avons également évité.

Le même jour, on effectua un sondage systématique du pré à la tarière afin d'obtenir le profil des couches et de délimiter l'extension du site archéologique.

Dans le sondage, nous avons procédé rapidement à l'enlèvement des niveaux supérieurs: nous avons ainsi traversé un niveau moderne (17-18e siècle), directement sous la terre végétale, puis deux couches stériles contenant des fragments de tuile, un niveau archéologique complexe avec de la céramique protohistorique qui présentait de nombreuses dalles de schiste sans appareillage reconnaissable. Ce "dallage" recouvrait les premières terres rouges (env. 15 cm). Cette occupation pourrait être mise en relation avec l'âge du fer, dont nous avons des traces au-dessus de Sembrancher, dans le petit habitat découvert sur la Colline des Fourches.

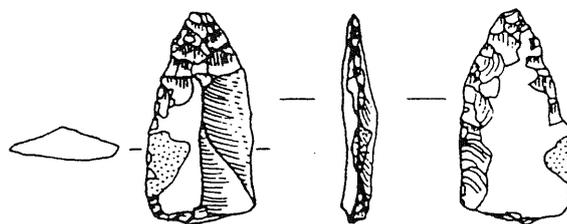
Ce travail représente une semaine de fouille et environ la moitié du volume de terre que nous avons extrait du sondage, soit à peu près 6 m³ sur 12.

La semaine suivante a été entièrement consacrée à l'occupation néolithique. Nous avons d'abord mis au jour une autre "portion" du niveau d'habitation découvert en 1979 (couche 2b) et là encore, des structures de construction étaient visibles: trois trous de poteaux bien calés et une fosse dans l'angle NE du sondage, ainsi que des "effets de paroi" qui pourront permettre de reconstituer des plans de maison lors d'une éventuelle extension du chantier. Ce niveau, comme le précédent, fait partie des "terres rouges valaisannes", déposées à la fin de l'Atlantique récent (3200-2700 BC).

Le matériel récolté, sans être absolument caractéristique, contient des tessons de pâte incontestablement néolithique.

La mise en évidence de la couche 2b constitue la première partie de la réponse souhaitée à savoir: l'extension en aval du village observé au-dessus des tombes en 1979. Nous avons donc confirmation de deux occupations néolithiques distinctes. En cherchant par la suite le sol d'origine des tombes Chamblandes, nous avons d'abord été arrêtés par un sol intermédiaire, au sommet des loess (étage de loess altérés) qui s'est signalé par son seul matériel, en l'absence de structures dans les 6 m² fouillés. Une pointe de flèche en silex gris, à base droite non retouchée et plusieurs fragments de cristal de roche confirment la présence néolithique.

SCP 80 B3 14



Cependant cette occupation ne pouvait correspondre stratigraphiquement avec le cimetière, situé à un niveau plus profond dans les loess (étage des loess). Le dernier jour de la fouille, le samedi 24 mai, nous tombions, avec une chance extraordinaire, sur des traces d'habitation évidentes correspondant bien cette fois à la première phase d'occupation de Crêt-à-Polet, c'est-à-dire l'établissement des agriculteurs pionniers au début du Néolithique moyen, venant peut-être du Val d'Aoste. Un énorme trou de poteau (60 cm de diamètre), calé d'importance et flanqué d'un deuxième plus petit, montre le même savoir faire soigné et économe qui caractérise les coffres des tombes. L'empreinte du poteau, bien visible, nous conduit jusqu'aux sables fluvioglaciers (env. 60 cm de profondeur).

Ce niveau le plus ancien repose dans les loess altérés, constituant un précédent dans l'archéologie valaisanne, le néolithique moyen coïncidant empiriquement avec les étages immédiatement supérieurs constitué par les terres rouges.

Le temps pressant, nous n'avons pas fouillé la couche dans son épaisseur et après avoir relevé la stratigraphie nord, nous avons rebouché le sondage.

2. PARTIE TECHNIQUE.

2.1. Topographie

2.1.1. Mise en place du carroyage.

Le carroyage de 1980 a été placé selon un axe AB (cf. plan général) dont les coordonnées ont été calculées à l'aide du clocher de l'église de Sembrancher (♣ 62) et du sommet du Crêt-à-Polet (Δ 28).

				\bar{m}	\bar{u}
STATION ⊕ 62 (A)	♣ 62	0.000	200.000	0.000	—
	Δ 28	229.410	29.429	229.423	—
	B	19.220	219.205	19.213	19.213
STATION ⊕ 62 (B)	♣ 62	0.000	200.000	0.000	—
	Δ 28	228.720	28.725	228.723	—
	A	219.662	19.662	219.662	—

A partir de A, les deux premiers mètres ont été évités à cause des perturbations de surface dues au bisse, la numérotation commence donc au mètre 3.

Les carroyages des campagnes 1974-1979 sont ramenés à une grille unique - celle des tombes 4 et 5 - et les altitudes calculées à partir d'un point numéroté 520 (angle sud-est du cabanon) situé à 715,09 m.

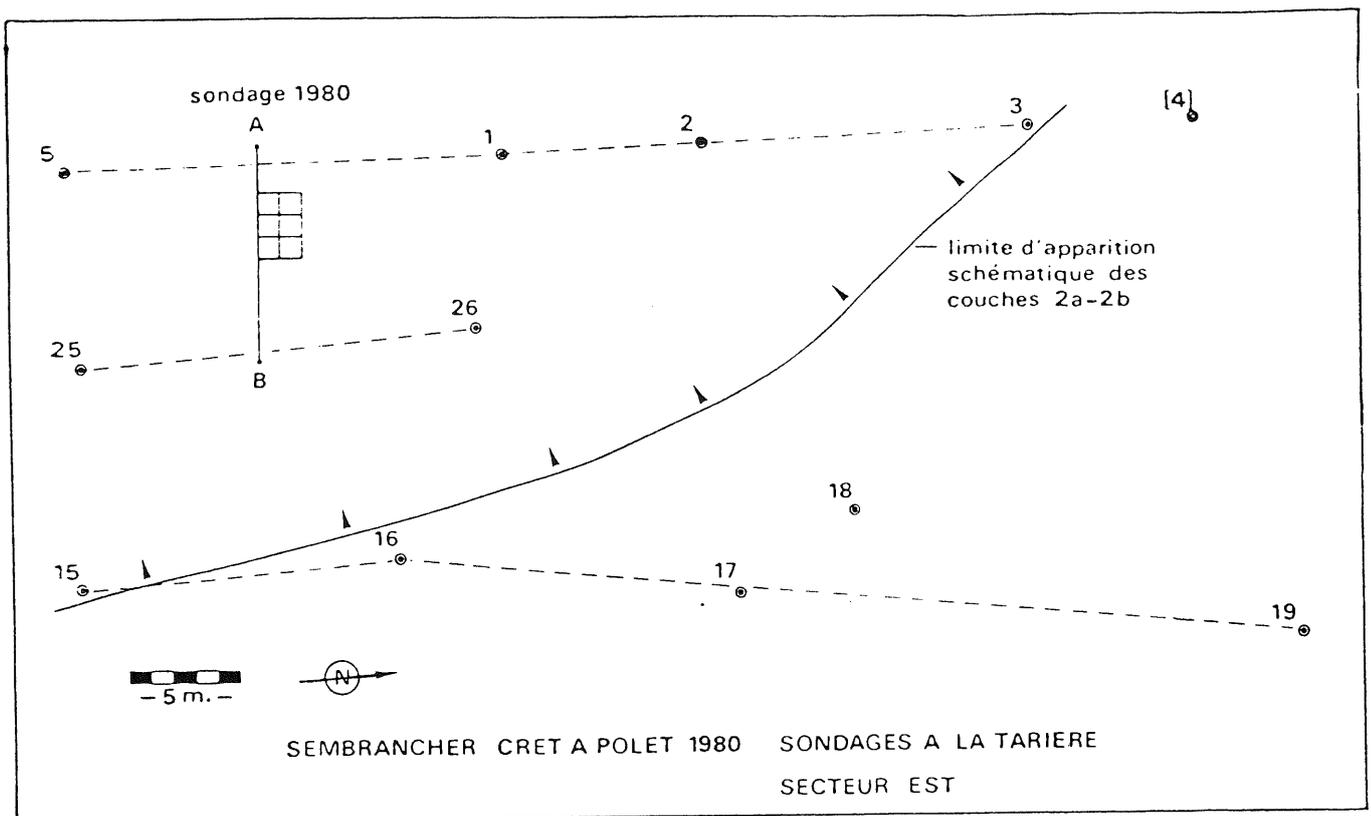
Une nouvelle borne, B15, altitude 714,13 m, utilisée en 1980, servira de repère pour d'éventuelles recherches ultérieures.

2.1.2. Prospection à la tarière.

Méthode. Le pâturage a été sondé selon trois transects plus ou moins parallèles entre eux, perpendiculaire à la pente et équidistants de 10 m. environ.

Chaque sondage-tarière est noté en coordonnées par rapport à A, la colonne sédimentaire est transcrite ici à l'échelle 1:20. Equidistance entre les sondages, environ 10 m.

Sur le schéma : "Profil des couches selon l'axe sud-nord", les colonnes d'un même transect sont ramenées à une altitude arbitraire (om.) et les trois transects alignés (question de mise en page) doivent être imaginés superposés à 10 m. d'intervalle.



Limites de la méthode. Le faible diamètre (environ 5 cm) de la tarière entraîne 2 inconvénients :

- a) la subdivision des couches est moins nette : *ex lb/lc* et *2a/2b* peuvent difficilement être distinguées.
 - b) les cailloux obstruent le tube et perturbent le prélèvement des couches de granulométrie moyenne et grossière.
- la longueur maximum de la tarière ($\sim 1,30$ m.) est insuffisante pour atteindre les couches les plus profondes (3a-3b-4), sur 12 prélèvements, un seul (no 15) y parvient.

Résultats. Malgré ces réserves, ces sondages donnent une configuration tout à fait interprétable des couches sédimentaires sous le champs étudié. Deux zones principales nous intéressent :

1. La zone où la couche 2 est attestée (atteinte ou traversée), c'est-à-dire la limite supérieure des couches préhistoriques. Elle forme une sorte de triangle rectangle dont la pointe se situe aux environs du sondage 25, et comprenant toute la partie amont (jusqu'au sondage 3) avec un prolongement dans la direction de la voie de chemin de fer. La partie sud est limitée par la route de la scierie.
2. La zone où la couche 2 n'est pas représentée (no 4, 16, 17, 18 et 19) apporte également un précieux renseignement sur les formations naturelles contemporaines des dépôts de limon. Au nord-ouest, la moraine ferme (no 4) brutalement la petite cuvette où viennent s'accumuler ces limons, au nord-est c'est plutôt une sorte de grève sableuse avec des dépôts stratifiées (no 17, 18, 19) toujours très fins (correspondant à un rivage lacustre ?).

2.2. Méthode d'enregistrement.

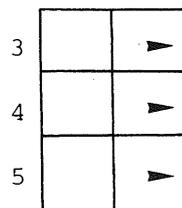
2.2.1. Les décapages et la stratigraphie.

Décapage		Photo	Dessin	Nivellement	Côté matériel
humus				●	
1b	A-18e s.			●	
2a1	La Tène	par m ² ●		●	
2b	Néo.moy.	structures évidentes ●	par m ² ●	●	en surface ●
3a	Néo.moy.	structures évidentes	par m ² ●	●	en surface ●
3b	Néo.moy.	structures évidentes ●	par m ² ●	●	en surface ●

Remarques. Le traitement des couches supérieures a été très superficiel. La couche Tène pourrait mériter plus d'attention.

Dans les niveaux néolithiques, les projections de matériel sont impraticables car les objets contenus dans la couche n'ont pas été cotés.

La stratigraphie. Un seul côté du sondage a été relevé, le nord. La dimension du caisson, 2m x 3m, ne permettait pas d'étudier le pendage des couches.



A B

2.2.2. Le matériel. Tout le matériel archéologique a été récolté :

- dans les niveaux postnéolithiques, marqué selon la couche mais non numéroté : ex. [SCP 80 2a2]
- dans les niveaux néolithiques, marqué par m² et numéroté arbitrairement de 1 à n : ex. [SCP 80 B5 4]

Le gain de temps réalisé grâce à cette méthode "minimaliste" nous a paru compenser la perte d'information entraînée au niveau de la répartition du matériel au sein de la couche et à sa surface.

2.3. Stratigraphie et description des couches.

La stratigraphie du Crêt-à-Polet comporte 4 couches principales, subdivisées en faciès tantôt anthropogènes (ex. 2a1), tantôt sédimentologiques (1c,1d).

Cette séquence est caractéristique de l'holocène valaisan.

D'autres coupes ont pu être observées dans le voisinage immédiat

(coupe de la décharge municipale, coupe de l'arrière du Crêt-à-Polet) ou plus loin (Orsières, quartier St Eusèbe, le Petter etc...). Toutes montrent une succession comparable, avec ou sans apport anthropique.

A Sembrancher, l'identification des niveaux sédimentaires ne pose aucun problème, la régularité et la compacité des dépôts démontrent qu'ils n'ont pas été perturbés par l'érosion torrentielle ou par quelque accident géologique local (éboulement, glissement, etc...) pourtant prévisible dans la région. La seule action post-dépositionnelle observable pourrait être, à deux reprises, une inondation prolongée, éventuellement lacustre. La première a pu précéder le dépôt des terres rouges (pendant le néolithique). La deuxième est représentée par un niveau limoneux sub-horizontale qui surmonte l'occupation gallo-romaine (c. 2al) et qui présente dans toute son épaisseur un matériel de petite dimension, érodé et pris dans un sédiment vaseux (c. ld).

Cette question est reprise en détail par la suite.

Séquence observée.

- Couche la : Epaisseur : 15-20 cm
 Nature : humus - terre de labour, grise, friable, sans pierres
 Vestiges : aucun
 Attribution
 chronologique : dépôt en relation avec les bisses
 Epaisseur
- Couche lb : Epaisseur : 20-30 cm
 Nature : terre grise, friable à graviers, petites dalles de schiste, quelques galets de rivière
 Vestiges : céramique peinte motifs floraux, linéaires, engobe sur fond brun, vernissée, fragments de passoire en terre clous de fer à cheval ancien, clous de charpente
 Attribution
 chronologique : Epoque moderne (17e-18e s. AD). Ce niveau a pu être remanié par des labours et d'anciens bisses. Date peut-être de la reconstruction de Sembrancher après la catastrophe de Giétroz (fin 15e s.) La céramique pourrait faire l'objet d'études spécifiques. Elle semble précéder (motifs décoratifs, formes) la céramique présentée comme la plus ancienne du Chablais par les travaux de G. Amoudruz. (Collection du Musée d'Ethnographie de Genève).
- Couche lc : Epaisseur : 20-35 cm
 Nature : terre sablonneuse, grise foncée
 petites dalles de schiste arrondies
 Vestiges : fragments de tuile
 ossements très dégradés (dents de mouton, métapode de boeuf)
 minuscules charbons de bois
 Attribution
 chronologique : incertaine. Il s'agit de dépôts secondaires lessivés
- Couche ld : Epaisseur : 20 cm
 Nature : limon gris-vert très compact. Pendage tendant vers O. Quelques gravillons très épais.
 Vestiges : fragments de tuiles très roulés.
 Os indéterminables très chaînés.
 Charbons de bois en suspension dans la couche, très petits.
 Attribution
 chronologique : incertaine.

Interprétation : Dans tout le fond de la Vallée de Sembrancher, extrémité ouest du Val de Bagnes, on peut suivre à environ 712 m. d'altitude une sorte de terrasse, qui pourrait être d'origine lacustre. La couche 1d offre toutes les caractéristiques d'une surface inondée longtemps;

- dépôt horizontal, homogène
- éléments plus grossiers répartis dans toute l'épaisseur du sédiment (dépôt lent et continu)
- nature limoneuse.

L'hypothèse d'un fort débordement des Dranses résultant de l'obstruction de l'étranglement située au lieu dit Galerie de la Monnaie entraînant en amont la formation d'un lac ne peut être exclue. Ce phénomène s'est en effet produit plusieurs fois. La dernière catastrophe de ce genre (catastrophe de Giétroz, 15e s.) reste encore vivante dans les traditions orales de la région.

Couche 2al: Epaisseur

: 5-10 cm

Nature

: terre rouge violacée ← oxydation intense
Niveau de dalles de schiste très compactes "fermant" la couche 2. Les pierres sont très friables, érodées, oxydées. Elles se délitent au premier contact.

Vestiges

: Tessons préhistoriques de pâtes variées attribués à la Tène.

Un petit fragment de céramique orange à vernis noir fait au tour.

Nombreux fragments d'argile surcuite (brique réfractaire ou paroi de four ?).

Petit morceau de bronze amorphe (couleure ?).

Le petit fragment à pâte orange appartient à de la céramique dite campanienne assez fréquente en Valais et dans le Chablais vaudois. G. Kaenel (Archéologie suisse, 1, 1978, 2, p.68) écrit à propos de trouvailles semblables faites à St Triphon VD :

"A St-Triphon nous avons une cinquantaine de fragments de cette céramique et l'on peut reconnaître les formes de tasses, plats ou assiettes tels qu'on en rencontre en contexte La Tène finale sur quelques sites au nord des Alpes et surtout au Magdalensberg près de Klagenfurt en Autriche. La pâte est rose-ocre ou grise, fine; le vernis noir, à reflets bleutés, s'écaille par places. Il s'agit d'une variété qu'on a peine à placer dans la classification de Lamboglia, ce sont des productions "en marge" de sa Campanienne B. Leur provenance est inconnue, sans doute d'officines du nord de l'Italie (ou du sud de la Gaule ?) qui ont fonctionné au 1er siècle avant notre ère, avant l'invasion sur le marché de la céramique "arétine" à vernis rouge, dès le dernier quart de ce siècle".

Attribution

chronologique : Niveau d'abandon d'une occupation de la Tène finale (le s. av. J.-C.).

Le "dallage" ne présente aucune organisation inter-prétable actuellement, mais son origine est certainement humaine : d'après la petite analyse pétrographique effectuée sur les dalles, elles ne proviennent pas de Crêt-à-Polet et auraient de ce fait été amenées sur place.

Ce niveau n'offre aucune structure d'habitation dans les 6 m du sondage. Il semble avoir été longuement exposé aux intempéries.

Couche 2a2 : Epaisseur

: 15-20 cm

Nature

: terre rouge légèrement limoneuse. Cf. 2a1 quelques plaquettes de schiste ainsi qu'un peu de gravillon sont inclus dans cette matrice.

Vestiges

: beaucoup de céramique dont quelques tessons décorés (peigne, poinçon), 2 bords légèrement évasés et aplatis, 2 fonds plats et un mamelon de préhension dont la présence étonne un peu.
très peu d'ossements dont 1 dent de mouton.

Attribution

chronologique : c'est le "corps" de la couche gallo-romaine (second âge de Fer) dont la 2a1 démontre l'abandon.

Ici encore, les structures d'habitation font défaut dans le rectangle du sondage, alors que le matériel est plus abondant dans toutes les occupations attribuées au Crêt-à-Polet.

NB

: La numérotation des couches 2a1-2a2 veut mettre en évidence qu'il n'y a pas lieu de les distinguer entre elles, à ceci près que la 2a1 comporte l'élément "dallage".

Couche 2b : Epaisseur

: 10 cm

Nature

: terre limoneuse brun-rouge foncé ("terres rouges" valaisannes)
gravillon, plaquettes de schiste dont certaines micannées qui ne sont pas autochtones (provenance Rocher de la Rappa ?)

Vestiges

: céramique grossière à pâte typiquement néolithique + quelques tessons "anormaux", dont un fond plat très abîmé et un fragment caréné atypique.
faune représentée uniquement par des dents cassées d'herbivore (boeuf ?) et deux esquilles de diaphyse d'os long de grands mammifères. L'état des os est très mauvais.
une série de structures d'habitat apparaît à ce niveau, 3 trous de potaux et un en stratigraphie qui forment un angle droit entre eux, une forme dans le coin nord-est du sondage et une répartition non homogène des dalles qui pourrait suivre le tracé de parois disparues.

Attribution

chronologique : en groupant ces données avec le matériel récolté en 1979 dans ce même niveau, nous avons un ensemble néolithique (moyen ?) bien attesté. Il s'agit donc de la dernière occupation des pasteurs-agriculteurs du Crêt-à-Polet. La densité des structures d'habitat semble remarquable dans cette couche et mériterait une approche d'ensemble.

- Couche 3a : Epaisseur : 15 cm environ. Très variable parce que la limite inférieure est douteuse.
- Nature : limon loessique franchement orange (percolation, altération), très fin et tendre.
Quelques petites pierres subsistent.
- Vestiges : céramique grossière sans ornement assez clairsemée, un mamelon de jarre simple non perforé.
Une pointe de flèche en silex gris à retouche bifaciale couvrante partielle, à base droite non retouchée.
Un éclat de cristal de roche non retouché.
La faune est très mal conservée; 1 dent de mouton et 1 fragment brûlé non déterminable.
Aucune structure d'habitat évidente.
- Attribution chronologique : C'est la 2ème occupation néolithique moyen du site. Cette phase est postérieure à l'implantation du cimetière.
- Couche 3b : Epaisseur : la couche n'a pas été dégagée jusqu'à sa base (environ 50-80 cm).
- Nature : géologiquement identique à 3a. Pédologiquement moins altérée : sa couleur varie d'une base jaune-verte à un sommet jaune orangé jusqu'à la couche 3a.
Sa véritable caractéristique est l'absence absolue de pierres. C'est donc un loess pur postglaciaire, d'origine éolienne avec légère altération de surface. Cette altération est à l'origine de la double dénomination utilisée dans le précédent rapport : 3B, loess légèrement altéré, 3C, loess pur jaune.
- Vestiges : la céramique se fait rare : grossière, sans décor, 1 seul bord simple.
1 nucleus et 1 éclat de cristal de roche, non retouchés.
la faune toujours très abîmée donne entre autre 1 dent d'ovicapriné et des esquilles brûlées.
2 trous de poteau très voisins (env. 30 cm), 1'un énorme et très appareillé : 55cm Ø et 60 cm de profondeur, l'autre plus petit mais très bien calé aussi. A signaler un fragment de dalle de schiste dans le calage du TP "un" (couverture de tombe cassée ?).
un sol damé par le piétinement et une quantité de menus objets posés à plat et nivelés par le passage.
une butte de limon jaune claire (cf. base de la couche) apparaît dans le sondage à proximité de la stratigraphie.
Une dépression située à droite de la butte signale la zone d'extraction. Ce petit remblai signale peut-être le bas d'une ancienne cloison (protection contre le ruissellement).
- Attribution chronologique : première phase d'occupation du Néolithique moyen.
- Couche 4 : Epaisseur : Inconnue
- Nature : sables fluvioglaciaires ou glaciolacustres bleutés, finement stratifiés par endroits.

2.4. Sembrancher Crêt-à-Polet 1980 - Etude paléoethnologique.

Au cours de la campagne de fouille de mai 1980, nous avons procédé à une analyse de territoire centrée sur le Crêt-à-Polet.

2.4.1. Hypothèses de base.

Le relief, le type de végétation, l'exposition et la pente n'ont pas changé fondamentalement depuis le néolithique moyen et les changements dûs à l'industrialisation peuvent être décrits et éliminés.

Le principe d'économie d'énergie en fonction de la distance et du relief était valable au néolithique. Le seul moyen de locomotion était la marche :

- 1 heure de marche à plat = 5 km,
- en terrain pentu, on ne monte pas plus de 300 m par heure.
- à 10 minutes (1 km) on trouve tous les espaces domestiques (= visités quotidiennement) à savoir :
 - le jardin, des enclos, la bassecour, la source d'eau potable etc...
- en 1 heure de marche, on parcourt la totalité des secteurs d'activité économique à savoir :
 - les champs, les pâturages de printemps et d'automne, les zones de ramassage du bois etc...
 - à l'exception : du territoire de chasse
 - des voies de transhumance vers les pâturages d'été
 - des zones d'extraction de matière première (cristal de roche, par exemple),

qui peuvent très bien motiver de longues marches en terrain parfois accidenté.

- Les terrains dont la pente excède 10% sont tenus pour impropres à l'agriculture.

2.4.2. Méthode d'investigation.

Munis de notre montre, nous avons parcouru les distances équivalentes d'abord à 10 minutes dans les directions qui nous le permettaient et pris note au passage des types de biotopes rencontrés.

Pour le territoire de 5 km, nous avons pu procéder sur carte à l'élimination de plusieurs grandes zones (la rive nord de la Dranse, le massif du Mt Catogne, etc...) qui sont à l'évidence impraticables. La promenade nous a donc mené jusqu'à Vollège d'une part et jusqu'à Orsières de l'autre.

Une cinquantaine de photographies et les notes de terrain constituent le matériel de travail.

Il faut y ajouter les conversations enrichissantes avec les habitants de la région sur les traditions paysannes de la vallée.

2.4.3. Premiers résultats.

- Dans le territoire de "10 minutes" on trouve moins de 5% de terres potentiellement arables.
 - (Il faut naturellement exclure de ce calcul la plaine alluviale de la Dranse qui n'est cultivée que depuis la canalisation de la rivière, il y a trente ans).
- Les premières terres cultivables se rencontrent fort loin, à l'extrémité du territoire d'une heure. Il s'agit du grand cône de déjection du Merdansson (Val de Bagnes) sur lequel sont situés Vollèges, Etiez et Cries. Cette masse de terre fertile, aujourd'hui très exploitée, se trouve néanmoins du mauvais côté de la rivière et trop loin de Crêt-à-Polet pour être susceptible d'assurer la survie d'une collectivité agricole.
- En revanche, dans le voisinage immédiat du site, se présentent de bonnes possibilités pour l'élevage, avec 30% du territoire de 10 minutes en pâtures entretenues. Cette surface, environ 100 ha, est visible sur la figure "SCP 80 Territoire de 10 minutes", entourée d'un cerne noir.

- Les troupeaux ont pu de plus accéder par une voie naturelle (Combe Rozay - Crête Blanche) à l'immense réservoir de pâture que représente le Val d'Entremont, ceci en toute saison, grâce à ce "balcon" que forme l'ancienne auge glaciaire et qui se poursuit jusqu'à Orsières sans accident.
- Les ovicaprinés (dont les restes sont attestés dans tous les niveaux néolithiques de Crêt-à-Polet) semblent les mieux adaptés à ce relief pentu, où la végétation a tendance à être ligneuse et le sous-bois broussaillieux (ifs, houx, genévriers, etc). L'utilisation des marécages de la Dranse, en période de basses eaux, par de gros ruminants reste possible toutefois.
- Le bois est facile à obtenir, spécialement au-dessus du site où voisinent plusieurs forêts (Colline de St Jean, Crête Rambert, Crête Blanche, Rocher de la Rappa). Le transport en est facilité par la pente. Les essences représentées sont les conifères : épicéa, mélèze, pin.
- Les dalles de schiste, très recherchées, semble-t-il, par les néolithiques pour leurs constructions (calage de poteau) et leurs nécropoles (coffre des tombes) sont immédiatement disponibles, soit au Crêt-à-Polet lui-même, soit à 3 ou 400 mètres au Rocher de la Rappa où les nappes de schiste sont lustrées, donc distinctes du Crêt-à-Polet, où le mica fait défaut.
- L'abondance de gibier est attestée par les nombreuses rencontres que nous avons faites soit à la Crête Rambert, soit sur la route du Col de Lin, soit même dans le goulet d'étranglement (Couloir de la Monnaie) de la Dranse en direction de Martigny.
S'ils subsistent actuellement, à plus forte raison ces animaux devaient-ils pululer il y a 5000 ans !

En résumé.

Cette première approche fait pencher la balance pour une économie d'élevage d'ovicaprinés, favorisée par les abords immédiats du site. Une semi-itinérance d'été est parfaitement concevable tout au long de l'auge glaciaire du Val d'Entremont.

En revanche, l'agriculture se présente comme une alternative moins évidente, pour des raisons climatiques d'une part (exposition des terres de faible pente) et topographiques de l'autre (peu de terrain plat). Une culture d'appoint (céréalière ou autre) est envisageable malgré tout en différents points du territoire :

- derrière la Crête Blanche (où le seigle fut cultivé au siècle dernier)
- le long de la terrasse de 710 mètres, au bord de la Dranse.

L'établissement néolithique de Crêt-à-Polet se justifie également si l'on admet l'hypothèse d'une inondation prolongée du fond de la vallée, suscitant un véritable littoral lacustre à quelques dizaines de mètres en aval du site archéologique.

Nous constatons en effet une prédilection marquée dans le néolithique moyen valaisan pour ce genre de situation :

dans la vallée du Rhône, les habitants ont placés le plus près possible de l'eau avec une marge en altitude suffisante pour éviter les hautes eaux lors des crues. (cf. Rarogne, St Léonard, Sion).

En l'absence, pour l'instant, de traces concrètes (sillons, outils aratoires, meules etc...) d'activité agricole à Sembrancher, nous penchons pour un mode de vie pastoral-semi-prédateur utilisant à son profit les nombreuses niches écologiques d'une station de mi-hauteur, ayant à sa disposition la totalité des étages de végétation : plaine, talus, zone arbustive, forêt mixte, subalpine et pelouse alpine. Tout cela dans un rayon minimum. L'orientation est également exceptionnelle : le couloir transalpin du Grand St Bernard apporte du sud un climat sec et chaud dont des associations végétales de type méditerranéennes apportent le témoignage (Crête Blanche, pied E du Mt Catogne), et que la culture de la vigne prouve de la même manière.

2.5. Sembrancher Crêt-à-Polet : nouveaux objectifs.

2.5.1. Données actuelles.

Extension de la couche 2a-2b : nous pouvons l'estimer à $\sim 800 \text{ m}^2$, 500 m^2 dans la zone Est (parcelle 152) + 300 m^2 (parcelle 51-52) dans la zone NW.

Nous ne pouvons naturellement préjuger en rien du comportement des niveaux inférieurs 3a-3b, mais il est permis d'espérer que la succession pédologique est respectée sur toute la surface du site archéologique au moins.

Liaison stratigraphique entre le cimetière établi sur les limons et des structures d'habitation.

- Cette connexion est désormais établie, sur des critères géologiques (correspondance des couches).
Spatialement, l'articulation entre le village et la nécropole reste à étudier.
- L'établissement de communautés humaines sur les loess périglaciaires valaisans est un fait qu'il convient de souligner.

Nous retrouvons cette relation entre implantation néolithique et loess dans de nombreux sites valaisans tels St Léonard et Rarogne.

La relation entre ces habitats et les phases d'altération de ces loess apparaît aujourd'hui plus complexe que prévue. Cette question mérite donc de nouvelles recherches.

La couche 3a : une occupation intercalée entre 2 autres niveaux néolithiques.
2 interprétations paraissent possibles.

1. La couche 3a représente une phase autonome d'occupation du site = un nouveau village établi sur l'ancien, sans lien de continuité avec celui-ci. Une deuxième vague de pionniers, si l'on veut.
2. Ce niveau actuellement défini par son sol et sans structures apparentes dans le sondage qui permettraient d'observer d'éventuels recoupements ou réutilisation d'éléments plus anciens représente une phase plus tardive de la même occupation.

L'ancien village évolue, se déplace peut-être en fonction de variation de niveau de l'eau, certaines maisons sont détruites, d'autres les remplacent, mais aucune rupture réelle (abandon) n'a lieu entre la phase initiale - 3b - et la phase finale 3a.

Les deux hypothèses sont également intéressantes et vont orienter les travaux de façon à exploiter ces deux couches - homogènes dans leur sédimentation - également en épaisseur.

La question lacustre.

Elle est apparue en cours de fouille et s'est présentée à plusieurs reprises comme solution à des problèmes de sédimentation, de déplacement de l'habitat plus en amont (recouvrement des tombes par la couche 3a) de configuration en terrasse du relief de fond de vallée. Les colonnes sédimentaires donnent corps à cette théorie en mettant des niveaux sableux stratifiés en évidence à la "place" des terres rouges. Il y a donc deux formations contemporaines à ce moment là au Crêt-à-Polet : d'une part les limons, puis les terres rouges, d'autre part les sables. La répartition géographique des deux ensembles est cohérente avec le relief : en amont, dans l'anse formée par le bas de la combe Rosay les limons, puis les terres rouges, en aval, formant rivage, les sables stratifiés.

- Un prélèvement des sables s'impose et l'examen de la faune pourra trancher cette question décisive quant aux possibilités écologiques de la communauté néolithique.

2.5.2. Recherches futures : objectifs et stratégie.

Etant donné les difficultés d'ordre divers que représenterait une fouille intégrale des 800 m² de la zone archéologique et la bonne rentabilité relative d'un petit sondage choisi de façon stratégique en fonction des connaissances de départ, l'attitude la plus scientifique est de hiérarchiser l'importance des questions que l'on veut poser au terrain, et de limiter matériellement l'intervention à l'essentiel.

Deux points doivent retenir notre attention :

- Relations spatiales entre la zone habitée et le cimetière.

Il serait utile de prolonger le sondage 1980 en direction de la zone des tombes afin d'étudier la relation existant entre le niveau d'habitat le plus ancien et les tombes qui sont apparemment contemporaines de ces tombes.

- Structures d'habitat.

La forme des habitations du Néolithique valaisan reste à ce jour mal connue puisque l'on ne possède à ce jour qu'un seul plan d'habitation interprétable, celui du niveau inférieur du Petit-Chasseur à Sion. Les structures mises en évidence dans le sondage 1980 de Sembrancher montrent que les vestiges de cabane sont, sur ce site, particulièrement intéressants.

Il conviendra donc d'élargir la surface fouillée pour obtenir une surface d'étude suffisante pour étudier ce genre de problème ce qui doit représenter une surface de 400 à 500 m².

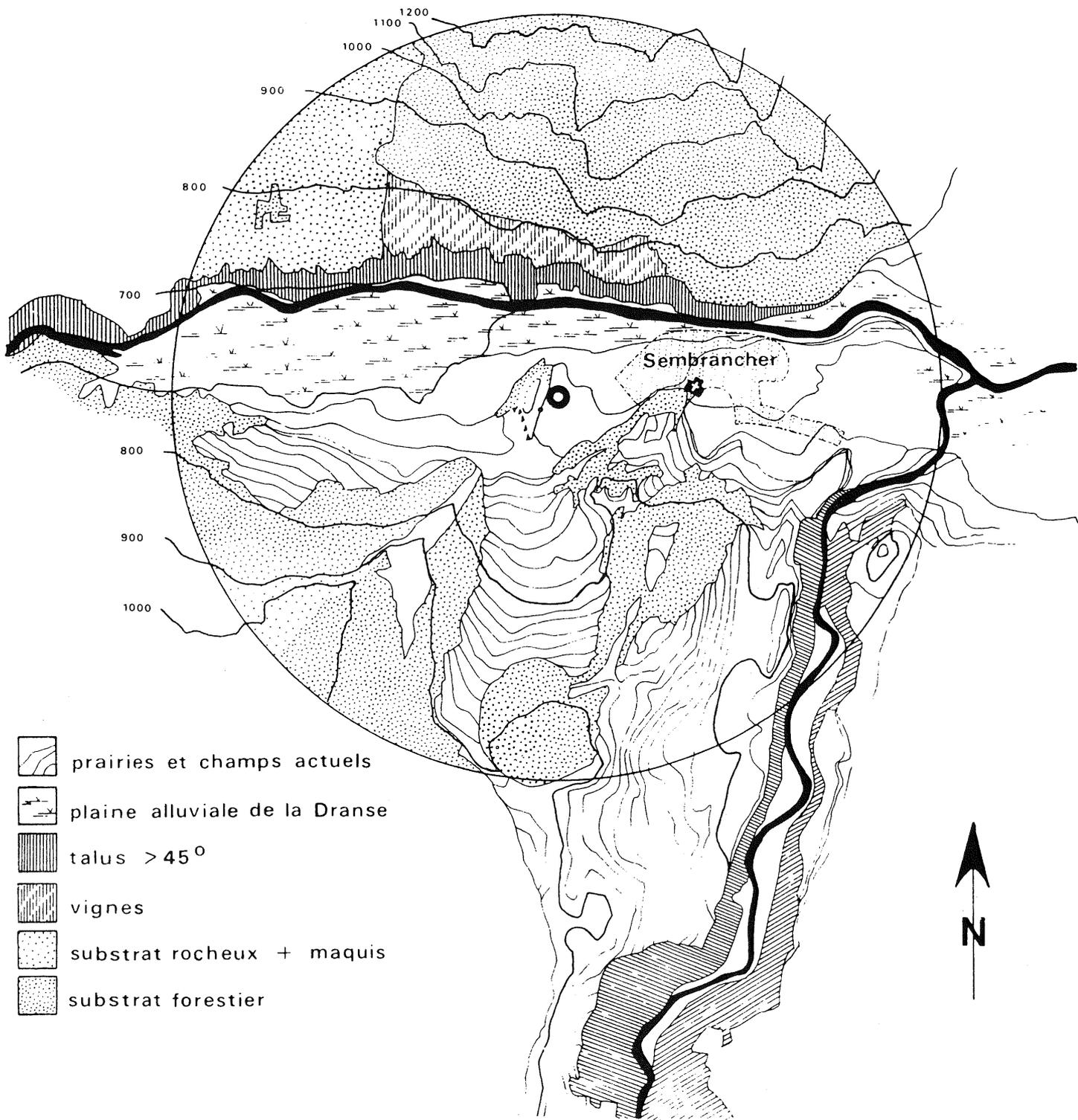


Fig. 1. Structure du territoire de 10 minutes (2 km environ) entourant le site préhistorique de Sembrancher.

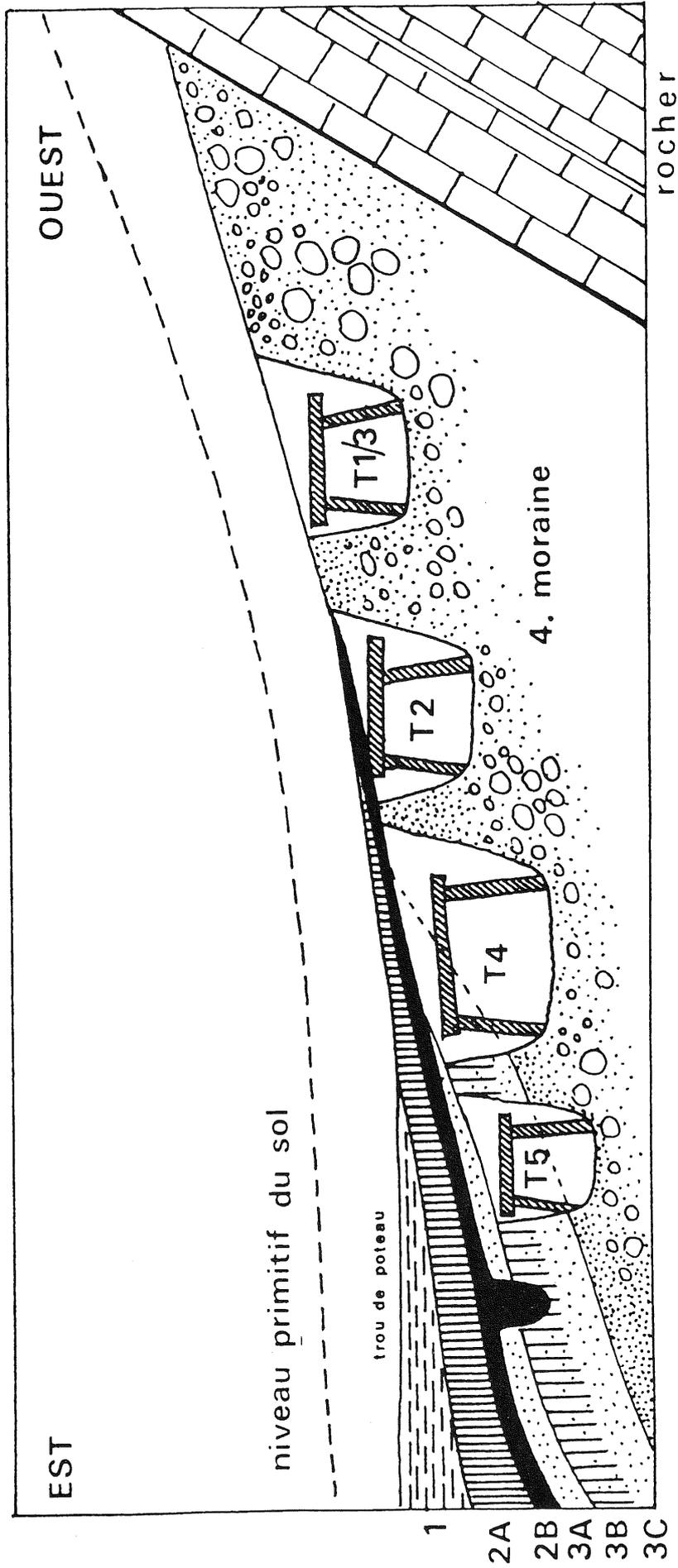


Fig. 2. Sembrancher, Crêt-à-Polet. Coupe schématique de l'implantation des tombes (observations 1979).

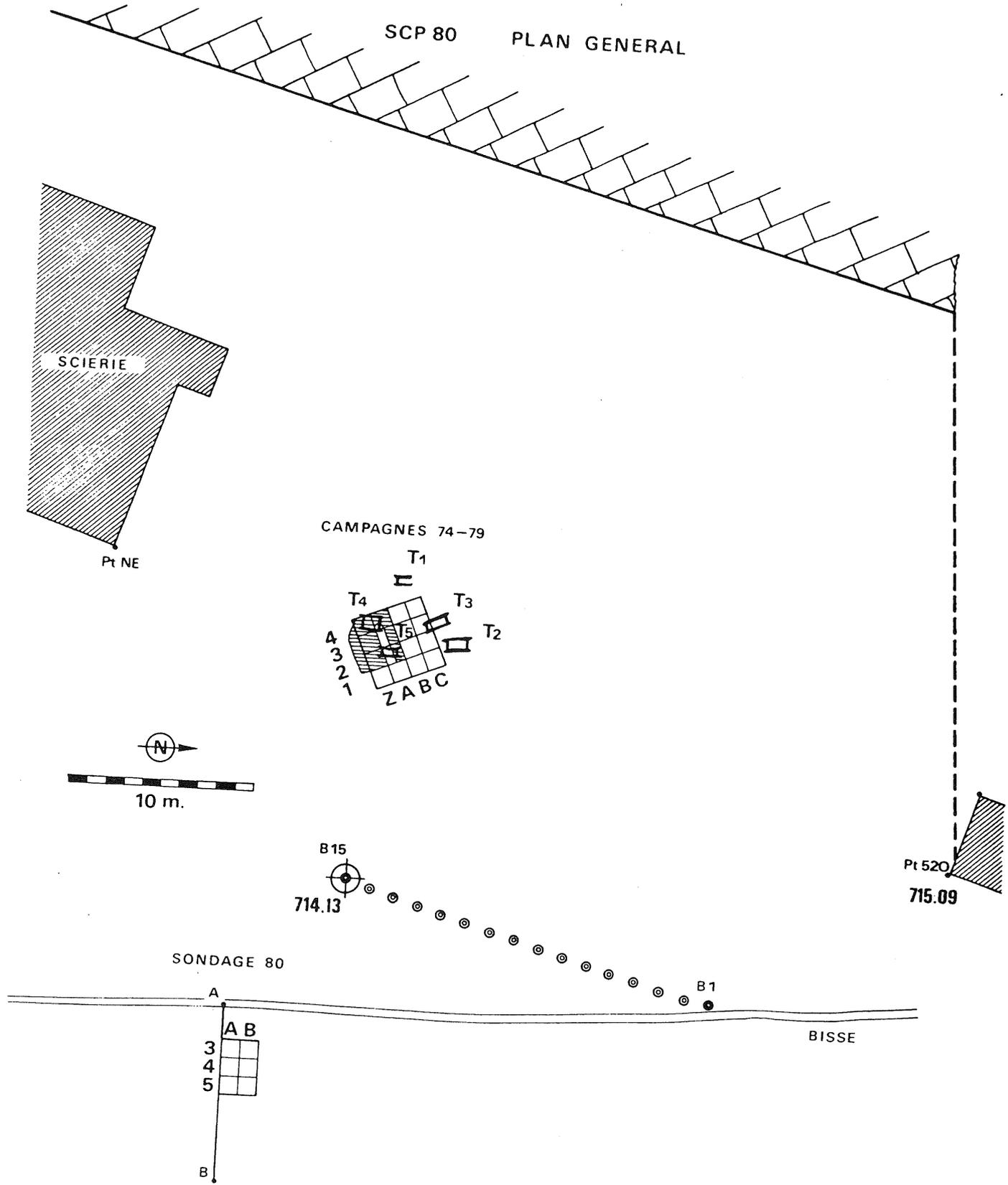
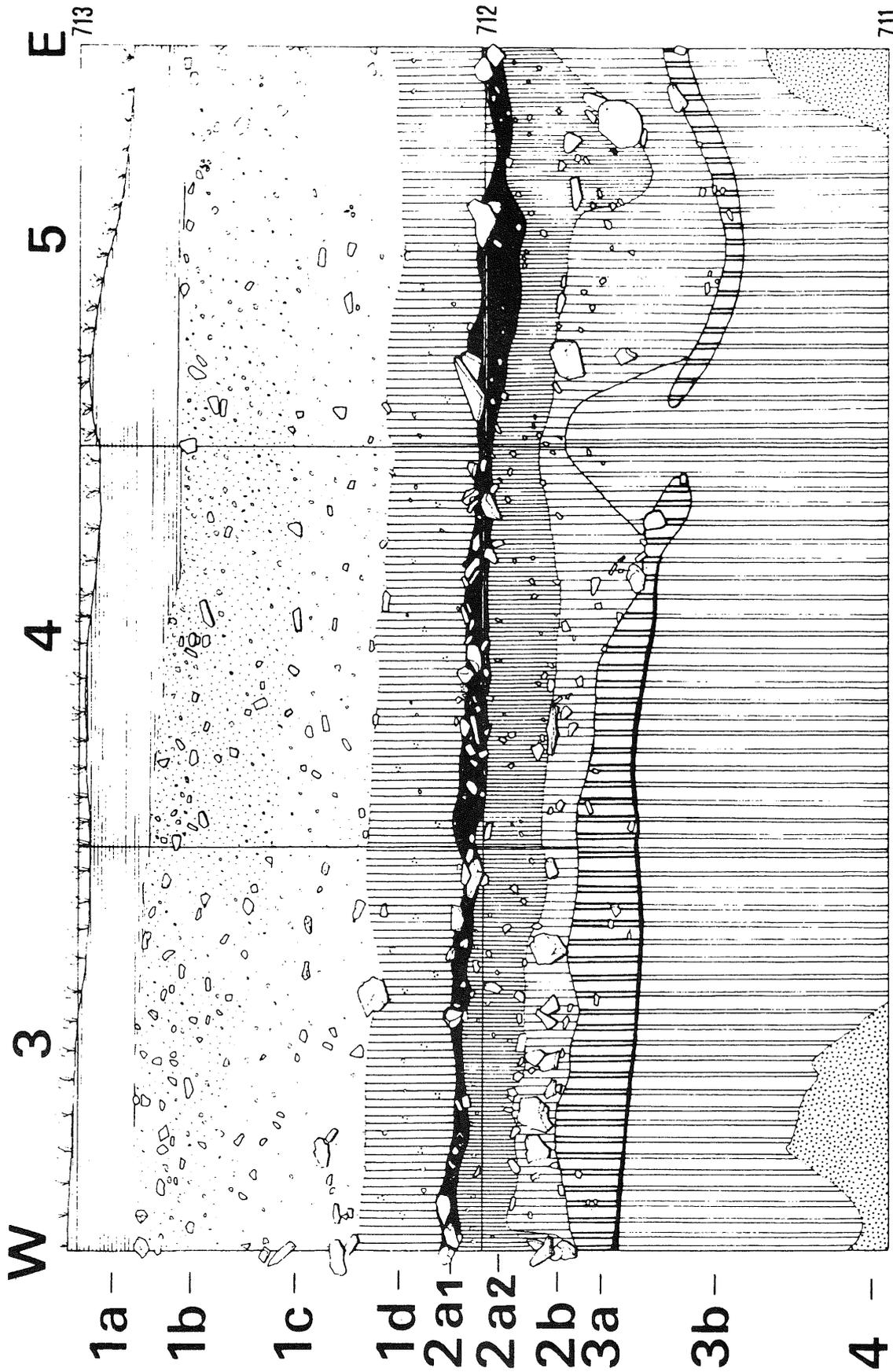


Fig. 3. Sembrancher, Crêt-à-Polet. Plan de situation des fouilles 1979 (tombe) et du sondage 1980.



SCP 80 stratigraphie nord ligne B-C

Fig. 4. Stratigraphie du sondage 1980, ligne B-C entre 3 et 5.

SEMBRANCHER CRET A POLET 1980 : PROFIL DES COUCHES SELON L'AXE SUD-NORD

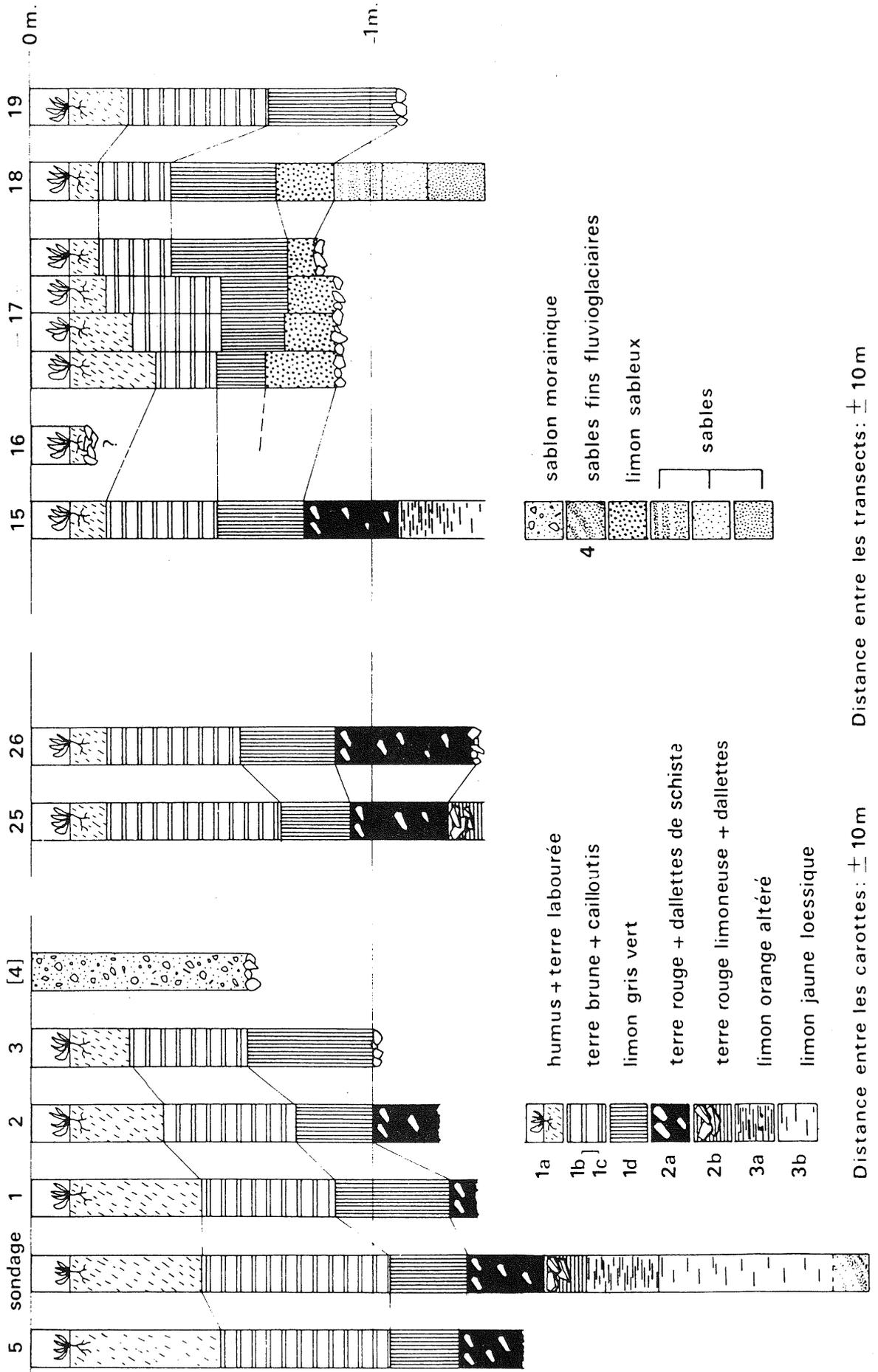


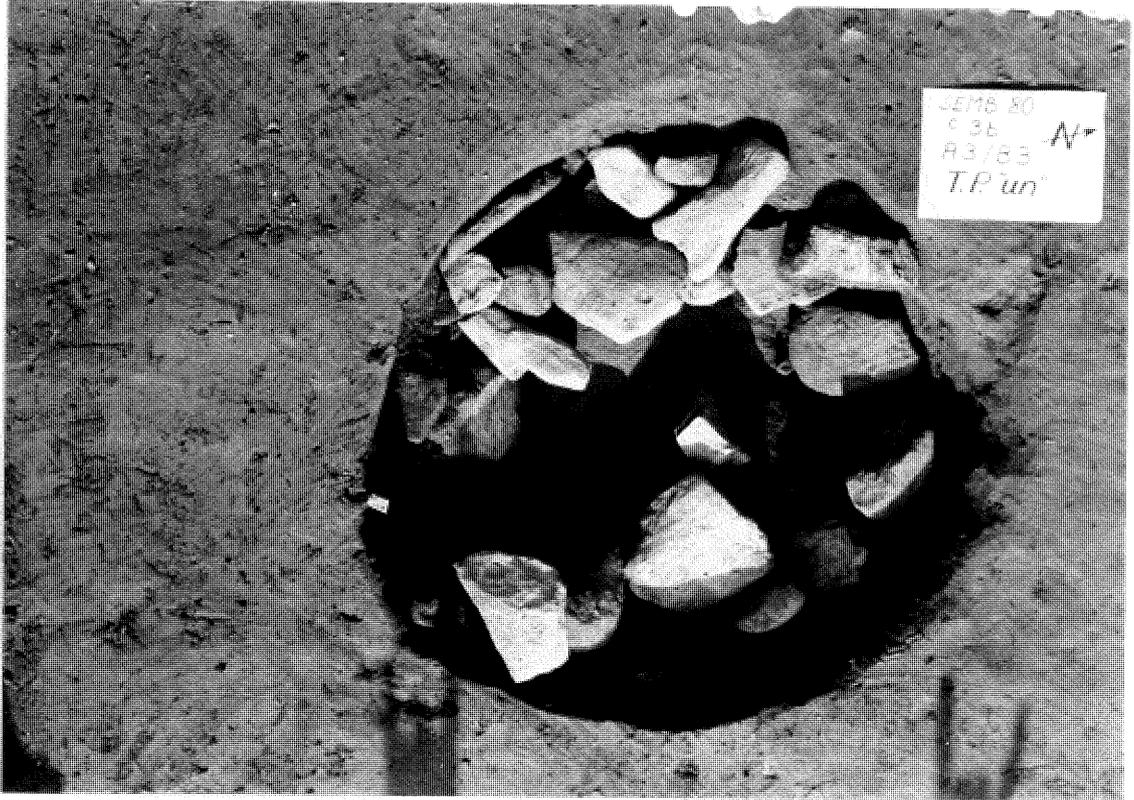
Fig. 5. Résultats des sondages à la tarière.



1. Sembrancher, Crêt-à-Polet. Emplacement du sondage 1980.



2. Sembrancher, Crêt-à-Polet. Sondage 1980. Troisième décapage de la couche 2b.



3. (en haut). Sembrancher sondage 1980.
Trou de poteau de la couche 3b avec calages de pierres.



4. (ci-contre). Le même trou de poteau après enlèvement des pierres de calage.

TABLE DES MATIERES

1.	<u>Chronique des fouilles.</u>	2.1.
1.1.	<u>Etat des connaissances en 1979.</u>	2.1.
1.1.1.	Le cimetière du Néolithique moyen (environ 3200 BC).....	2.1.
1.1.2.	L'habitat néolithique de la couche 2b.....	2.1.
1.2.	<u>Le sondage 1980. Objectifs.</u>	2.1.
1.2.1.	Objectifs.....	2.1./2.2.
1.2.2.	Les opérations de terrain.....	2.2./2.3.
2.	<u>Partie technique.</u>	2.3.
2.1.	<u>Topographie.</u>	2.3.
2.1.1.	Mise en place du carroyage.....	2.3.
2.1.2.	Prospection à la tarière.....	2.3./2.4.
2.2.	<u>Méthode d'enregistrement.</u>	2.4.
2.2.1.	Les décapages et la stratigraphie.....	2.5.
2.2.2.	Le matériel.....	2.5.
2.3.	<u>Stratigraphie et description des couches.</u>	2.5./2.9.
2.4.	<u>Sembrancher Crêt-à-Polet 1980 - Etude paléoethnologique.</u>	2.10.
2.4.1.	Hypothèse de base.....	2.10.
2.4.2.	Méthode d'investigation.....	2.10.
2.4.3.	Premiers résultats.....	2.10./2.11.
2.5.	<u>Sembrancher Crêt-à-Polet. Nouveaux objectifs.</u>	2.12.
2.5.1.	Données actuelles.....	2.12.
2.5.2.	Recherches futures : objectifs et stratégies.....	2.13.

SION (VS)CHANTIER DU PARKING DE LA PLANTAFOUILLE DE SAUVETAGE ETE 1980Alain GALLAY et Riccardo CARAZZETTII. RAPPORT ADMINISTRATIF1. Conditions de l'intervention

Les fouilles archéologiques entreprises en 1980 sur la place de la Planta à Sion se sont déroulées dans le cadre des travaux de construction d'un parking souterrain entrepris par les services de l'Edilité.

"La réalisation d'un parc à voiture sous la Planta avait été envisagé à plusieurs reprises déjà, et constitue l'étape initiale devant entraîner le processus de réanimation de la ville (...) En 1970, l'Etat du Valais et la Commune de Sion avaient organisé un concours d'idées dont l'objectif principal consistait à redonner à la Planta son rôle et sa vitalité d'autrefois. Conçue sur la vase du projet Flux primé au premier rang, l'étude du quartier de la Planta propose depuis 1974 l'aménagement d'une place rendue aux piétons." (Contact, informations de la municipalité No 20, juin 1980).

Ces fouilles de sauvetage, organisées grâce à l'appui de la Commune et du Service des monuments historiques de l'Etat du Valais, ont permis de mettre en évidence un niveau d'occupation préhistorique enfoui dans les graviers du cône d'alluvion de la Sionne à plus de 5m sous la surface de la place actuelle. Les données obtenues complètent de façon substantielle l'idée que l'on se faisait de l'organisation spatiale des toutes premières communautés humaines qui se sont installées à l'emplacement actuel de la ville de Sion.

2. Justification de l'intervention

Les découvertes de la place de la Planta s'inscrivent dans un contexte déjà riche d'observations archéologiques portant sur l'occupation pré- et protohistorique de Sion et constituent à ce titre un point de repère important pour l'histoire de l'agglomération sédunoise.

Rappelons à ce propos les principaux travaux entrepris dans ce domaine par O.-J. Bocksberger (1961 - 1969) puis par le Département d'Anthropologie de l'Université de Genève (1968 - 1973).

1. Fouilles du Petit-Chasseur

1.1. Chantier du Petit-Chasseur I

Parcelles 1320, 5015, 13.028 sur le trajet de l'avenue du Petit-Chasseur devant l'immeuble No 61-63.

Découverte 1961 - Fouilles 1961-1973.

Quatre horizons successifs.

Horizon inférieur

Un sondage profond a permis de mettre en évidence un niveau d'occupation ancien (civilisation ?) daté de 3680 ± 110 av. J.C. (B- 2468).

Un niveau complexe plus tardif comprenant des fosses silos et des tombes en ciste de type Chamblandes - Néolithique moyen, civilisation de Chassey - Cortaillod - Lagozza. Cinq dates comprises entre 3180 ± 230 av. J.C. (B-863) et 2770 ± 90 av. J.C. (B-2472).

Horizon intermédiaire

Plusieurs foyers soigneusement construits. Pratiquement pas de matériel archéologique. Cinq dates comprises entre 2340 ± 80 av. J.C. (B-2474) et 2150 ± 80 (B-2473).

Horizon supérieur

Cet horizon est limité au Petit-Chasseur I et comprend une nécropole de 10 dolmens et cistes avec stèles anthropomorphes (MI, MII, MIII, MV, MVI, MVII, MVIII, MIX, MX, MXI).

Stratigraphie complexe avec Néolithique récent, Campaniforme et Bronze ancien.

Néolithique récent. (dolmen MVI) : 4 dates comprises entre 2340 ± 120 BC (B-2479) et 2070 ± 100 (B-2480).

Une date récemment obtenue à partir du matériel osseux de la couche 5B est légèrement plus ancienne : 2440 ± 100 BC (B-3059).

Néolithique final (Campaniforme)

Trois dates réparties comme suit :

1. Réutilisation du dolmen MVI : 2030 ± 70 BC (B-3062)
2. Première utilisation du dolmen MXI : 1870 ± 70 BC (B-3061) et 1840 ± 80 (B-3064).

Bronze ancien

Quatre dates vraisemblables comprises entre 1970 ± 60 BC (B-865) et 1650 ± 80 (B-2484) et cinq dates discutables comprises entre 1390 ± 60 BC (B-2597) et 970 ± 100 BC (B-2594).

Horizon superficiel

Faible niveau d'occupation La Tène avec deux dates pour le même foyer : 470 ± 120 av. J.C. (B-2466) et $20 \pm$ ap. J.C. (B-2467).

1.2. Chantier du Petit-Chasseur II

Entre l'avenue du Petit-Chasseur et la rue de Lausanne, parcelle 12.720.
Découverte 1967, fouilles 1968, 1969 et 1972.
Deux horizons successifs.

Horizon inférieur

Niveau complexe comprenant plusieurs fonds de cabane des fosses-silos et des tombes en cistes de type Chamblandes contenant des restes de nouveaux-nés - Néolithique moyen, civilisation de Chassey - Cortailod - Lagozza. Quatre dates comprises entre 3550 ± 110 av. J.C. (B-2469) et 2960 ± 260 (B-864).

Horizon superficiel

Niveau peu étendu avec céramique du Bronze final. Plusieurs tombes rattachables à l'époque de La Tène et à la toute première colonisation romaine.

2. Complexe scolaire de Saint-Guérin (lieu dit Planta d'en Bas)

Plusieurs fouilles de sauvetage entre 1964 et 1972.

- Ecole commerciale pour jeunes filles

Parcelle No 1257.

Découverte octobre 1964.

Une ciste de type Chamblandes avec un individu en position contractée - Néolithique moyen, civilisation de Chassey - Cortailod - Lagozza (= Ciste 1).

- Angle bâtiment du foyer - salle de gymnastique

En bordure de l'avenue du Petit-Chasseur.

Découverte avril 1965.

Deux fosses silos avec restes de faune domestique (boeuf, chèvre, mouton et porc) se rattachant probablement à l'horizon inférieur du Petit-Chasseur (Néolithique moyen). Une tombe de l'époque La Tène avec épée ayant conservé son foureau de bronze et umbo de bouclier.

- Rue des Amandiers

Parcelle No 1268.

Découverte entre 1964 et 1969.

Une ciste de type Chamblandes - Néolithique moyen, civilisation de Chassey - Cortailod - Lagozza (= Ciste 2).

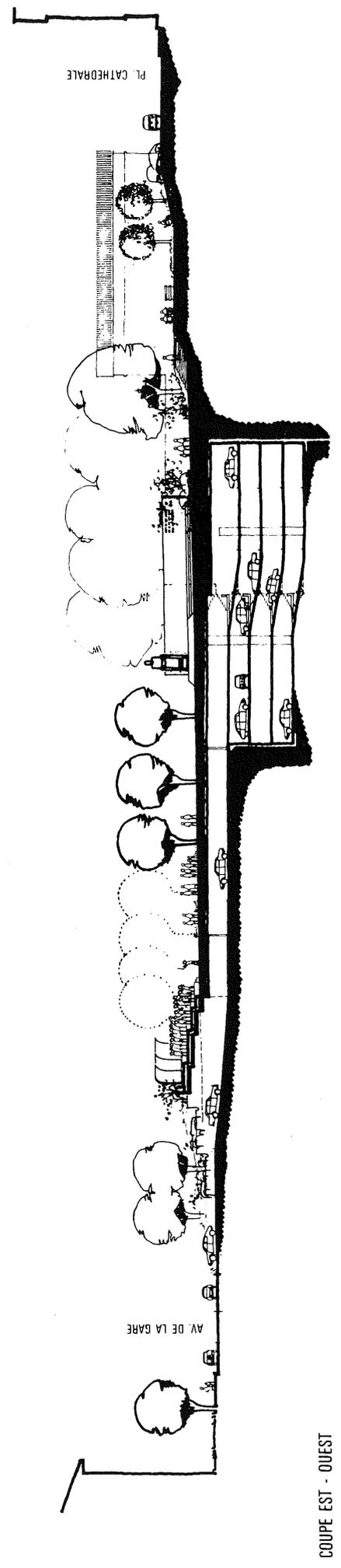
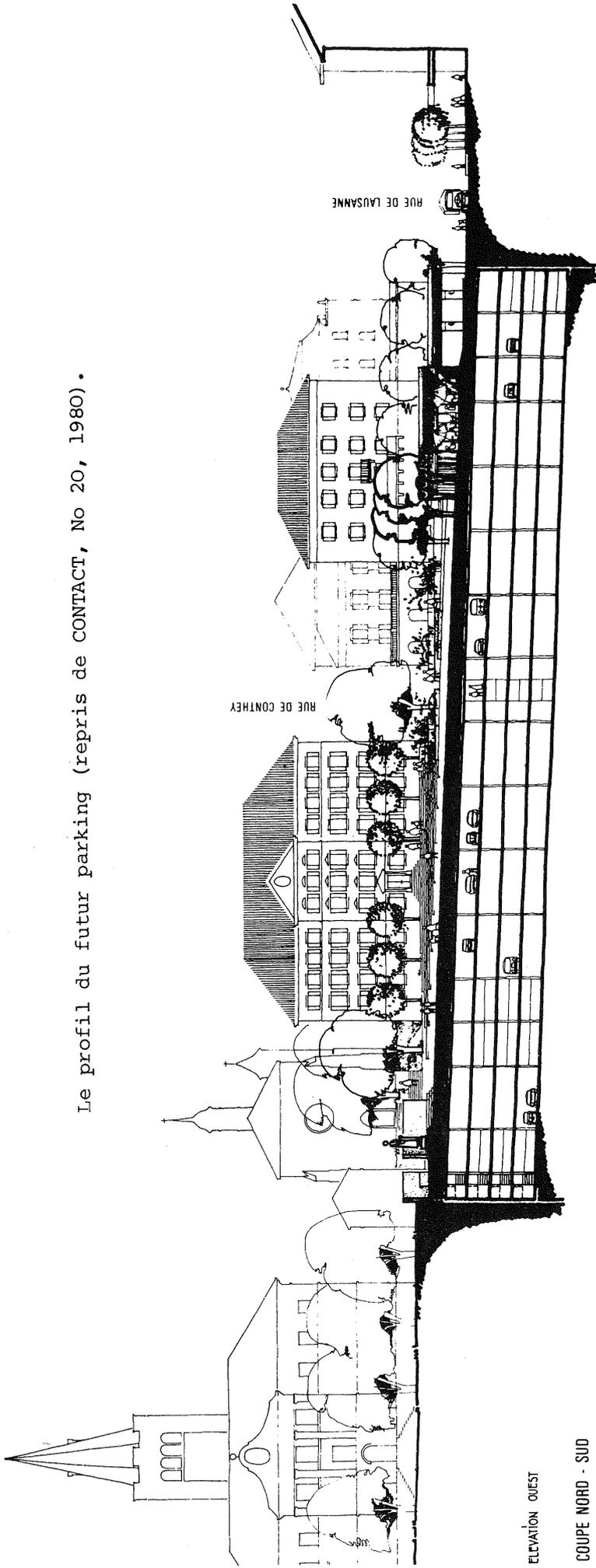
- Bâtiment Hoirie Kolly

Parcelle No 12107 en bordure du chemin des Collines.

Découverte novembre 1970.

Deux cistes de types Chamblandes contenant l'une un adulte et un enfant (ciste 3), l'autre un enfant et un nouveau-né (ciste 4). Néolithique moyen, civilisation de Chassey - Cortailod - Lagozza.

Le profil du futur parking (repris de CONTACT, No 20, 1980).



- Cycle d'Orientation des filles et Direction des Ecoles

Parcelle 1325 en bordure de l'avenue du Petit-Chasseur (No 43).
Fouille été 1972 à l'occasion des travaux d'extension du complexe scolaire de Saint-Guérin.

Un niveau avec céramique romaine. Ancienne nécropole avec urnes cinéraires en grande partie détruite lors de l'implantation du verger occupant la Planta d'en Bas.

3. Chemin des Collines

Parcelles 547 et 12554 (propriété A. de Preux) au chemin des Collines.
Découverte et fouille avril 1965.

Alignement de menhirs. Néolithique moyen, civilisation de Chassey - Cortaillod - Lagozza.

4. Région de la place de la Planta

- Chantier du bâtiment des laiteries réunies

Rue des Vergers.

Découverte février 1972.

Trois sépultures en pleine terre sans mobilier. Epoque romaine ou Haut Moyen Age.

3. Historique des travaux

3.1. Les contacts préliminaires avec les autorités

1. Mis au courant de la construction prochaine d'un parking sur la place de la Planta nous avertissons l'archéologue cantonal, Monsieur l'Abbé Dubuis et le Service des Monuments historiques de l'existence possible de niveaux préhistoriques dans cette zone.

"Ayant appris récemment que l'on avait l'intention de construire un parking souterrain à l'emplacement de la Planta je me permets de prendre contact avec vous pour vous faire part de quelques réflexions à ce sujet.

Je ne sais si la zone est susceptible de livrer des restes historiques (romain et moyen âge); en ce qui concerne les périodes préhistoriques je pense par contre que nous devons être très vigilants. Nous ne sommes pas très loin de l'emplacement des menhirs et il faut s'attendre à tout. Des vestiges peuvent exister dans cette zone même à très grande profondeur (du fait de la rapidité de la sédimentation à la Sionne)". (notre lettre du 10.12.1979).

2. Des contacts favorables ayant été pris avec la direction des travaux du parking (lettre de l'archéologue cantonal du 29.1.1980) nous convenons avec le Service des Monuments historiques de charger Monsieur Riccardo Carazzetti, diplômé en préhistoire de l'Université de Genève du relevé des coupes des zones excavées afin d'y déceler d'éventuels niveaux archéologiques et de récolter une information d'ordre géologique sur la zone (notre lettre du 4.3.1980).

3.2. Les travaux préliminaires

1. Messieurs Carazzetti et Curdy effectuent les premiers relevés stratigraphiques du pourtour de l'excavation aménagée pour la grue du chantier et décèlent pour la première fois un niveau préhistorique.
2. 2 et 3 mai 1980. Une petite équipe du Département d'Anthropologie comprenant Messieurs Corboud, Baudais et Curdy étudie sept coupes réparties en différents points du chantier et décèle dans l'une d'elle (S6) la présence d'un foyer.
Les coupes sont situées (sauf S7) sur le pourtour de la zone excavée où se trouve alors la grue :

S1 + S2 . Zone nord
S3 . Zone ouest côté avenue de la Gare
S4 + S5 . Zone sud côté rue de Lausanne
S7 . En bordure du chantier côté rue de la Tour.

Six tombes de l'époque romaine ou du moyen-âge, partiellement détruites par les travaux sont également décelées dans la partie supérieure du terrassement du chantier, côté est de part et d'autre de restes de maçonnerie anciens appartenant probablement à l'ancienne porte de Conthey (T1 au sud, près de S7, T2 à T6 au nord).

3. 9, 10 et 11 mai. Fouille d'une petite surface en arrière de la coupe S6. Découverte de trois foyers très proches l'un de l'autre. Une tentative de dégagement de la surface de la couche en arrière des coupe S1 et S2 directement au sud des installations d'injection du béton échoue, le trax étant trop lourd. Il est néanmoins possible d'observer également dans cette zone la présence de royers (fouille Corboud, Carazzetti, Curdy et Farjon).
4. Lors de la séance de chantier du 16 mai, et en présence de M. Félix Caruzzo, président de la ville, nous retraçons l'historique des découvertes faites dans la région de Sion. Nous situons l'importance de ce qui a été mis à jour à la Planta et estimons impératif de pouvoir entreprendre une campagne de recherche s'étalant sur 2 à 3 semaines, ceci sans perturber le chantier.

M. le Président Carruzzo souscrit à nos vues et nous situons l'emplacement des recherches qui devraient s'étendrent sur 150-200 m² environ, à une profondeur d'environ 6 m.

Le Consortium devrait donc excaver, avant les recherches, une surface d'environ 200,0 m² sur une épaisseur de 5,0 m, le mètre restant protection du site.
(PV. No 10, 16.5.1980).

Nous constatons alors que le niveau archéologique s'étend sur pratiquement toute la zone du futur parking y compris l'angle nord-est.
5. 19 mai. Premier rapport sur la "découverte d'un niveau archéologique préhistorique sur le chantier du parking de la Planta" (A. Gallay).

6. 29 mai. Travaux topographiques P. Curdy et P. Corboud. Coordonnées des points polygonaux de l'avenue de la Gare et du chemin des Collines en relation avec les mesures prises les 2 et 3 mai.

7. 6,7 et 8 juin. Une équipe comprenant MM. Corboud, Baudais, Curdy et Carazzetti étudie la coupe bordant le secteur de terrain encore en place et réservé aux fouilles.
Le repérage topographique de cette zone est assuré par les points P1 à P20. On procède à deux relevés stratigraphiques complémentaires :

1. relevé d'une bande de 1 m de large sur la totalité de la hauteur de la coupe entre P19 et P20,
2. relevé général des niveaux comprenant les couches archéologiques entre P1 et P20,

et l'on complète les données stratigraphiques recueillies dans le sud du chantier (S1 à S7) par quatre nouvelles coupes S7', S8, S9 et S10, sur le côté ouest de la zone excavée.

8. 13 juin. Le programme des travaux est établi comme suit :

- excavation de réglage 7 au 11 juillet
- fouille proprement dit 14 juillet au 30 août

La fin des travaux est prévue impérativement pour cette dernière date (PV No 14, séance de chantier du 13.6.80).

9. 17,18 et 19 juin. Mise au net sur le terrain des coupes établies d'après les relevés photographiques du 6-8 juin et étude des couches archéologiques apparaissant en coupe. Relevé de la coupe située sous les pierres de la porte de Conthey à l'est du chantier (P. Curdy et R. Carazzetti).

3.3. Les fouilles

1. 7 au 11 juillet. Terrassements de réglage jusqu'au niveau -5.00 m sous la direction de R. Carazzetti (PV No 17 et 18, séance de chantier du 7 et 14.7.1980).

2. 14 juillet au 22 août. Fouilles proprement dites.

3. 22 août. Rapport sur l'état des travaux. Nous demandons de pouvoir prolonger les recherches de quelques jours sans entraver la poursuite des travaux du parking.

Il est décidé que les fouilles pourront se poursuivre jusqu'à ce que le consortium soit dans l'obligation de remblayer derrière le mur ouest 4AD. Dès ce moment, le site des recherches devra être évacué (PV No 24, séance de chantier du 22.8.1980).

4. 29 août. On admet que le Consortium coffrera l'élévation du mur ouest, 3ème sous-sol, avec des ponts de travail, afin d'éviter de prélever des graviers dans la zone des fouilles pour le remblayage de la zone. Cette manière de faire permet de prolonger les fouilles archéologiques. (PV. No 25, séance de chantier du 29.8.1980).

5. 5 septembre. Lors de la séance de chantier hebdomadaire R. Carazzetti présente les principales découvertes faites pendant les fouilles. M. Schwery est heureux de la bonne entente qui a régné entre les intéressés pendant l'exécution des fouilles et souligne que ces recherches archéologiques n'ont entraîné aucun retard dans la réalisation du parc souterrain (PV. No 26, séance de chantier du 5.9.1980).
6. 6 septembre 1980. Fin des travaux.

4. Le travail de terrain : équipe de fouilles et rentabilité

Le nombre de journées de fouilles se monte à 534. Ces dernières se répartissent comme suit :

A. GALLAY	11	C. MASSEREY	10
R. CARAZZETTI	48	P. BAUDAIS	28
K. FARJON	17	A. FLOQUET	5
M. MOTTET	17	S. AMSTAD	12
J. STUDER	8	P. CROTTI	10
C. DUNNING	9	G. PIGNAT	10
B. KOENIG	8	A.M. SCHNEIDER	23
M. DAVID	40	P. CURDY	23
N. ELBIALI	38	N. PLUMETTAZ	11
G. BAUDAIS	20	C. PUGIN	15
D. BAUDAIS	4	Z. PAÏMAN	21
J. BERNAL	38	D. SIERRO	3
C. BRUNIER	28	S. FAVRE	6
B. DUPLAA	16	A. STEPHANY	14
J.-B. GARDIOL	14	N. POUSAZ	11
		P. CORBOUD	16

Le rendement de la fouille peut être calculé en divisant le nombre de journées-fouilleurs (534) par la surface fouillée (270 m²) et s'établit autour de 2 jours/m². Ce chiffre signifie qu'il faut à un fouilleur 2 jours pour fouiller et étudier 1 m² de terrain comprenant une couche archéologique de moyenne complexité.

Le rendement obtenu sur le site de la Planta est excellent; à titre de comparaison nous donnons les chiffres obtenus pour quelques chantiers comparables :

Sion 1971	(fouille du soubassement du dolmen MVI).....	9 jours/m ²
Sion 1972	(fouille de l'habitat Néolithique moyen).....	4 jours/m ²
Sion 1973	(fouille du dolmen MXI).....	10 jours/m ²
Rances 1975	(fouille habitat Bronze moyen).....	3,3 jours/m ²
Rances 1978	(sondages stratigraphiques).....	4,7 jours/m ²
Rances 1979	(fouille extensive, habitat Bronze moyen).....	0,5 jours/m ²
Rances 1980	(fouille habitat campaniforme).....	2,4 jours/m ²

Nous avons en outre bénéficié d'un temps relativement clément la fouille n'ayant été interrompue par les entempéries qu'à trois reprises (2 journées complètes et 1 demi-journée). Ces journées d'interruption sont comprises dans le calcul du rendement. Si l'on déduit ces journées d'arrêt le rendement s'établit autour de 1,9 jours/m² (521 jours de fouilles effectives).

5. Relations extérieures

5.1. Presse

Les articles consacrés aux fouilles de la Planta pendant la période des travaux ont été les suivants :

- Nouvelliste, 24-26 mai 1980. Planta : indices de vestiges archéologiques (non signé).
- Contact (informations de la municipalité), No 20, juin 1980. La Planta va revivre (F. Carruzzo, président de la ville de Sion).
- Nouvelliste, 15 juillet. Et si l'on découvrait des vestiges archéologiques? (non signé).
- Tribune de Lausanne, 2 août. Sous l'historique place de la Planta des bergers du Néolithique ont planté leur tente (L. Varone).
- Tribune de Genève, 21 août. Sion 4000 ans av. J.C. (Valpresse).
- Le Courrier (Genève), 23-24 août. Fouilles de la place de la Planta à Sion. Importantes découvertes archéologiques (M.E.).
- Tribune de Lausanne, 24 août. Sion il y a 6000 ans. Aussi grand qu'aujourd'hui? (J.B.).
- Nouvelliste, 28 août. Fin des travaux de fouilles préhistoriques de la Planta. Un bilan positif (D. Delacrétaz).
- Nouvelliste, 6-7 septembre. Chantier archéologique de la Planta. Les fouilles sont terminées (non signé).

5.2. Radio et télévision

Télévision : reportage de 3 minutes lors des informations régionales de 19h00 le 23 août (régie M. Dayer).

Radio : interviews par Pascal Ture lors des informations régionales de 19h00 le 1er août.

5.3. Visites du chantier

Plusieurs groupes ont visité le chantier en activité :

- Enseignants du cours d'été de recyclage
- Collaborateurs des fouilles du Mont Vully
- Collaborateurs des fouilles de Martigny

Nous avons eu également le plaisir d'accueillir à plusieurs reprises Messieurs Antoine Zufferey, conseiller d'Etat chargé de l'Instruction publique et Félix Carruzzo, président de la ville, que nous remercions vivement pour l'intérêt qu'ils ont porté à nos travaux.

5.4. Conférence

M.R. Carazzetti a donné un compte rendu des travaux effectués à la Planta lors de la séance du cercle genevois d'archéologie consacrée aux fouilles du Département d'Anthropologie le 4 novembre 1980.

6. Collections et documentation

L'ensemble de la documentation est actuellement conservée au Département d'Anthropologie de l'Université de Genève. Elle comprend :

Administration

Un classeur avec correspondance, comptabilité, PV des séances de chantier, articles de presse, etc.

Plans et relevés de terrain

Fiches avec données topographiques numérotées de 1 à 13

Plans : - plan cadastral
 - plan d'extension des limons 6A
 - plan d'extension de la couche 6C2

Fiches de relevés par m² classées par ligne

Coupes : - stratigraphie générale (P19-P20)
 - Coupe des niveaux archéologiques entre P1 et P20 (photographies, relevés par secteurs, interprétation générale)
 - Coupes S1, S2, S3, S7, S8, S9 et S10 (photographies commentées et schémas interprétatifs).

Photographie

Diapositives couleur : 19 classeurs transparents de 24 dias.
 Films noir-blanc : 8 films.

Matériel archéologique

Couches supérieures : 1 monnaie romaine et un tesson de céramique sigillée.

Couches préhistoriques :

Une trentaine de tessons dont 1 bord, 1 fragment de fond et une anse.
 Une hache polie en pierre verte et un éclat poli idem.
 Un ornement perforé en coquille marine (Glycymeris).
 Vingt éclats et lamelles de silex.
 Trente cinq éclats et lamelles en cristal de roche.
 Deux fragments de meule.
 Restes de faune (boeuf, caprinés, cochon) très abondants.

Tout le matériel est marqué en fonction de sa provenance topographique, par exemple :

SP / E9 - 3 : Sion Planta, carré E9, objet No 3

Les fiches de m² permettent de préciser l'attribution stratigraphique de ces matériaux.

Nous avons en outre récolté toutes les pierres éclatées au feu trouvées dans les couches préhistoriques (foyers et couches extérieures) afin d'étudier l'évolution des structures de combustion grâce à l'analyse des liaisons entre fragments dispersés.

Structures

Nous avons prélevé toutes les pierres de la poêle à frire ST. 1 et effectué un moulage de la zone en vue d'une reconstitution à vocation muséographique.

Echantillons C14

Nous donnons ci-dessous la liste de 20 échantillons de charbons récoltés pour datation au C14.

No	Localisation	Couche	Remarques
1*	Près tombe T2	historique	Couche de creusement de la tombe 2
2*	Point P8	8C	Stratigraphie générale
3*	Foyer près S6	6?	
4*	(inconnue)	6B	Limon supérieur
5	ST.1 (G-H/32)	6C2	
6	ST.2 (I-J/31-32)	6C2	
7	ST.3 (I-J/31-32)	6C2-6C3	
8 *	ST.3 (I-J/31-32)	6C2-6C3	
9	ST.3 (I-J/31-32)	6C2-6C3	
10	ST.4 (K-L/29-30)	6C2	
11	ST.7 (K-L/24-25)		
12	Carré F/15	6C3	Souche carbonisée
13	Carré F/15	6C3	Souche carbonisée
14*	ST.34 (G/8)	6C2	
15	ST.18 (K-L/22-23)	6C2	
16*	Carré E/24	8	
17	Carré E/24	8	"Planches"
18	Carré F/24	10	sommet couche 10, contact 8
19	Carré F/24	10	"Planches"
20	(inconnue)	(inconnue)	Loess No 2.

Tableau I. Liste des échantillons de charbons destinés aux datations C14.

Les échantillons marqués d'un astérisque ont été envoyés au laboratoire d'hydrobiologie de Thonon qui se chargera des datations.

Echantillons botaniques

- Charbons de bois pour détermination des espèces.

Couche 6C1. G/10,15 et 16

H/8, 9, 16, 24, 27, 28, 30 et 32

I/15

K/15 et 29

L/23

M/17

N/20, 22 et 23

O/14, 19, 20 et 22

F/9

Couche 6C2. H/15, 29, 31 et 32
I/16

Couche 6B . L/19 et Q/19

Couche 8B. E/24

Structures. ST. 1, 4, 6, 9, 11, 12, 13 et 7

- Macrorestes végétaux

Structures. ST. 2, 3, 6, 7, 9 et 23

Echantillons géologiques et palynologiques

Prélèvements pour chaque couche.

II. RAPPORT SCIENTIFIQUE

1. Données topographiques

Tous les points d'observation sont situés à l'intérieur du périmètre excavé pour l'implantation du parking souterrain prévu dans la moitié orientale de la place de la Planta, parcelle 573.

Nous donnons ci-dessous la position des principaux points cartographiés selon les coordonnées nationales.

1.1. Points extérieurs au chantier principal

Coupes	S1	x = 593. 773.23	y = 120. 154.43
	S2	772.95	151.85
	S3	766.91	134.49
		(767.82)	(133.56)
	S4	779.58	123.72
	S5	788.46	126.74
	S6	788.83	148.86
	S7	807.85	145.03
	S7'	772.07	120.21
	S8	765.92	139.66
	S9	761.83	150.16
	S 10	759.18	157.73

Tombes historiques	T1	x = 593. 805.07	y = 120. 144.90
	T2	800.16	172.34
	T3	799.01	175.96
	T4	798.07	179.31
	T5	796.51	183.50
	T6	794.24	190.32

Maçonnerie en relation avec la porte de Conthey (points de part et d'autre d'un mur).

	M1	x = 593. 803.00	y = 120. 164.09
	M2	802.37	165.70

1.2. Chantier principal

Le carroyage du chantier de fouille sur la base de quatre bornes dont les coordonnées sont :

Borne III	x = 593. 762.74	y = 120. 189.38
Borne IV	758.95	160.42
Borne V	759.70	177.02
Borne VI	773.90	175.16

L'axe B III - B IV délimite la partition est-ouest du carroyage (limite carrés E/F); l'axe B V - B VI la partition nord-sud (limite carré 19/20).

La stratigraphie limitant le chantier à l'est et au sud est définie par les points suivants :

P1	x = 593. 765.39	y = 120. 190.62
P2	767.23	189.87
P3	768.38	188.33
P4	769.41	186.59
P5	770.38	184.97
P6	771.63	183.31
P7	772.51	181.54
P8	773.19	179.66
P9	773.62	177.79
P10.	774.23	175.84
P11.	773.56	173.98
P12.	772.81	172.27
P13.	771.97	170.39
	(772.09)	(170.05)
P14.	771.33	168.29
P15.	770.28	166.66
P16.	769.41	164.84
P17.	768.85	164.04
P18.	767.16	163.08
P19.	765.30	162.25
P20.	763.73	161.45

2. Données stratigraphiques

2.1. Stratigraphie générale

Les terrassements effectués pour l'implantation du parking n'ont rencontré que des sédiments alluviaux en relation avec le cône de la Sionne. Les deux niveaux limoneux jaunes en relation avec l'occupation humaine préhistorique (couches 6, 8 et 10) constituent les seuls éléments remarquables de cette stratigraphie où s'observent de nombreux chenaux d'érosion.

Une coupe générale des terrains a été relevée entre les points P19 et P20 du chantier principal. La séquence observée est la suivante :

Couche 1.

- Sol actuel de la place de la Planta. Alt. 511.80
- Gravier. Probablement remblayage artificiel moderne. Alt. 511.80-511.50.

Couche 2.

- Sédiment hétérogène (argile, graviers, mortier à la chaux et restes de muret cimenté à la chaux). Alt. 511.50-511.30.
- Empierrement reposant sur un mince niveau de mortier. Alt. 511.30-511.17.

Couche 3.

- Argile et gravillons oxydés, squories de fer, restes de faune. Inter-calation d'un mince niveau brun-noir. Alt. 511.17-511.00.

- Niveau de cendre et charbon de bois. Alt. 511.00-510.98.
 - Niveau fortement rubéfié (coloration orange). Argile, sables oxydés, graviers. Alt. 510.98-510.85.
 - Argile bleue, graviers et quelques grosses pierres. Alt. 510.85-510.65.
 - Sable et argile et traces d'oxydation. Alt. 510.65-510.62. Ce niveau correspond approximativement au niveau ou devrait se situer le sol des tombes observées en bordure de la rue de la Tour (T1 à T6).
- EPOQUE ROMAINE?
- Argile et graviers bleus avec zone superficielle compacte. Alt. 510.62-510.40.
 - Sables et graviers. Alt. 510.40-510.25.

Couche 4.

- Limon gris grossier. Alt. 510.25-510.00
(Le fond des tombes T1 à T6 se situe approximativement à ce niveau).
- Limon gris très graveleux. Alt. 510.00-509.80.

Couche 5.

- Graviers grossiers. Alt. 509.80-507.10.

Couche 6.

- Limon beige (couche 6A). Alt. 507.10-506.80.
- Complexe des couches archéologiques 6B et 6C. Limons jaunes et couche charbonneuse. Alt. 506.80-506.60. OCCUPATION PREHISTORIQUE.

Couche 7.

- Graviers avec quelques intercalations sableuses observés entre 506.60 et 505.00.

2.2. Stratigraphie des niveaux préhistoriques. La série des limons 6 sur le chantier principal

La couche 6 présente 5 subdivisions : 6A, 6B, 6C1, 6C2 et 6C3. Les trois couches 6C correspondent à l'occupation préhistorique au sens strict.

La couche 6A.

Limon beige-vert gravillonneux contenant des charbons de bois et des esquilles d'os et épais de 10 à 20 cm. Le sommet et la base de ce dépôt présentent des altérations de couleur orange (oxydations). Cette couche, qui est très mal conservée a été observée 1. en coupe aux points P1-2, P10-12 et P13-14-15 et 17; 2. en surface dans les m² E/3-4. La faible extension de ce dépôt est due à l'érosion provoquée par de nombreux chenaux d'écoulement ayant érodé les couches sous-jacentes.

La couche 6B.

Limon gris contenant de nombreuses poches caillouteuses. L'épaisseur de cette couche est très variable du fait des perturbations mentionnées. Elle est stérile du point de vue archéologique mais contient quelques petits charbons de bois transportés par le ruissellement avec le reste des sédiments.

Le contact avec le niveau 6C1 sous-jacent présente cinq modalités :

- Contact simple,
- mince niveau intercalaire sableux,

- mince niveau sableux sur niveau argileux,
- mince niveau argileux seul,
- mince niveau de gravillon.

La couche 6C1.

Limon grossier originellement de couleur grise altéré par l'occupation humaine qui lui a donné une coloration brun-noir (oxydation et carbonisation). Cette couche d'épaisseur variable (8 cm) s'étend sur la presque totalité du site. Dans les zones où elle a été érodée par l'action torrentielle on observe des affleurements des couches 6C2 ou 7.

La couche 6C2.

Limon (ou Loess?) jaune orange atteignant 12 cm. L'extension spatiale irrégulière de cette couche peut avoir plusieurs causes : sédimentation irrégulière, lessivage, érosion torrentielle en relation avec les chenaux d'écoulement susjacentes, remaniement éolien, irrégularité de la surface de la couche 7. Par endroit cette couche présente des altérations de couleur (brun-orange, noirs, gris clairs) en relation avec l'activité humaine (oxydation, carbonisation, calcination) ou à des percolations de la couche 6C1 (brun-noir).

La couche 6C3.

La couche 6C3 est constituée par des poches de limon gris de faible épaisseur (3 cm) étroitement localisées comblant les dépressions creusées en surface de la couche 7. La couleur d'origine est souvent altérée (noir ou brun-rouge) par des phénomènes de carbonisation et d'oxydation.

De manière générale on a pu observer suivant les zones les séquences stratigraphiques suivantes :

Couches 6B - 6C1 - 6C2 - 6C3 - 7
 6B - 6C1 - 6C2 - 7
 6B - 6C1 - 6C3 - 7
 6B - 6C1 - 7
 6B - 6C2 - 6C3 - 7
 6B - 6C2 - 7

2.3. Les niveaux archéologiques inférieurs des couches 8 et 10

Au moins deux autres niveaux archéologiques existent sous le niveau principalement étudié. Ces deux niveaux ont notamment été observés en stratigraphie entre les points P2 et P10 de la coupe principale où existent plusieurs intercalations limoneuses.

La séquence observée au point P8 se présente comme suit :

Couches 6. Epaissees et bien marquées (50 cm)
 Couche 7 . Gravier alluvionnaire (60 cm)
 Couche 8 . 8a. Petit niveau d'argile jaune-gris sans
 charbons de bois
 8b. Limon gris sableux avec charbon de bois
 8c. Lit d'argile jaune avec charbons et traces
 de rubéfaction.

L'ensemble des trois niveaux est épais de 20 cm. Une petite fosse à remplissage gravillonneux présentant à la base un niveau rubéfié et de gros charbons de bois se rattache à cet ensemble.

Couche 9 . Sable et gravier alluvionnaire gris jaune sans charbons (10 cm).

Couche 10. Limon sableux gris avec traces de rubéfaction. Mince niveau intercalaire d'argile jaune rubéfié à sa base avec charbons de bois (15 à 30 cm). Cette couche est recoupée par la fosse de la couche 8.

Couche 11. Gravier alluvionnaire visible sur 1,50 m.

Il est difficile de suivre ces niveaux sur de grandes distances car il s'agit d'inclusions limoneuses lenticulaires de faible extension. Les corrélations à longue distance restent donc incertaines. D'autres lentilles du même type sont présentes sur la totalité de la hauteur des coupes dégagées par les terrassements.

2.4. La série des limons 6 dans la partie méridionale de la zone excavée

Les limons 6 et les traces d'occupation humaine se retrouvent sur toute la surface excavée. Les corrélations de détail à l'intérieur des limons 6 restent par contre délicates. Sept coupes permettent de se faire une idée des variations latérales de faciès.

Coupe S1.

La coupe présente deux couches limoneuses (LS et LI) séparées par un épais niveau de gravier.

Couche 5. Gravier alluvionnaire (G)

Complexe des couches 6.

- | | | |
|----|--|---|
| LS | | 1. Limon et pierres (F) |
| | | 2. Limon sableux gris (E1) |
| | | 3. Gravier alluvionnaire (E) |
| LI | | 4. Mince niveau argile gris clair (C1) |
| | | 5. Limon brun rouge sans gravillon (B3) |
| | | 6. Limon brun rouge avec gravillon (B2) |
| | | 7. Limon noir charbonneux et gravillon (B1) |

Couche 7. Gravier alluvionnaire (A)

Coupe S2.

Les deux niveaux limoneux LS et LI sont également nettement dissociés.

Couche 5.

1. Gravier alluvionnaire (H)
2. Limon gris brun sableux mélangé à du gravillon.
Niveau sableux à la base (G)

Complexe des couches 6.

- | | | |
|----|--|--|
| LS | | 1. Limon sablo-argileux gris-clair avec coloration (altérations) jaunâtres (F) |
| | | 2. Gravier alluvionnaire et fraction fine de base (E) |
| | | 3. Sable gris (D) |
| LI | | 4. Limon argileux gris avec intercalations de sable gris (C2) |
| | | 5. Argile gris clair compacte et altération vanille (C1) |
| | | 6. Argile brun-noir riche en matière organique (B) |

Couche 7. Gravier alluvionnaire (A)

Coupe S3.

Niveau limoneux supérieur LS partiellement détruit par des ravinements.

Couche 5. Gravier alluvionnaire (H)

Complexe des couches 6.

- | | | |
|----|--|---|
| LS | | 1. Limon sableux gris-clair (F) |
| | | 2. Gravier alluvionnaire (E) |
| LI | | 3. Limon gris-beige avec mince niveau de sable surmontant un mince niveau de limon blanc très fin (C+D) |
| | | 4. Sable gris (C+D) |
| | | 5. Limon beige (C1) |
| | | 6. Limon brun foncé (B1) |
| | | 7. Limon orangé (B2) |

Couche 7. Gravier alluvionnaire avec niveau sablo-argileux en surface (A).

Coupe S7.

Cette coupe ne présente qu'un seul niveau limoneux. Les traces en relation avec l'occupation humaine y sont limitées.

Couche 5. Gravier alluvionnaire (H). Très grossier.

Complexe des couches 6.

1. Limon grossier avec niveau intercalaire sableux. Charbons de bois et esquille d'os (D).
2. Limon fin (D).

Couche 7. Gravier alluvionnaire (A).

Coupe S8.

Présence de deux niveaux limoneux superposés.

Couche 5. Gravier alluvionnaire (H)

Complexe des couches 6.

- | | | |
|----|--|--|
| LS | | 1. Limon gris beige avec mince intercalation de limon blanc très fin de type C1 (F). |
| | | 2. Gravier alluvionnaire (E) |
| LI | | 3. Limon très sableux fin (D) |
| | | 4. Mince niveau limoneux blanc C1 |
| | | 5. Limon brun avec mottes orangées (B1+B2) |
| | | 6. Mince niveau de base noir très riche en matière organique (B3) |

Couche 7. Gravier alluvionnaire (A)

Coupe S9.

Deux niveaux limoneux également.

Couche 5. Gravier alluvionnaire (H)

Complexe des couches 6.

- | | | |
|----|--|--|
| LS | | 1. Limon argileux brun (F/G?) |
| | | 2. Gravier alluvionnaire et sable (E) |
| | | 3. Sable gris |
| LI | | 4. Limon brun avec nombreux charbons de bois (C/D) |
| | | 5. Traces limoneuses blanches discontinues (C1) |
| | | 6. Limon foncé, sable et argile, quelques charbons de bois (B) |

Couche 7. Gravier alluvionnaire (A)Coupe 10.

Niveau limoneux supérieur partiellement érodé.

Couche 5. Gravier alluvionnaire (H)Complexe des couches 6.

- LS 1. Limon argileux brun grossier (F/G)
- 2. Gravier alluvionnaire et sable (E)
- LI 3. Limon brun compact et charbons de bois. Mince niveau charbonneux et os à la base (C/D)

Couche 7. Gravier alluvionnaire A

Sur l'ensemble des coupes les traces d'occupation humaine occupent toujours la base des limons inférieurs LI. Cette observation nous incite à corrélérer ce niveau avec l'occupation principale observée dans la zone fouillée. Nous proposons donc les corrélations suivantes :

Limons LS	=	Couche 6A
Gravier alluvionnaire	—————	
Limons LI	=	Couches 6B et 6C1-3.

3. Description des sols archéologiques

Nous donnons ci-dessous une description du sol 6C1, les sols 6C2 et 6C3 seront décrits avec les structures. Ce sol correspond à la phase d'abandon du site.

G-H/27-33

Sol de coloration noire (cendres et charbons) relativement plat. Pas de pierres posées ou affleurantes. Pas de matériel archéologique.

G-H-I/21-26

Monticule recouvert de pierres, limité à l'est par une dépression orientée N-E/S-W et à l'ouest par un chenal.

J-O/21-30

Remontée du sol depuis la dépression mentionnée ci-dessus. Concentration de cailloux et d'ossements dans les m² J-P/21-23. Les empierrements sont relativement bien individualisés.

H-Q/16-19

Prolongement vers le sud de la zone décrite en J-O/21-30 mais surface plus régulière. Les empierrements sont mieux délimités. Cuvette tapissée de cailloux en L/16.

J-Q/15-16

Surface régulière. Les concentrations de cailloux sont rares et ceux-ci sont posés à plat. En N/13 cuvette tapissée de quelques cailloux. Des poches de gravier 7 affleurent à la surface de ce sol.

E-I/4-19

Surface irrégulière avec empierrements dispersés et zones de concentration de matériel (os, silex, tessons). Ce matériel est réparti autour d'un monticule qui est situé au centre de la zone et est aligné dans l'axe du chenal. En F/9 et F/15 deux cuvettes semblables aux précédentes.

4. Les structures archéologiques

4.1. Généralités

La couche 6C est caractérisée par l'exceptionnelle abondance des structures de combustion, situation rare dans les habitats préhistoriques fouillés en Valais si l'on écarte la couche 7 du Petit-Chasseur 1.

- Classement des structures

1. Les Foyers

Foyers à plat. Les foyers à plat correspondent à des zones de combustion sans aménagements spéciaux. Les restes de combustion, cendres et charbons peuvent être associés ou non à des pierres. Ce type de foyer est rare dans les habitats préhistoriques valaisans.

Foyers en cuvette. Le feu a été allumé dans une cuvette creusée intentionnellement. La couche de cendre peut être recouverte ou non de pierres. Lorsqu'elles sont présentes, ces dernières sont régulièrement disposées sur la couche cendreuse en un dispositif dont la fréquence prouve le caractère intentionnel. Le foyer avec pierres St.4 présente en outre deux amas de pierres diamétralement opposés qui pourraient avoir calé deux petits piquets verticaux.

Les foyers en cuvette avec pierres sont très caractéristiques de la couche 7 du Petit-Chasseur I (Néolithique récent) qui présente de nombreuses affinités avec le niveau préhistorique de la Planta.

"Poêle à frire". Nous conserverons ce terme pour désigner un type de foyer très particulier tout en étant conscient de son inadéquation puisque nous ignorons à ce jour, et sa destination, et son fonctionnement. Il s'agit d'un agencement très régulier de petites dalles de pierre de forme circulaire et de faible diamètre reposant parfois sur un mince niveau de charbon de bois résultant d'une combustion sur place (sol rubéfié). Ce type de foyer n'est pas inconnu en Valais, nous en avons fouillé plusieurs exemplaires dans la couche 13 du Petit-Chasseur II (Néolithique moyen).

2. Les Fosses

Les fosses de la Planta sont pratiquement toujours des fosses peu profondes (10-30 cm) très différentes de fosses-silos du Néolithique moyen valaisan (horizon inférieur du Petit-Chasseur, St. Léonard, Rarogne). Leur remplissage contient parfois des pierres et des restes de combustion résultant de la vidange de foyers. Les fonds ne présentent pas de traces de rubéfaction.

Ce type de structure n'a jamais été observé dans les niveaux préhistoriques du Valais.

La fosse 7A, très étroite et profonde, s'écarte des modèles précédents.

3. Les trous de piquet

Les trous de piquets de la Planta sont toujours de petits diamètre et présentent rarement des pierres de calage. Ils sont certainement en relation avec des structures très légères. Aucun plan cohérent d'organisation n'est décelable.

4. Empierrement

La structure 16 constituée par un empierrement vaguement quadrangulaire reste unique. Nous ne connaissons pas de structures équivalentes ailleurs.

- Insertion stratigraphique des structures

Toutes les structures fouillées se rattachent aux subdivisions de la couche 6C :

St.1 (G-H/32)	Poêle à frire	6C2
St.2 (I/32)	— Foyer en cuvette avec pierres	6C2
St.3A (I-J/31)	Foyer en cuvette avec pierres	6C3 puis 6C2
St.3B (I-J/31)	Trou de piquet	6C3*
St.4A (K-L/29-30)	Foyer en cuvette avec pierres	6C2
St.4B (K-L/29-30)	Foyer à plat sans pierres	6C2*
St.4C (K-L/29-30)	Trou de piquet	6C3
St.5 (H-I/27)	— Trou de piquet	6C1
St.6A (K-L/27-28)	— Fosse peu profonde sans pierres	6C2
St.6B (L/28)	— Fosse peu profonde sans pierres	6C2
St.7A (K-L/24-25)	Fosse étroite	6C3*
St.7B (K-L/24-25)	Poêle à frire	6C2
St.7C (K-L/24-25)	Fosse peu profonde sans pierres	6C2
St.8 (M/27)	— Trou de piquet	6C2
St.9 (N/25-26)	— Foyer à plat avec pierres	6C2
St.10 (N-O/24-25)	— Foyer à plat avec pierres	6C2
St.11 (N/24)	— Poêle à frire	6C2
St.12 (O/24)	— Poêle à frire	6C2
St.13 (O/24)	Poêle à frire	6C2
St.14 (N-O/23)	— Fosse peu profonde avec pierres	6C2
St.15 (O/22-23)	Fosse peu profonde avec pierres	6C2
St.16 (N-O/20-22)	Empierrement	6C1/6C2
St.17 (L/23-24)	— Trou de piquet	6C1*
St.18 (L/23)	— Trou de piquet	6C2
St.19A (Q/18)	— Trou de piquet	6C3
St.19B (Q/18)	— Trou de piquet	6C3
St.20A (N/19)	Trou de piquet	6C1
St.20B (N/19)	— Trou de piquet	6C1
St.21 (M-N/13-14)	— Trou de piquet	6C2
St.22 (L/14)	— Foyer en cuvette avec pierres	6C1
St.23 (K-L/16-17)	— Foyer en cuvette avec pierres	6C2
St.24A (K/19)	— Trou de piquet	6C1
St.24B (K/19)	— Trou de piquet	6C1
St.25 (J/18-19)	— Foyer en cuvette avec pierres	6C3*
St.26 (H/26)	— Trou de piquet	6C2
St.27 (G/13)	— Trou de piquet	6C1*/6C2
St.28 (G/19)	— Trou de piquet	6C2
St.29 (G/9)	Trou de piquet	6C2
St.30 (F/9)	— Trou de piquet	6C1/6C1*/6C2
St.31 (F/12)	— Trou de piquet	6C1/6C1*/6C2
St.32 (F/19)	Foyer à plat sans pierres	6C2
St.33 (E/13)	— Trou de piquet	6C1*/6C2
St.34 (G/8)	Foyer en cuvette sans pierres	6C2

Le tableau 2 permet d'avoir une vue d'ensemble de la situation. La plupart des structures se rattachent à des sols bien individualisés, d'autres, plus rares, sont situées à l'intérieur même des unités stratigraphiques (indication de couche avec astérisque). L'occupation humaine la plus dense est incontestablement celle qui est liée au sol 6C2. L'intervalle de temps séparant les diverses phases 6C1, 6C2 et 6C3 n'est certainement pas très important. Moins d'une année a certainement dû s'écouler entre l'implantation des premiers foyers sur la surface de la couche 7 et l'inondation qui a tout recouvert (couche 6B). La fraîcheur remarquable des vestiges (structures et objets) parle également en faveur d'une occupation relativement brève.

- Disposition topographique des structures

On peut distinguer trois zones :

Zone 1 (G-P/20-33)

Forte concentration de foyers avec zone de fosses périphériques. Le centre de cette zone semble se situer dans la région malheureusement détruite par les terrassements (rampe d'accès au chantier). L'empierrement St.16 est situé à la limite méridionale de cette concentration.

Zone 2 (J-Q/6-19)

Zone pauvre en structures avec sol 6C2 régulier. Trois foyers peu caractéristiques (St. 22, 23 et 25).

Zone 3 (D-I/4-19)

Zone pauvre en structures avec sol irrégulier. Un seul foyer peu caractéristique (St.34).

Les trous de piquet se répartissent de façon équilibrée entre les trois zones sans présenter de disposition interprétable :

Zone 1 : 7 trous de piquet
 Zone 2 : 7 trous de piquet
 Zone 3 : 6 trous de piquet

4.2. Description des structures

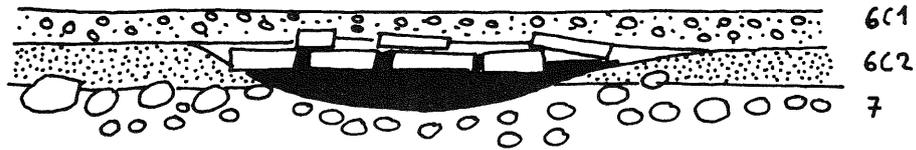
Structure 1. "Poêle à frire" (G-H/32)

- CONS. Conservé en totalité.
- STR. EV. Assemblage circulaire de dalles plates, cassées ou rubéfiées posées dans une petite fosse. Sous les dalles régulièrement assemblées on observe un dépôt de charbons et de cendres grises d'une épaisseur de 2 à 4 cm.
 Diamètre de l'assemblage, 45 cm; diamètre de la fosse, 40 cm; profondeur 10 cm.

	SOL 6C1	6C1*	SOL 6C2	6C2*	SOL 6C3	6C3*	Incert.	
Foyer à plat avec pierres			2					2 } 4
Foyer à plat sans pierres			1	1				2 } 2
Foyer en cuvette avec pierres	1		3		1	1		6 } 7 } 16
Foyer en cuvette sans pierres			1					1 } 5
"Poêle à frire"			5					
Fosse peu profonde avec pierres			2					2 } 3 } 6
Fosse peu profonde sans pierres			3					
Fosse étroite						1		1 }
Trou de piquet	5	1	6		3	1	4	20
Empierrement							1	1
	6	1	23	1	4	3	5	43

Tableau 2. Répartition stratigraphique des structures étudiées.

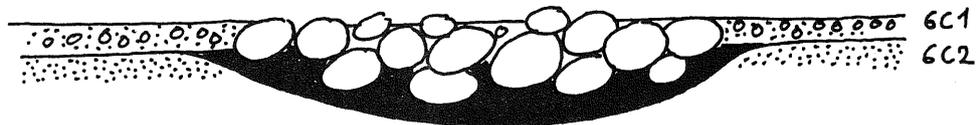
- STRATI. La fosse est creusée dans 6C2; le sommet de quelques pierres, entourées de charbons de bois apparaît déjà au moment du décapage du sol 6C1. Le fond de la fosse entame les graviers de la couche 7. Attribution stratigraphique : construction, sol 6C2
fin de l'utilisation, milieu 6C1



- SOL. Le sol 6C2 est un limon jaune compact, tacheté de noir. Les graviers et les pierres de la couche 7 y affleurent par endroit. Ce sol est rubéfié au nord-est de la structure.
- MAT. Néant.

Structure 2. Foyer (I/32)

- CONS. Structure en bordure de coupe à moitié détruite par la tranchée de la rampe d'accès au chantier.
- STR. EV. Foyer composé d'une fosse peu profonde remplie de pierres (tailles entre 10 et 30 cm) dont quelques-une sont altérées par la chaleur. Fraction fine composée de limon brun noirci. Sous les pierres épais dépôt de charbons de bois. Diamètre de la fosse 85 cm; profondeur 12 cm.
- STRATI. La fosse est creusée dans 6C2. Quelques pierres du foyer affleuraient déjà en surface de 6C1, en surface de laquelle était visible une légère dépression. En coupe, l'extrémité SE du foyer est en connexion avec le bord du foyer 3A, au niveau du sol 6C2 qui est recoupée par le creusement de la fosse. Attribution stratigraphique : construction, sol 6C2



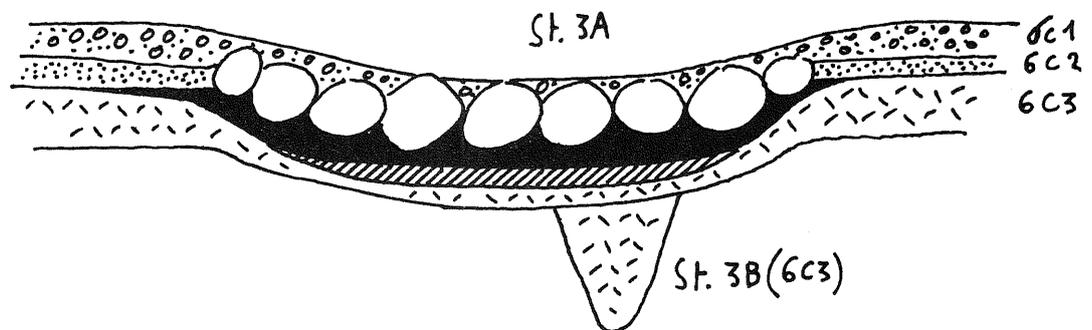
- SOL. Le limon jaune 6C2 présente des taches de rubéfaction, en bordure de la fosse et au fond de celle-ci.
- MAT. Quelques fragments osseux carbonisés.

Structures 3A et 3B. Foyer et trou de piquet (I-J/31).

- CONS. Structures en bordure de coupe à moitié détruites par la tranchée de la rampe d'accès au chantier.

- STR. EV. Foyer 3A. Foyer composé d'une fosse peu profonde remplie de pierres (taille 10-20 cm) dont plusieurs sont altérées par le feu. La fraction fine est composée d'un limon brun-jaune, noirci ou rubéfié. Les charbons de bois situés sous les pierres forment des poches qui se répartissent sur tout le fond de la cuvette. Diamètre de la fosse, 160 cm; profondeur 50 cm.
Trou de piquet 3B. Se trouve sur le fond du foyer 3A, dans la partie nord. Le trou est creusé dans le gravier 7. Les pierres qui se trouvent autour de l'empreinte du piquet ne semblent pas avoir été posées artificiellement. Ce sont des éléments appartenant au gravier 7. L'enfoncement du piquet les a fait basculer (pendage orienté vers le trou). Ces pierres ne sont entourées de matériel fin rattachable au remplissage du trou.
Diamètre de l'empreinte du piquet, 12 cm; profondeur 55 cm.
- STRATI. De haut en bas.
 1. Le sol 6C1 formé de limon gris-brun graveleux recouvre le foyer. Une légère dépression en surface marque l'emplacement de ce dernier.
 2. Les pierres et les charbons de bois marquent la seconde utilisation du foyer et se raccordent au sol 6C2 apparent en bordure du foyer (limon jaune avec taches brunes et poches de cendres grises). Epaisseur 12 à 15 cm.
 3. Une lentille de cendre grise présente au fond du foyer, superposée à la couche 6C3 marque une première utilisation du foyer.
 4. La couche qui correspond au sol de creusement du foyer semble être la 6C3 (limon brun). Cette couche est présente sur les bords du foyer et plonge dans la cuvette, formant une pellicule épaisse de moins de 2 cm.
 5. Le remplissage de l'empreinte du trou de piquet est composé de limon brun de la couche 6C3.

Attribution stratigraphique : trou de piquet : 6C3.
Construction du foyer et première utilisation, sol 6C3. Seconde utilisation du foyer, sol 6C2.



- SOL. Rien à signaler.
- MAT. Quelques os dans le remplissage du foyer.

Structures 4A, 4B et 4C. Foyers et trou de piquet (K-L/29-30)

- CONS. Foyer 4A en bordure de coupe à moitié détruite par la tranchée d'accès au chantier. Autres structures totalement conservées.
- STR. EV. Foyer 4A. Foyer composé d'une fosse peu profonde remplie de pierres reposant sur une couche de charbons de bois (concentrations localisées aux emplacements des empreintes des pierres) et de cendres (tache grises). Pierres centrales de petites tailles (5-8 cm). Cuvette bordée de pierres plus grosses (20 cm) formant alignement. Deux concentrations particulières de pierres opposées diamétralement pourraient correspondre à des calages de piquet en relation avec le feu.

Diamètre de la fosse, 190 cm; profondeur, 15 cm.

Foyer 4B. Sous l'extrémité SE du foyer 4A, à 2 cm de profondeur, une pellicule intermédiaire de limon calciné est déposée sur un limon rubéfié épais de 2 à 3 cm. Ce limon forme une surface plate. Il s'agit d'une ancienne aire de combustion dépourvue de tout aménagement.

Diamètre de la zone rubéfiée 70 x 40 cm; épaisseur de la zone calcinée, 0,5 cm. Profondeur de la cuvette, 5 cm.

Trou de piquet 4C. Le fond du foyer 4A recouvre au NW un trou de piquet creusé dans le gravier 8 et rempli de sédiment limoneux gris brun, contenant des nodules de limon jaune orange.

Diamètre au sommet, 15 x 30 cm; profondeur, 26 cm.

- STRAT. De haut en bas.

1. Le sol 6C1 formé d'un limon gris brun graveleux vient buter contre les pierres du foyer 4A mais ne pénètre pas à l'intérieur.

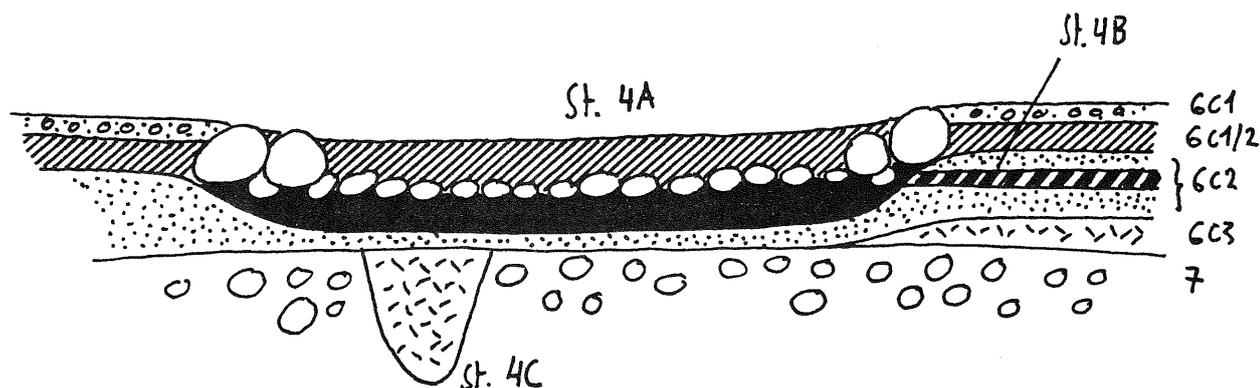
2. A l'intérieur du foyer 4A un sédiment fin limoneux compact, gris beige, tacheté de jaune orange avec quelques fragments charbonneux recouvre les pierres situées au centre du foyer. Cette couche, correspondant à la partie inférieure de 6C1 se prolonge sous le limon graveleux situé à la périphérie du foyer (couche 6C1/2).

3. Le foyer 4A est construit à partir du sol 6C2. La fosse est creusée dans cette couche.

4. La couche 6C2 contient dans sa partie médiane une aire de combustion (foyer 4B). Cette couche se prolonge sous le foyer 4A et obture le remplissage du trou de piquet 4C.

5. La couche 6C3 est présente à la périphérie du foyer 4A. Elle comble également le trou de piquet 4C.

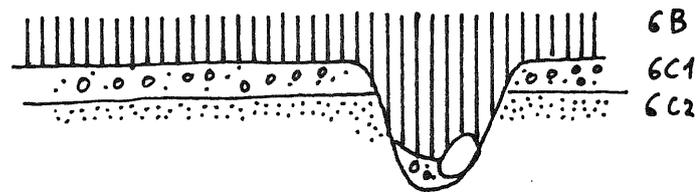
Attribution stratigraphique : trou de piquet 4C, 6C3; foyer 4B, Formation de 6C2; foyer 4A, sol 6C2.



- SOL. Rien à signaler.
- MAT. Esquilles d'os dans le foyer 4A et le trou de piquet 4C.

Structure 5. Trou de piquet (H-I/27)

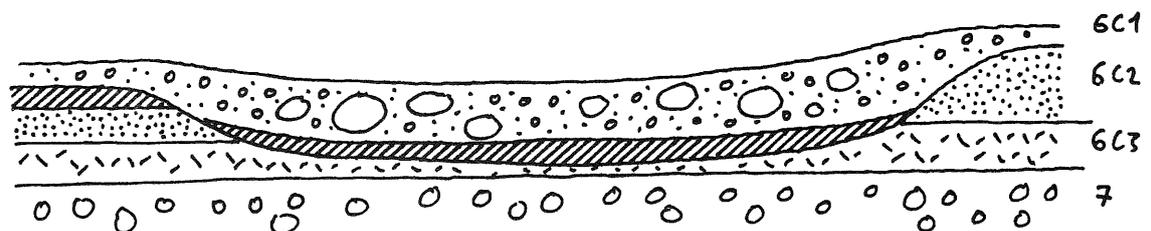
- CONS. Conservé en totalité.
 - STR. EV. Trou de piquet apparaissant depuis le sommet de 6C1. Forme ovale. Diamètre, 50 x 30 cm; profondeur 27 cm.
 - STRATI. Remplissage de limon fin gris (couche 6B).
Au fond gravier de coloration gris-brun avec une pierre de calage (couche 6C1).
- Attribution stratigraphique : sol 6C1.



- SOL. Rien à signaler.
- MAT. Esquilles d'os dans le remplissage 6C1

Structure 6A. Fosse (K-L/27-28)

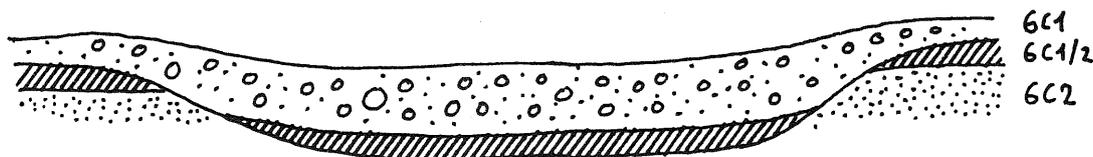
- CONS. Conservées en totalité
 - STR. EV. Fosse circulaire peu profonde. Diamètre, 120 cm; profondeur, 15 cm.
 - STRATI.
 1. Apparition de la fosse au moment du décapage du sol 6C1.
 2. Remplissage de la partie supérieure de la fosse composé d'un dépôt gravillonneux gris de type 6C1 contenant une grande quantité de pierres et des charbons. Ce dépôt déborde vers le nord en direction du foyer 4A (épaisseur 4 cm).
 3. Limon graveleux brun foncé très riche en charbons de bois et contenant également des cendres grises et des nodules de limon rubéfiés (épaisseur 2 cm). Ce niveau déborde vers le nord en direction du foyer 4A. Ce remplissage est interprété comme le matériel de vidange du foyer 4A (couche 6C1/2).
 4. Fosse 6A creusée en surface de la couche 6C2.
 5. Couche 6C2 jaune avec mouchetures brunes.
 6. Couche 6C3 limoneuse brune.
- Attribution stratigraphique : combustion, sol 6C2.



- SOL. Rien à signaler.
- MAT. Le remplissage 6C1 contient de nombreux os non carbonisés.

Structure 6B. Fosse (L/28)

- CONS. Partiellement détruite par la tranchée de la rampe d'accès au chantier.
- STR. EV. Fosse circulaire peu profonde située au NE de la fosse 6A. Découverte au moment du décapage du sol 6C2. Diamètre de la fosse, 65 cm; profondeur, 13 cm.
- STRATI. Le remplissage de la fosse est identique à celui de la fosse 6A.
 1. Limon gris graveleux 6C1 contenant des pierres (épaisseur 4 cm).
 2. Limon brun foncé pulvérulent avec cendres 6C1/2 (épaisseur 2 cm).
 Attribution stratigraphique : construction, sol 6C2.



- SOL. Rien à signaler.
- MAT. Néant.

Structures 7A, 7B et 7C. Fosses et "poêle à frire" (K-L/24-25)

- CONS. Structures conservées en totalité.
- STR. EV. Fosse 7A. Petite fosse assez profonde ne contenant ni charbons de bois, ni pierres. Diamètre en surface, 60 cm; profondeur, 18 cm.

Poêle à frire 7B. Assemblage circulaire de dallettes plates partiellement démantelé situé dans le remplissage de la fosse 7C. Nombreux charbons sous les dallettes. Diamètre, 50 cm environ.

Fosse 7C. Fosse peu profonde située au nord-est de la fosse 7A. Diamètre, 120 cm environ; profondeur
- STRATI. Fosse 7A. La couche 6C1 recouvre et scelle complètement la structure. Le remplissage de la fosse comprend lui-même trois niveaux soit de haut en bas,
 1. un remplissage de gravier gris stérile non rattachable à une couche particulière (5-6 cm).
 2. Une couche limoneuse jaune-beige à dominante brune, contenant beaucoup de charbons de bois et des esquilles d'os (couche 6C2 ou 6C1/2).
 3. Un niveau limoneux rattachable à la 6C3. A l'extérieur la succession stratigraphique est classique, couche 6C1, couche 6C1 limoneuse se prolongeant à l'intérieur de la fosse, couche 6C3 se prolongeant dans la fosse et tapissant totalement cette dernière.

Du côté W, existe pourtant un niveau intermédiaire 6C2-6C3 qui est composé de cendres grises. Ce niveau plonge partiellement dans la fosse 7A, le long de la paroi W (épaisseur 2-3 cm). Attribution stratigraphique : fosse 7A, couche 6C3.

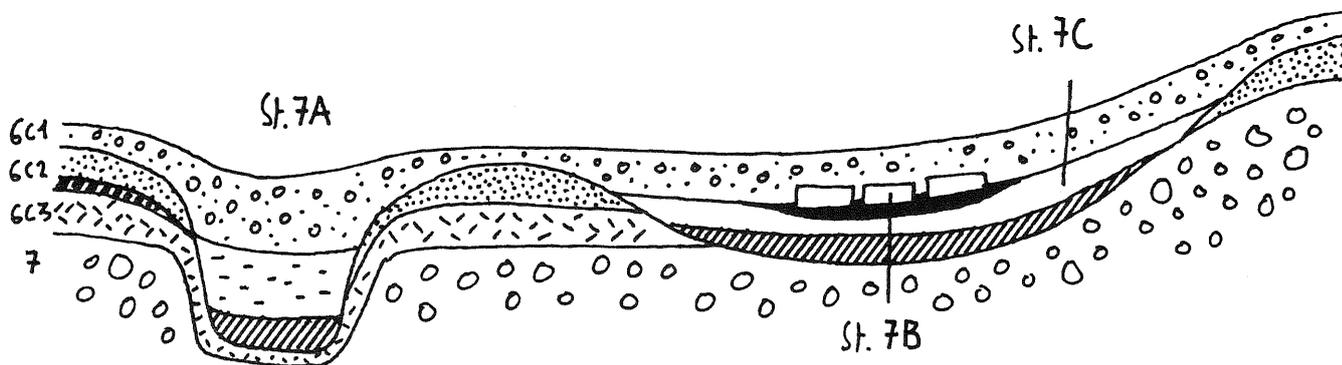
Fosse 7C et poêle à frire 7B. La couche 6C1 recouvre et scelle l'ensemble. Le remplissage comprend 3 niveaux, soit de haut en bas.

1. Les restes de la poêle à frire.
2. Une zone de "vidange" (épaisseur 4 cm) composée de limon gris, graveleux, riche en charbons et en restes osseux.
3. Un niveau limoneux brun (couche 6C2) reposant directement sur le gravier 7.

Attribution stratigraphique : fosse 7B, sol 6C2; "poêle à frire" 7B, intervalle 6C1-6C2.

L'histoire de ce complexe peut donc se résumer ainsi :

1. Creusement de la fosse 7A et formation de la couche 6C3.
2. Couche cendreuse entre 6C2 et 6C3.
3. Formation de la couche 6C2.
4. Remplissages de la fosse 7A, creusement de la fosse 7C et remplissages de cette dernière (notamment couche de vidange).
5. "Poêle à frire" 7B.
6. Formation de la couche 6C1.

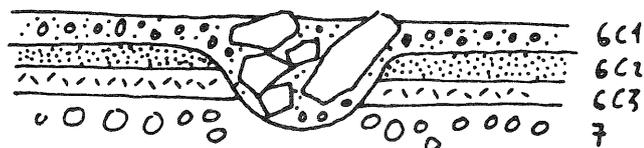


- SOL. Rien à signaler.
- MAT. Nombreuses esquilles osseuses et charbons de bois au fond des structures 7A et 7C.
Deux mandibules de caprinés dans structure 7B.

Structure 8. Trou de piquet (M/27)

- CONS. Structure en bordure de coupe partiellement détruite.
- STR. EV. Regroupement de pierres avec pendages inclinés vers l'intérieur apparaissant en surface de la couche 6C2. Quelques pierres apparaissaient déjà au niveau du sol 6C1. L'empreinte du piquet est difficilement discernable.
Diamètre du trou au niveau 6C2, 40 cm; profondeur, 13 cm.

- STRATI. Le remplissage du trou est composé de limon gris caillouteux 6C1. Le fond du trou est dans le gravier 7. Attribution stratigraphique : sol 6C2.



- SOL. Rien à signaler.
- MAT. Néant.

Structure 9. Foyer (N/25-26)

- CONS. Structure en bordure de coupe à moitié détruit par la tranchée d'accès au chantier.
- STR. EV. Foyer à plat. Le décapage du sol 6C2 permet de définir une zone de concentration de pierres, de taille 8-20 cm, qui a la forme d'un demi cercle (autre moitié détruite).
Diamètre, 70 cm; épaisseur du remplissage 5 cm.
L'extrémité SE de cette structure se confond avec l'extrémité NW du foyer 10. Le fond de ces deux structures ne présente aucune discontinuité qui permette de préciser leur chronologie relative.
- STRATI.
 1. Au niveau du sol 6C1 les sommets de quelques pierres étaient déjà visibles mais ne dessinaient pas de forme précise.
 2. L'intérieur du foyer, entre les pierres, est composé d'un limon gris-brun (cendres) et de charbons. Remplissage de type 6C1.
 3. Le fond du foyer correspond au sol 6C2, c'est un limon brun jaune avec poches de charbons sous les pierres et traces rubéfiées. Sol légèrement en pente vers le SE (dénivellation 6-8cm). Attribution stratigraphique : sol 6C2.



- SOL. A l'extérieur de la structure le sol 6C2 est formé d'un limon brun compact, moucheté de jaune avec des charbons répartis dans le voisinage de la bordure du foyer.
- MAT. Néant.

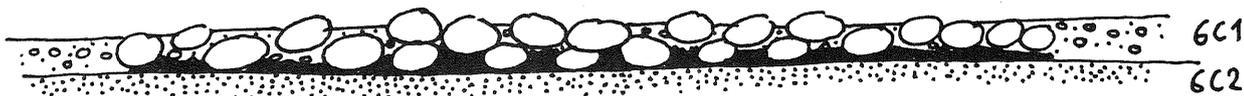
Structure 10. Foyer (N-0/24-25)

- CONS. Structure en bordure de coupe à moitié détruite.
- STR. EV. Foyer à plat. Le décapage du sol 6C2 permet de définir une zone de concentration de pierres, de taille 10-20 cm, qui a la forme d'un demi cercle (autre moitié détruite). Pierres cassées et rubéfiées, gravier.
Diamètre, 150 cm; épaisseur du remplissage 5 cm.
L'extrémité NW de cette structure se confond avec l'extrémité SE du foyer 9.

- STRATI.

1. Dès la surface du sol 6C1 des concentrations de pierres étaient visibles et formaient une structure arrondie.
2. Le limon brun-sombre, uniforme de la couche 6C1 a rempli les interstices des pierres.
3. Le fond du foyer correspond au sol 6C2. Limon brun foncé avec taches jaunes et rubéfaction. Poches de charbons sous les pierres. Sol tapissé de pierres cassées rubéfiées et de dalles. Ce sol est plat avec quelques petites dépressions de 2 à 3 cm (anciennes empreintes de pierres?).

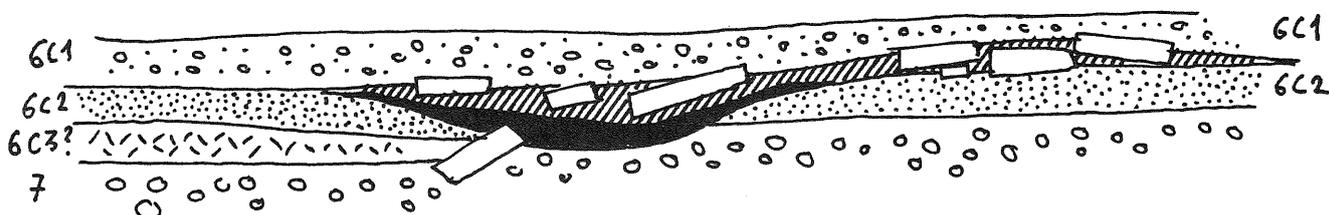
Attribution stratigraphique : sol 6C2.



- SOL. A l'extérieur de la structure le sol 6C2 est un limon jaune mou-cheté de brun-noir. Tout le long de la bordure du foyer il y a une bande de limon rubéfié, large de 10 à 15 cm.
- MAT. Quelques os.

Structure 11. "Poêle à frire" (N/24)

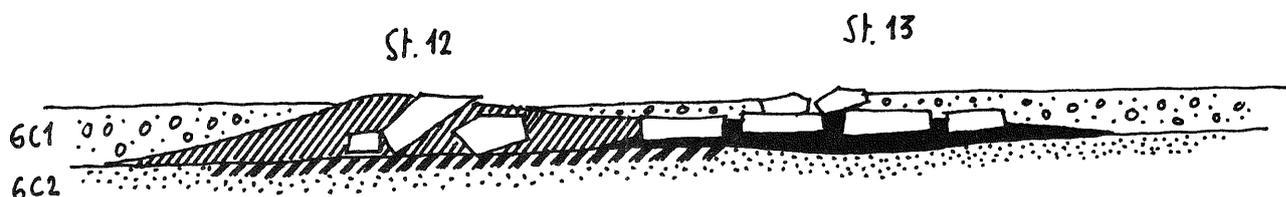
- CONS. Structure laissée pratiquement intacte par le chenal creusé dans la couche archéologique mais perturbations d'âge préhistorique (antérieure à la formation de 6C1).
 - STR. EV. "Poêle à frire" partiellement détruite composée d'une petite cuvette circulaire contenant encore quelques pierres et d'une zone de vidange comprenant la plupart des pierres de la structure. Diamètre de la fosse, 30 cm; profondeur, 6 cm.
 - STRATI. De haut en bas.
 1. La couche 6C1 recouvre totalement l'ensemble de la structure.
 2. Le remplissage de la fosse est composé de quelques pierres de petite taille (4-6 cm) prises dans un sédiment limoneux brun-gris (cendres) comprenant de nombreux charbons de bois. Ce remplissage déborde du côté est en formant une zone de vidange avec cailloux cassés de 10-12 cm appartenant à l'ancienne structure, cailloutis calcaire déshydraté, limon gris-brun. Au nord traces de charbons et de cendres en contact avec la bordure du foyer 10.
 3. La fosse est creusée en surface du sol limoneux 6C2 mais atteint la gravier 7.
 4. Il existe sous le limon 6C2 un petit niveau très localisé de sable gris superposé à la couche 7 (couche 6C3?).
- Attribution stratigraphique : sol 6C2.



- SOL. La surface 6C2 est un limon jaune moucheté de brun-gris avec de nombreux charbons de bois.
- MAT. Un fragment osseux dans la fosse.

Structure 12. "Poêle à frire" (O/24)

- CONS. Structure entièrement conservée mais détruite aux périodes pré-historiques.
- STR. EV. Aire rubéfiée circulaire en surface de la couche 6C2 correspondant à une ancienne "poêle à frire" détruite. Quelques pierres résiduelles au centre.
Diamètre de l'aire rubéfiée, 40 cm.
- STRATI. De haut en bas.
 1. La couche 6C1 ne recouvre que partiellement la structure qui affleure.
 2. En surface de 6C1 une nappe de charbons et de cendres (45 x 60 cm) épaisse de 4 à 5 cm était déjà visible ainsi que quelques pierres posées sur le sol 6C2.
 3. L'aire rubéfiée située en surface 6C2 est recoupée par la structure 13, mieux conservée.
 Attribution stratigraphique : sol 6C2.



- SOL. Le sol 6C2 entourant l'aire rubéfiée est un limon jaune moucheté de gris-brun avec nombreux charbons.
- MAT. Néant.

Structure 13. "Poêle à frire" (O/24)

- CONS. Intacte. Conservée en totalité.
- STR. EV. "Poêle à frire". Concentration circulaire de pierres cassées posées sur le sol 6C2. Concentrations charbonneuses sous les pierres et entre elles.
Diamètre, 50 cm.
- STRATI.
 1. La couche 6C2 recouvre la structure mais les pierres affleuraient déjà en surface de cette couche.
 2. Les pierres reposent sur le sol 6C2.
 Attribution stratigraphique : sol 6C2.
- SOL. Autour de cette structure, du côté N le sol 6C2 a une coloration gris-brun uniforme. Au S le limon est jaune et moucheté de brun.

Structure 14. Fosse (N-O/23)

- CONS. Conservée en totalité.
- STR. EV. Cuvette circulaire creusée dans la 6C2 et remplie de pierres dont certaines rubéfiées associées à un limon graveleux gris de type 6C1.
Diamètre, 65 cm; profondeur 12 cm.

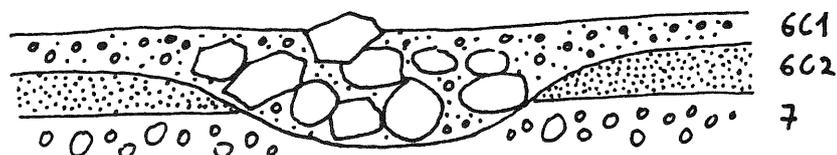
- STRATI.

1. Quelques pierres du remplissage apparaissent déjà au niveau du sol 6C1.

2. Le remplissage est peu charbonneux.

3. Le fond de la fosse atteint le gravier 7.

Attribution stratigraphique : sol 6C2. F14 recoupe partiellement F15.



- SOL. Autour de la fosse la couche 6C2 est colorée par des taches brunes et plusieurs charbons tapissent le sol.

- MAT. Quelques os.

Structure 15. Fosse (O/22-23)

- CONS. Conservée en totalité.

- STR. EV. Cuvette circulaire allongée dans la 6C2 et remplie de pierres, dont certaines rubéfiées.

Diamètre, 100 x 70 cm; profondeur, 10-15 cm.

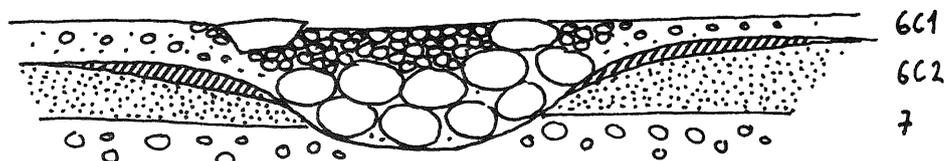
- STRATI. Le remplissage de la fosse est déjà nettement individualisé en surface de 6C1 et comprend de haut en bas :

1. des gravillons associés à des pierres dont certaines rubéfiées.

2. Des pierres cassées et rubéfiées dans un limon gris-noir de type 6C1, pratiquement sans charbons de bois. La fosse atteint le gravier de la couche 7.

Attribution stratigraphique : sol 6C2.

- SOL. Le sol 6C2 est un limon jaune avec taches brunes. Autour du bord de la cuvette le limon vire au brun pour former une bande large de 10 à 30 cm qui suit toute la bordure.



- MAT. Quelques os.

Structure 16. Empierrement (N-O/20-22)

- CONS. Conservé en totalité.

- STR. EV. Empierrement déposé en surface de la couche 6C2 formant un quadrilatère. Plusieurs pierres rubéfiées et cassées.

Diamètre, NS, 220 cm; EW, 180 cm.

Au sud cette structure est comprise entre deux trous de piquets (St. 20A et B).

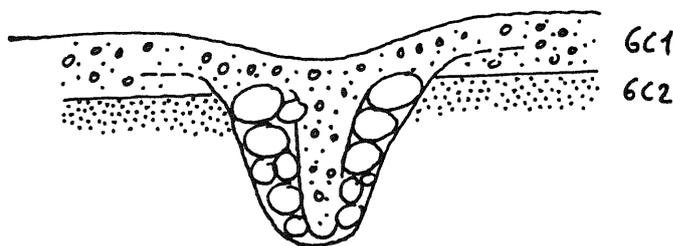
- STRATI. Cette structure apparaît déjà au sommet de la 6C1 où la concentration de pierres est la plus dense. La base de l'empierrement est situé sur le sol 6C2, la concentration de pierres est moins dense et les limites de la structure moins nettes.

Attribution stratigraphique : 6C1/6C2.

- SOL. Rien à signaler.
- MAT. Ossements et fragments de cristal de roche entre les pierres.

Structure 17. Trou de piquet (L/23-24)

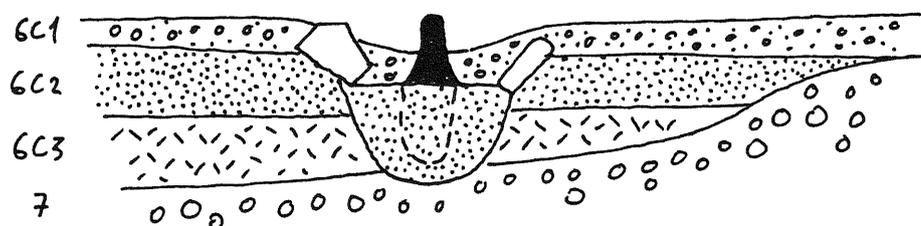
- CONS. Conservé en totalité.
- STR. EV. Trou de piquet visible au niveau du sol 6C1, sous forme d'une légère cuvette (diamètre 55 x 40 cm). Trou de piquet proprement dit apparaissant en surface de la 6C2, empreinte du piquet remplie de limon gravillonneux gris-noir (charbons) de type 6C1 et calage périphérique de pierres prises dans la même matrice (implantation contemporaine de 6C1).
Dimensions, 25 x 15 cm; profondeur 10 cm; empreinte du piquet, 8 cm de diamètre.
- STRATI. La couche 6C1 remplit la totalité des trous et obture complètement la structure.
Attribution stratigraphique : implantation et arrachement du piquet contemporain de la formation 6C1.



- SOL. Rien à signaler.
- MAT. Néant.

Structure 18. Trou de piquet (L/23)

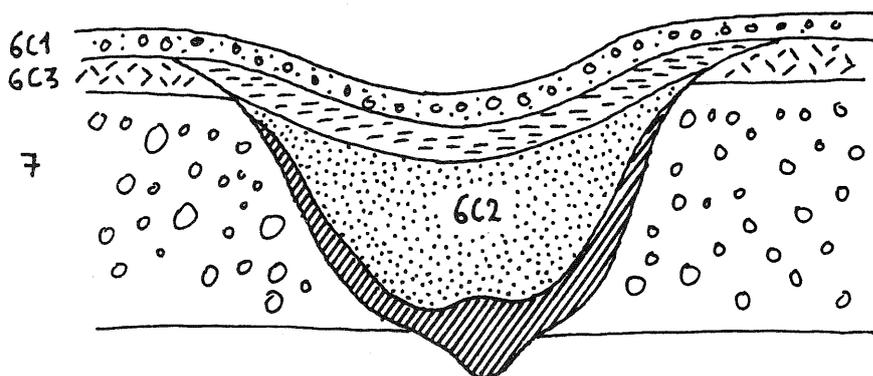
- CONS. Conservé en totalité.
- STR. EV. Trou de poteau se signalant déjà au sommet de la 6C1 par une dépression entourée par quelques pierres. Piquet partiellement carbonisé implanté dans une petite fosse remplie de limon de type 6C2. Le haut du piquet carbonisé est dans la couche 6C2 (c'est au moment de la formation de cette couche qu'il a brûlé). Au-dessous le piquet a pourri et a partiellement disparu, on observe encore sa trace sombre dans le limon jaune du remplissage.
Dimensions : diamètre du trou en surface 6C1, 70-80 cm; en surface 6C2, 40 x 30 cm; diamètre du pieux carbonisé, 5 cm en haut, 10 cm en bas; profondeur totale 23 cm depuis la surface 6C2.
- STRATI. De haut en bas.
 1. La couche 6C1 recouvre la totalité de la structure.
 2. le remplissage du trou est un limon de type 6C2. Le sommet de ce remplissage est coloré de brun (percolations 6C1), tandis que le reste est jaune.
 3. La structure recoupe la couche 6C2 et atteint le gravier 7.
 Attribution stratigraphique: sol 6C2. Combustion contemporaine de 6C1.



- SOL. Sol 6C2 jaune tacheté de brun, vers l'est affleurement de gravier 7; à l'ouest plusieurs pierres assez grosses.
- MAT. Néant.

Structures 19A et B. Trous de piquet (Q/18)

- CONS. Structure située en bordure de coupe partiellement détruite.
- STR. EV. Deux trous de piquets implantés dans une fosse probablement ovale et de section conique (largeur, 80 cm; longueur non observable du fait des destructions).
Diamètre St. 19A, 15 cm; profondeur, 45 cm.
Diamètre St. 19B, 10 cm; profondeur, 60 cm.
- STRATI.
 1. La couche 6C1 grise obture l'ensemble de la fosse.
 2. Sous cette couche se trouve un niveau limoneux jaune beige avec gravillon limité à la fosse.
 3. Un limon jaune homogène de type 6C2 comble l'ensemble de la fosse.
 4. Les deux trous de poteaux situés au fond de la fosse sont comblés avec un remplissage de type 6C3, limon brun caillouteux pour St. 19A, lit de cendres, limon jaune et quelques pierres cassées pour St. 19B. Ce niveau se prolonge contre les parois de la fosse au contact du gravier 7 par un niveau limoneux plus grisâtre.
 5. La couche 6C3 est recoupée par la fosse 19 qui s'insère en surface de cette unité stratigraphique.
 Attribution stratigraphique : sol 6C3.



- SOL. Rien à signaler.
- MAT. Néant.

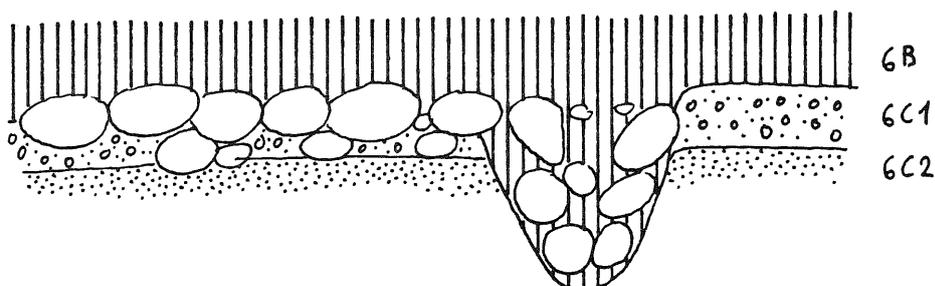
Structure 20A. Trou de piquet (N/19)

- CONS. Conservé en totalité.
- STR. EV. Trou de piquet avec petites pierres inclinées vers l'intérieur.
Diamètre au sommet, 15 cm; profondeur, 25 cm.
- STRATI. Remplissage de l'empreinte : limon gris avec quelques petits cailloux de type 6B; au fond traces de cendre.
Attribution stratigraphique : couche 6C1.

- SOL. Relation probable avec empierrement 16.
- MAT. Néant.

Structure 20B. Trou de piquet (N/19)

- CONS. Conservé en totalité.
- STR. EV. Trou de piquet avec pierres de calage en place.
Diamètre au sommet, 25-30 cm; profondeur, 20 cm.
- STRATI. Remplissage de l'empreinte : limon gris de type 6B et cendres.
Quelques petites pierres déposées postérieurement à la disparition du piquet.
Attribution stratigraphique : couche 6C1.



- SOL. Relation probable avec empierrement 16.
- MAT. Néant.

Structure 21. Trou de piquet (M-N/13-14)

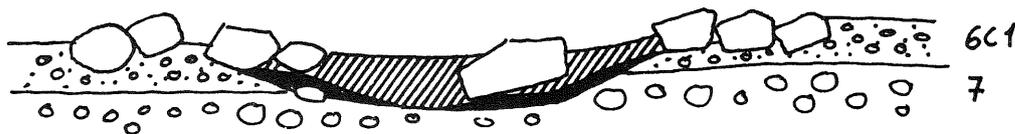
- CONS. Conservé en totalité.
- STR. EV. Trou de piquet avec pierres de calage implanté dans une large fosse peu profonde entamant les couches 6C2 et 6C3. Fosse orientée NW/SE 120 cm x 90 cm, profondeur 10 cm.
Trou de piquet, 40 x 30 cm; profondeur 25 cm depuis le fond de la fosse.
- STRATI.
 1. Au niveau du sol 6C1 cuvette ovale visible avec quelques pierres sur le pourtour inclinées vers le centre de la dépression.
 2. La couche 6C1 constitue le remplissage fin de l'empreinte.
 3. La fosse d'implantation a coupé la 6C2 sur une surface assez grande. A certains endroits apparaît la 6C3, tandis que dans d'autres le creusement de la fosse a mis à jour la surface des graviers 7 (couche sableuse grise 6d).
 Attribution stratigraphique : sol 6C2.



- SOL. Surface 6C1. En bordure de la cuvette, au S et à l'E, concentration de pierres.
- MAT. Une hache polie dans le remplissage du trou de piquet.

Structure 22. Foyer (L/14)

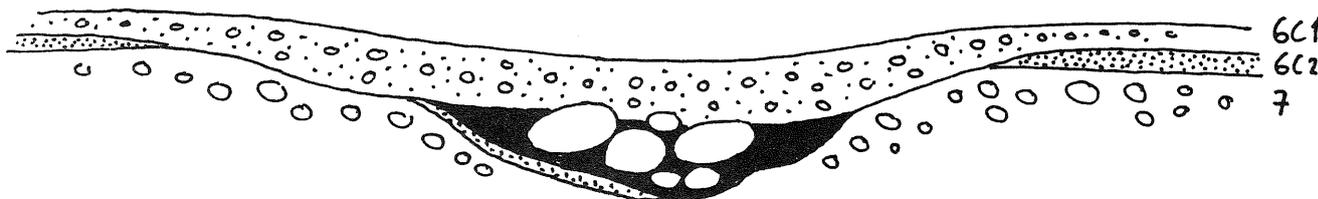
- CONS. Conservé en totalité.
- STR. EV. En surface de 6C1 apparition d'une tache circulaire noire dans une zone de concentration de cailloux. Cuvette remplie de cendres, de charbons et de pierres. Traces charbonneuses essentiellement à la partie inférieure des pierres.
Diamètre de la cuvette, 30 cm; profondeur 6 à 8 cm.
- STRATI. Au fond de la cuvette apparition du gravier 7.
Attribution stratigraphique, sol 6C1.



- SOL. Rien à signaler.
- MAT. Néant.

Structure 23. Foyer (K-L/16-17)

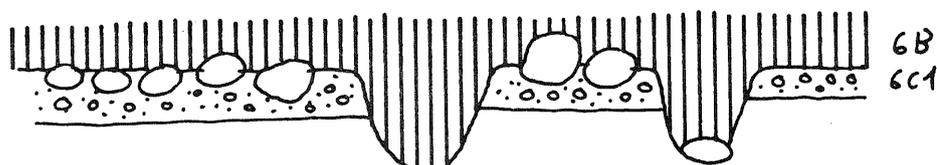
- CONS. Conservé en totalité.
- STR. EV. Foyer en fosse. Le foyer proprement dit est concentré dans la partie centrale la plus profonde de la fosse : pierres prises dans une épaisse masse charbonneuse. Fosse creusée dans la couche 7.
Diamètre général de la cuvette, 110 x 170 cm; profondeur totale, 25 cm.
- STRATI.
 1. La couche 6C1 recouvre l'ensemble de la structure.
 2. La partie profonde de la fosse est remplie de pierres et de cendres.
 3. Des lambeaux limoneux de type 6C2 tapissent les parois de la fosse et le fond de cette dernière où le limon est légèrement rubéfié.
 Attribution stratigraphique: sol 6C2.



- SOL. A l'extérieur de la fosse nombreux affleurements du gravier 7. La couche 6C2 n'existe que sous forme de lambeaux de couleur brun-jaune ou brun foncé.
- MAT. Dans la masse charbonneuse, un tesson et quelques esquilles osseuses carbonisées.

Structures 24A et B. Trous de piquet (K/19)

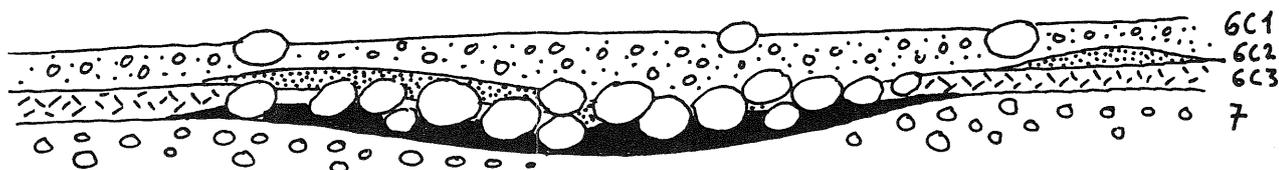
- CONS. Conservées en totalité.
- STR. EV. Deux trous de piquets implantés en surface de la couche 6C1. Pas de vraies pierres de calage.
Diamètre St. 24A, 25 cm; profondeur, 26 cm.
Diamètre St 24B, 15 cm; profondeur, 25 cm.
- STRATI. Remplissage de type 6B. Attribution stratigraphique, sol 6C1.



- SOL. Sol 6C1. Les trous de piquet sont situés à la limite NE d'une zone de concentration de pierres cassées et rubéfiées et d'ossements.
- MAT. Néant.

Structures 25. Foyer (J/18-19)

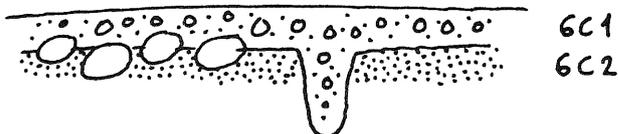
- CONS. Conservé en totalité.
- STR. EV. Zone charbonneuse et pierres reposant dans une légère cuvette creusée dans les graviers 7.
Diamètre de la cuvette, 110 cm; profondeur, 10 cm.
Diamètre de la zone charbonneuse, 60 x 30 cm.
- STRATI.
 1. Le limon 6C1 gris noir obture totalement le foyer. Dépôt d'épaisseur variant de 5 à 15 cm. Sur ce sol, il y avait un dépôt, sans limites précises, de pierres dont la majorité était altérée par le feu.
 2. La couche 6C2 est représentée par quelques lentilles de limon jaune, de faible épaisseur (< 2 cm) qui recouvrent partiellement la structure.
 3. Le limon brun-gris déposé sur le gravier 7 (épaisseur 2 cm) se prolonge dans le foyer.
 4. Le limon qui se trouve entre les graviers de la couche 7 a une coloration brun foncé, à cause de la pollution des particules fines du foyer. Cette coloration s'étend uniquement à l'intérieur des limites de la dépression circulaire, tandis qu'à l'extérieur de celle-ci le sédiment fin à une coloration beige.
 Attribution stratigraphique : couche 6C3.



- SOL. Rien à signaler.
- MAT. Néant.

Structure 26. Trou de piquet (H/26)

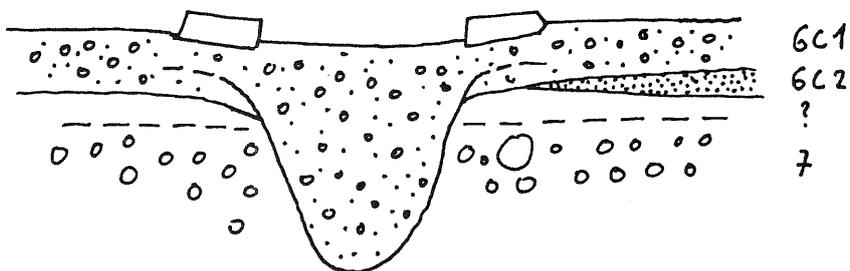
- CONS. Conservé en totalité.
- STR. EV. Trou de piquet de petit diamètre sans pierres de calage.
Diamètre, 5 cm; profondeur, 10 cm.
- STRATI. Remplissage de type 6C1, limon gris et charbons de bois.
Attribution stratigraphique, sol 6C2.



- SOL. Le sol 6C2 est constitué de limon jaune, tacheté de brun-gris, dans lequel affleurent des pierres et du gravier.
- MAT. Néant.

Structure 27. Trou de piquet (G/13)

- CONS. Conservé en totalité.
- STR. EV. Trou de piquet sans pierres de calage. Quelques dallettes posées à plat au fond du trou.
Diamètre, 50 cm; profondeur, 35 cm.
- STRATI.
 1. Le remplissage du trou de piquet est un limon brun-foncé de type 6C1 avec minuscules charbons de bois.
 2. Le trou paraît creusé dans la couche 6C1 mais le gravier 7 constitue les parois de la dépression.
 Attribution stratigraphique : incertaine, couche 6C1 ou sol 6C2.

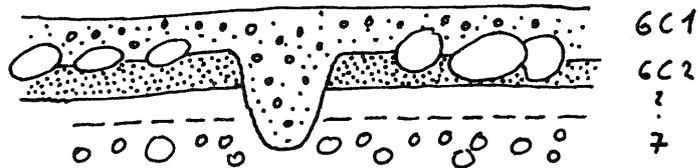


- SOL. La couche 6C2 n'existe pas aux environs immédiats du trou mais apparaît au nord.
- MAT. Néant.

Structure 28. Trou de piquet (G/19)

- CONS. Conservé en totalité.
- STR. EV. Trou de piquet de petit diamètre sans pierres de calage.
Diamètre, 15 cm; profondeur, 18 cm.

- STRATI. Remplissage de type 6C1. Le fond du trou est creusé dans le gravier 7.
- Attribution stratigraphique : sol 6C2.



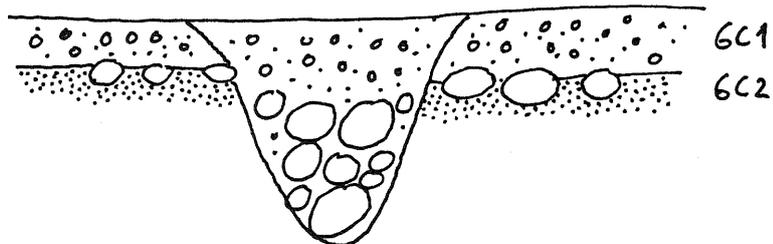
- SOL. De nombreuses pierres sont posées en surface du sol 6C2.
- MAT. Néant.

Structure 29. Trou de piquet (G/9)

- CONS. Conservé en totalité.
- STR. EV. Trou de piquet. Les bords du trou sont circonscrits par des pierres posées sur le sol 6C2, dont une dalle de schiste de 30 x 10 cm, du côté W.
Diamètre, 20 cm; profondeur, 13 cm.
- STRATI. Le remplissage est un limon gris-brun de type 6C1 contenant de nombreux charbons de bois.
- SOL. Sol 6C2, limon jaune avec taches de rubéfaction.
- MAT. Néant.

Structure 30. Trou de piquet (F/9)

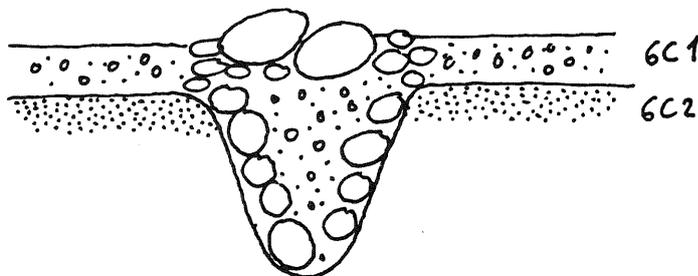
- CONS. Conservé en totalité.
- STR. EV. Trou de piquet avec remplissage comprenant de nombreuses pierres dans sa partie inférieure.
Diamètre, 40 cm; profondeur, 38 cm.
- STRATI. Au niveau du sol 6C1, cuvette circulaire contenant un limon brun-noir (cf. couche 6C1 également) formant le remplissage du trou et contenant de nombreux charbons de bois.
Attribution stratigraphique : incertaine, sol 6C1, couche 6C1, sol 6C2 ?



- SOL. Le sol 6C2 présente de très nombreuses pierres.
- MAT. Nombreuses esquilles osseuses.

Structure 31. Trou de piquet (F/12)

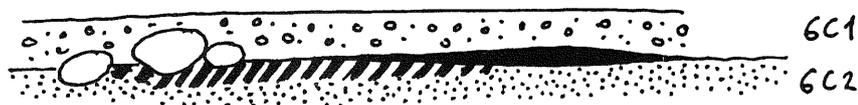
- CONS. Conservé en totalité.
- STR. EV. Trou de piquet avec petits calages.
Diamètre, 15 cm; profondeur, 12 cm.
- STRATI.
 1. Au niveau du sol 6C1, amas de petites pierres réparties autour de deux pierres de taille 15 à 20 cm.
 2. Au niveau du sol 6C2 apparaissent de petites pierres disposées en couronne autour du trou présentant un remplissage 6C1.
 Attribution stratigraphique : incertaine, sol 6C1, couche 6C1, sol 6C2 ?



- SOL. Sol 6C1, limon brun avec quelques petites pierres posées dessus.
Sol 6C2. Zone graveleuse sur le limon jaune-gris.
- MAT. Néant.

Structure 32. Zone de rubéfaction (F/19)

- CONS. Conservée en totalité.
- STR. EV. Aire de combustion plate rubéfiée sur le sol 6C2. L'aire de combustion a une forme allongée, orientée N-S (60 x 30 cm). Autour de cette zone il y a une concentration de pierres posées sur le sol 6C2. Du côté SE il y a une concentration de charbons de bois.
- STRATI. Attribution stratigraphique : sol 6C2.

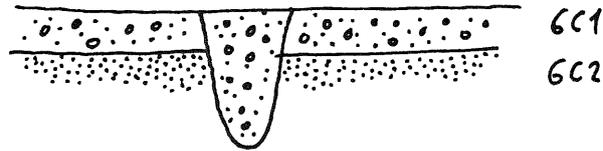


- SOL. Rien à signaler.
- MAT. Néant.

Structure 33. Trou de piquet (E/13)

- CONS. Conservé en totalité.
- STR. EV. Trou de piquet de petit diamètre sans pierres de calage.
Diamètre, 11 cm; profondeur 3 cm(?).

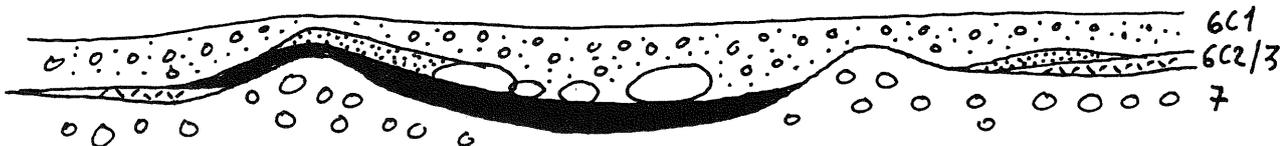
- STRATI. Remplissage de type 6C1, structure visible dès le premier décapage de la couche 6C1.
Attribution stratigraphique : incertaine, couche 6C1 ou sol 6C2.



- SOL. Rien à signaler.
- MAT. Néant.

Structure 34. Foyer (G/8)

- CONS. Conservé en totalité.
- STR. EV. Sur le sol 6C3 il y a une cuvette circulaire. Les bords de cette dernière sont formés par un bourrelet circulaire qui forme une couronne large de 20 à 25 cm et haute de 5 à 15 cm. Ce bourrelet est composé de gravier, gravillon et de limon brun-beige. Diamètre de la cuvette, 100 cm; profondeur, 10 cm.
- STRATI. De haut en bas.
 1. La couche 6C1 et quelques lentilles de couche 6C2 recouvrent entièrement la structure.
 2. Au fond de la cuvette il y a une couche de charbons et de cendres épaisse de 3-4 cm. Quelques pierres sont posées au dessus de ce niveau.
 3. Sous la couche charbonneuse il y a le gravier de la couche 7.
 Attribution stratigraphique : sol 6C2.



- SOL. Vers le SE le dépôt charbonneux déborde au delà des limites de la cuvette et forme une bande de longueur de 150 cm et large de 40 à 50 cm. Le sol 6C3 se trouve en contact direct avec le sommet du gravier 7 et est composé de dépôts lenticulaires de limon brun-beige. La faible épaisseur de ces lentilles et leur répartition irrégulière laissent apparaître le gravier 7 en plusieurs endroits.
- MAT. Néant.

Foyers fouillés les 9, 10 et 11 mai 1980 en arrière de la coupe S.6.

- CONS. La surface étudiée forme un rectangle orienté Nord-Sud de 2.50 x 1.20 m. situé en arrière de la coupe S.6. Trois foyers ont été étudiés. Foyer N et SE, périphéries légèrement entamée par les terrassements. Foyer SE intact.

- STR. EV. Foyer N. Cuvette circulaire de 90 cm de diamètre, profonde de 10 cm, avec dépôt de charbons et de cendres (épaisseur 2 à 4 cm) contenant des gravillons déshydratés. Au-dessus de ce niveau, dépôt de pierres de 5 à 15 cm, dont quelques'unés altérées par le feu
- Foyer SW. Cuvette circulaire de 60 cm de diamètre, profonde de 6 à 8 cm avec dépôt de charbons et de cendres (épaisseur 2 à 3 cm). Au-dessus de ce niveau, dépôt de pierres de 5 à 10 cm. Le foyer a été partiellement recouvert du côté NE par une lentille de limon brun-jaune provenant du sol environnant.
- Foyer SE. Cuvette circulaire de 40 cm de diamètre, profonde de 4 à 8 cm avec dépôt de charbons et de cendres (épaisseur, 3 à 4 cm) recouvert de pierres de 7 à 10 cm.
- STRATI. Le foyer SE recoupe le limon recouvrant partiellement le foyer SW dont les bords sont pratiquement jointifs; il est donc plus tardif.
Les trois fosses sont creusées dans le limon 6C2. Les fonds de ces dernières n'atteignent pas les niveaux inférieurs 6C3 ou 7.
Les structures étaient recouvertes par une couche gris-brun en surface de laquelle se trouvaient quelques pierres. Cette couche est assimilée à la couche 6C1.
- SOL. Le sol environnant est constitué de limon jaune-brun compact contenant des charbons de bois (couche 6C2) sur lequel reposent, à plat, quelques pierres.
- MAT. Rien à signaler.

5. Le matériel archéologique

Le matériel archéologique provenant de la couche 6C n'est pas très abondant. Il est pourtant possible de l'interpréter sur le plan chronologique et fonctionnel.

5.1. Description du matériel

Objets manufacturés

- Vingt éclats et lamelles de silex présentant de rares retouches. Silex beige clair, une lamelle en silex rouge. Parmi les pièces retouchées signalons une lamelle tronquée (E13-3).
 - Trente cinq éclats de cristal de roche présentant de rares retouches. Parmi les pièces retouchées signalons une large lame à double troncature correspondant peut-être à une flèche tranchante (K25-2).
 Le cristal de roche reste donc ici moins bien représenté que dans le Néolithique moyen Valaisan :

	Cristal de roche	Silex
Sion-Planta (Bronze ancien)	63,6%	36,4%
Sion Petit-Chasseur II (Néolithique moyen)	87,8%	12,2%
Saint-Léonard (Néolithique moyen)	87,0%	13,0%

- Une hache polie en pierre verte et un éclat poli de même roche.
 - Un ornement perforé en coquille de lamellibranche marin du genre Glycymeris. Ce type d'ornement se rencontre fréquemment dans les tombes de début du Bronze ancien. Citons par exemple :

Tombe de Grimisuat (Valais)
 Tombe de Dijon les Bourroches (Côte d'Or)
 Dolmen de Planaise à Sampzon (Ardèche)

- Deux fragments de meule.
 - La céramique (une trentaine de tessons) forme un tout homogène. La pâte est grossière, très différente des pâtes du Néolithique moyen avec dégraissant grossier. La cuisson est médiocre, les surfaces extérieures sont souvent de couleur claire sous l'effet de l'oxydation alors que les surfaces internes sont noires (réduction).
 Trois fragments présentent des formes interprétables :

1. Bord simple à lèvre légèrement aplatie (O20-3)
2. Une anse rubanée fixée à la panse par tenons (D12, H10, H12)
3. Un fond plat de faible diamètre se raccordant à une panse très fortement bombée. (E9-8)

Cette céramique est certainement plus tardive que le Néolithique moyen. Un fond de jarre identique provient du remplissage du dolmen MXI au Petit-Chasseur - I et se rattache au Bronze ancien I (jarre 20, couche 5A52MAJ).

Faune

La faune est abondante et comprend essentiellement des restes d'animaux domestiques. Un premier examen du matériel montre que :

- les caprinés dominent nettement et doivent représenter environ 60% de l'ensemble,
- Le boeuf est représenté par quelques individus d'assez grande taille donc assez différents du petit boeuf néolithique,

- le porc est très peu abondant,
- le chien est présent,
- la faune chassée est quasi inexistante (un peu de cerf).

A titre de comparaison la faune Bronze ancien du dolmen MXI présentait les proportions suivantes :

Caprinés	55,8%
Boeuf	27,6%
Porc	11,8%
Chien	2,5%
Divers	0,3%

Le pourcentage des caprinés y est légèrement plus faible que dans les niveaux Néolithique moyen du Valais central :

	Sion, PCII	St. Léonard	Rarogne
Carpinés	75,7	65,3	64,4
Boeuf	18,3	24,7	24,4
Porc	5,9	9,0	7,4
Chien	=	0,9	3,7

5.2. Répartition topographique du matériel

Il est possible de distinguer quatre zones, soit du nord-est au sud-est (cf. fig.3) :

Ensemble 1. Zone avec forte concentration de foyers et fosses.

Le matériel archéologique est peu abondant et se limite à quelques os et à des éclats de cristal de roche.

Ensemble 2. Zone de l'empierrement ST.16.

Le matériel comprend des éclats de cristal de roche et de silex et de la céramique.

Ensemble 3. Zone vide périphérique.

Large zone orientée nord-sud séparant la zone des structures de la zone 4. Le matériel archéologique est très rare, les os animaux quasi inexistant.

Ensemble 4. Zone de rejet périphérique.

Zone pratiquement dépourvue de structures mais très riche en matériel, faune, tessons, éclats de silex et de cristal de roche.

5.3. Matériel des couches historiques

Nous avons récupéré en cours de terrassement deux vestiges se rattachant aux couches superficielles de la stratigraphie. Il s'agit d'un tesson de céramique sigillée à décor oculé du 2^e s. ap. J.C et une monnaie de Caligula (37-41 ap.J.C.) portant l'inscription suivante :

Avers : C CAESAR AVG GERMANICVS
 PON MTR POT
 Revers : VESTA

6. Interprétation, un état de la question

Nous réunirons ici-même les principales conclusions que l'on peut tirer des fouilles de la Planta. Ces dernières restent provisoires puisque nous ne sommes pas encore en possession de toutes les données de l'élaboration. Signalons à ce propos que la publication des fouilles de la Planta fait actuellement l'objet d'un travail de diplôme en archéologie préhistorique entrepris par Mlle Christine BRUNIER dans le cadre du Département d'Anthropologie.

6.1. Historique

Les structures découvertes dans la couche 6C de la Planta sont très originales et posent de nombreux problèmes d'interprétation. Nous avons en cours de fouilles, de nombreuses fois, changé d'opinion à leur sujet, ce qui rend bien compte des difficultés rencontrées. Peut-être n'est-il pas inutile de rendre compte de ce cheminement dont nos précédents rapports et les comptes rendus parus dans la presse gardent le souvenir. A chaque étape nous indiquerons les faits (de plus en plus complexes) fondant nos interprétations successives.

Etape 1. Campement du Néolithique moyen (vers 3000 av. J.C, date non calibrée)

Les faits : couche archéologique vue en stratigraphie
foyers mais absence de fosses-silos
éclats de cristal de roche
pas de céramique
faune avec nombreux restes de caprinés.

L'interprétation : nous sommes en présence d'un habitat temporaire (foyers, mais pas de fosses-silos) rattachable au Néolithique moyen (ovicapridés, industrie sur cristal de roche).

Etape 2. Habitat permanent du Néolithique moyen (vers 3000 av. J.C, date non calibrée)

Les faits (au moment du dégagement de la surface de la couche 6C1) :
Sol 6C1 présentant deux aspects : zones vides sans aucun vestige, dépressions irrégulières avec pierres et ossements.

L'interprétation : les zones vides sont interprétées comme emplacements d'anciennes cabanes, les zones riches en vestiges comme emplacements de rejet.

Etape 3. Zone d'activité spécialisée du Néolithique récent (vers 2500 av. J.C, date non calibrée)

Les faits (au moment de la fouille du sol 6C2) :
Structures de combustions de types variés concentrés sur une surface restreinte.
Trou de piquet de petites dimensions peu nombreux et dispersés de façon anarchique.
Zone de rejet extérieure extrêmement riche en matériel osseux.
Céramique extrêmement rare.
Quelques tessons aux formes non identifiables mais d'une technologie s'écartant des modèles du Néolithique moyen.

L'interprétation : la disposition et la nature des vestiges et des structures ne correspond pas à un habitat permanent normal. Les foyers sont trop proches les uns des autres, les trous de piquet trop espacés et irrégulièrement disposés. La céramique est trop faiblement représentée par contraste avec les restes osseux.
 Peut-être est-on en présence d'une zone d'activité spécialisée en relation avec le traitement de la viande.

Etape 4. Zone d'activité spécialisée du Bronze ancien (entre 2000 et 1500 av. J.C, dates non calibrées)

Les faits : découverte de fragments céramiques interprétables du point de vue chronologique.

L'interprétation : l'interprétation fonctionnelle du site est maintenue mais ce dernier est rajeuni.

6.2. Hypothèses actuelles

Attribution chronologique

Le matériel récolté nous paraît actuellement suffisant pour que nous puissions nous prononcer sur l'ancienneté du niveau 6C. La céramique est caractéristique du Bronze ancien, l'ornement en coquille de Glycyméris se retrouve dans les tombes du Bronze ancien archaïque (Bronze ancien I-II). L'industrie sur cristal de roche et la hache polie apporte, à l'intérieur de cet ensemble Bronze ancien une connotation archaïque. La taille des bovidés dépasse celle des bovidés du Néolithique moyen.

Nous proposons donc comme fourchette chronologique les dates 2000 - 2700 av. J.C. en datation non calibrée couvrant le Néolithique final (Campaniforme) et le début du Bronze ancien soit la période 2500 - 2100 av. J.C. en datation réelle (calibration par dendrochronologie). Les datations C14 que nous nous proposons d'entreprendre nous dirons si cette interprétation est correcte.

Interprétation fonctionnelle

Nous devons prendre en compte ici les faits suivants déjà mentionnés :

- fréquence et densité des structures de combustion
- absence de fosses-silos
- trous de piquet de petites dimensions, disposés sans ordre et très dispersés.

Une étude plus approfondie du matériel archéologique montre par contre que ce dernier ne diffère guère des vestiges trouvés habituellement dans le contexte des habitats permanents. Toutes les catégories de vestiges sont représentées malgré la rareté de la céramique. La faune présente toutes les espèces habituellement rencontrées. Les os ne sont pas mieux conservés que dans les sites d'habitat.

Nous devons donc, pensons nous, écarter l'idée d'une zone d'activité spécialisée en relation avec les activités bouchères et retenir plutôt l'hypothèse du campement temporaire ne comportant que des structures d'habitation très légères.



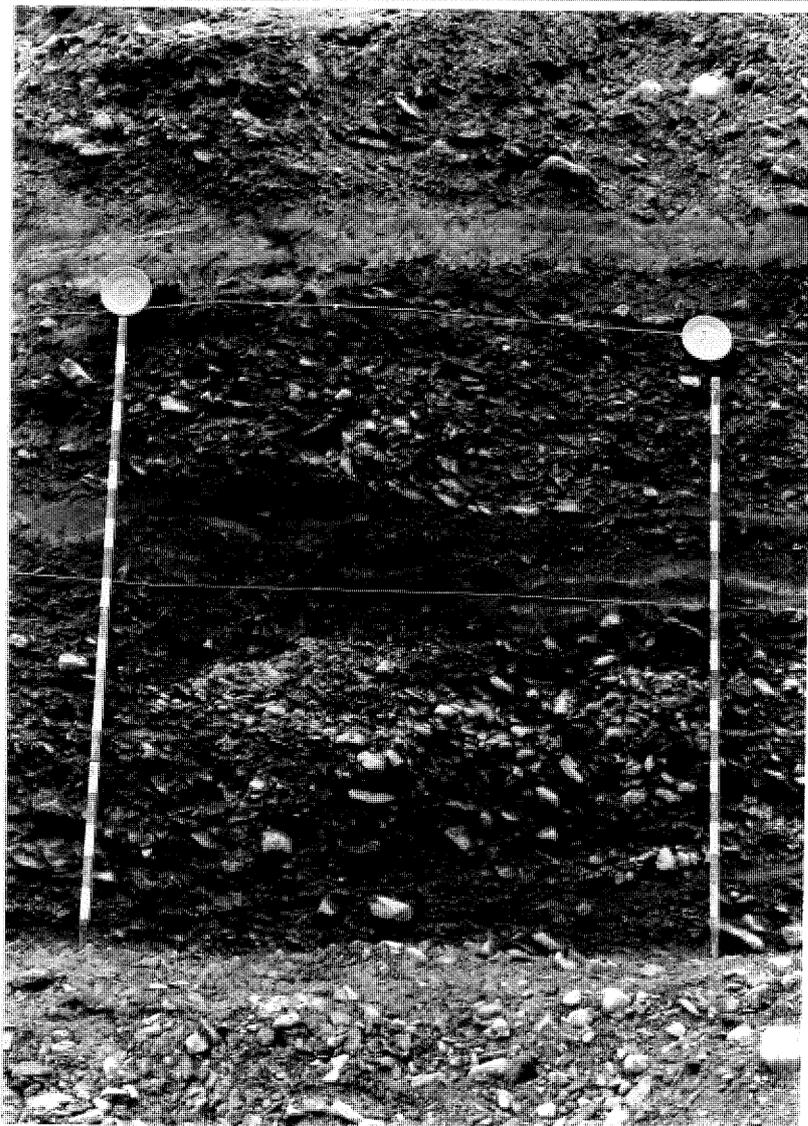
1. Le chantier du parking de la Planta pendant l'été 1980. Au premier plan à droite, la zone réservée pour l'étude archéologique.



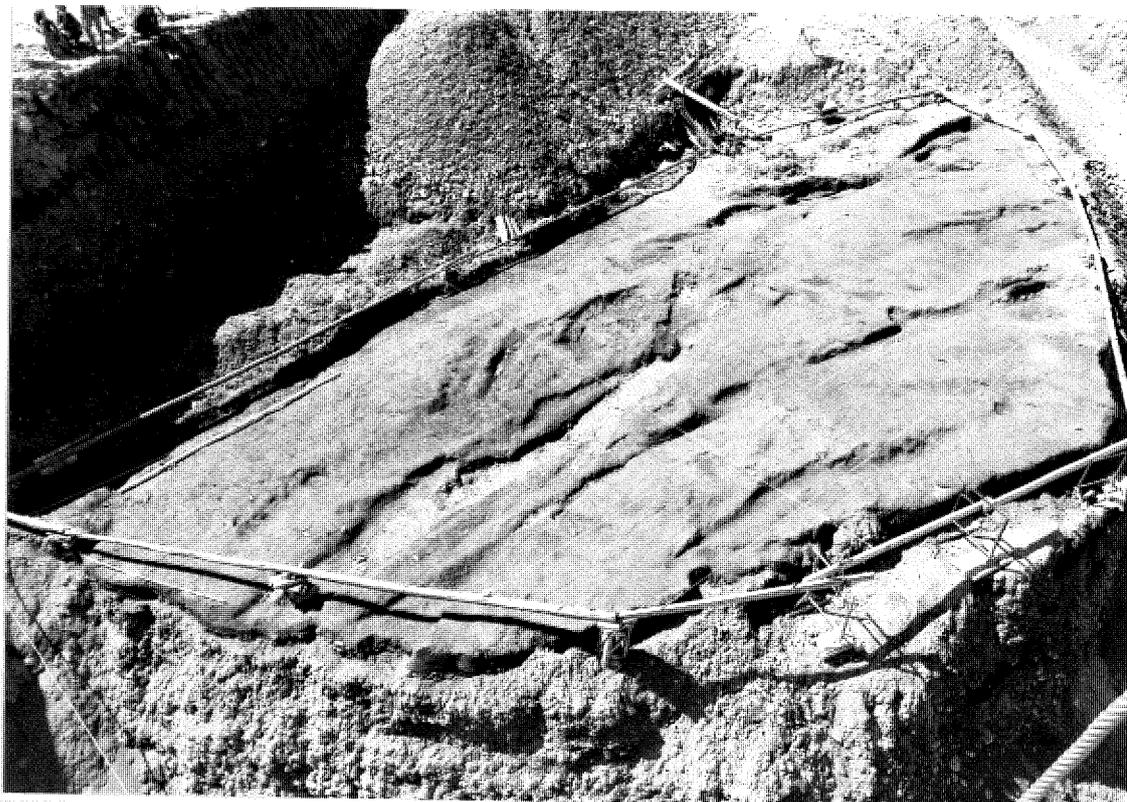
2. Une des tombes des niveaux historiques située en bordure est du chantier du parking (2 et 3 mai 1980).



3. (en haut). Les trois foyers préhistoriques fouillés les 9, 10 et 11 mai 1980 dans la partie méridionale du chantier.



4. (à gauche). Stratigraphie générale des dépôts préhistoriques entre les points P7 (à droite) et P8 (à gauche). Les couches 6 limoneuses se trouvent au niveau des pastilles métallique. Le niveau archéologique inférieur (couche 8) est visible au niveau de la ficelle inférieure.



5. Vue générale du chantier
au début des fouilles.
Surface des limons 6A
dégagée.



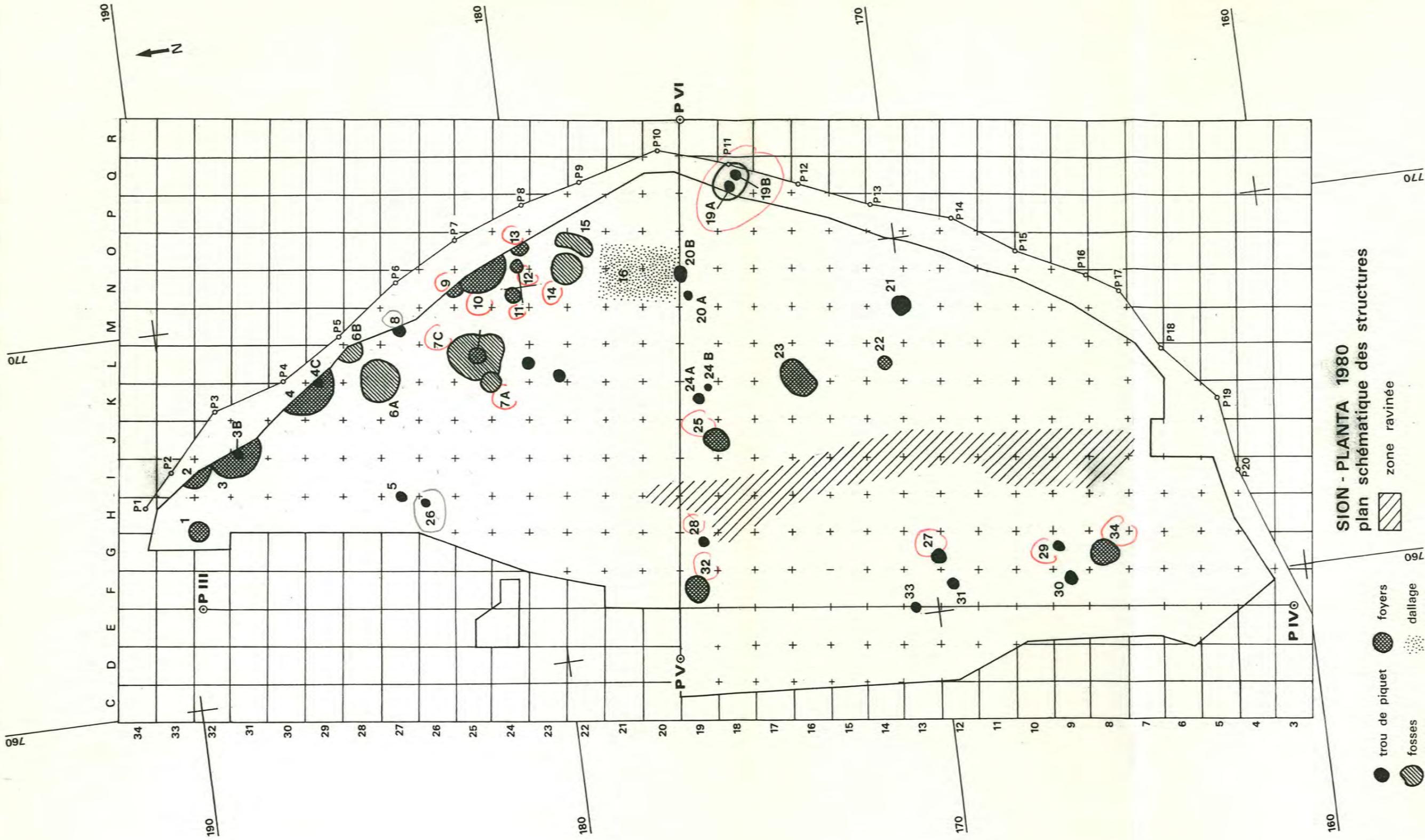
6. Vue générale du chantier
au cours de la fouille des
limons 6C.



7. Couches 6C2 et 6C3. Foyer No 3 avec sa couverture de pierres.

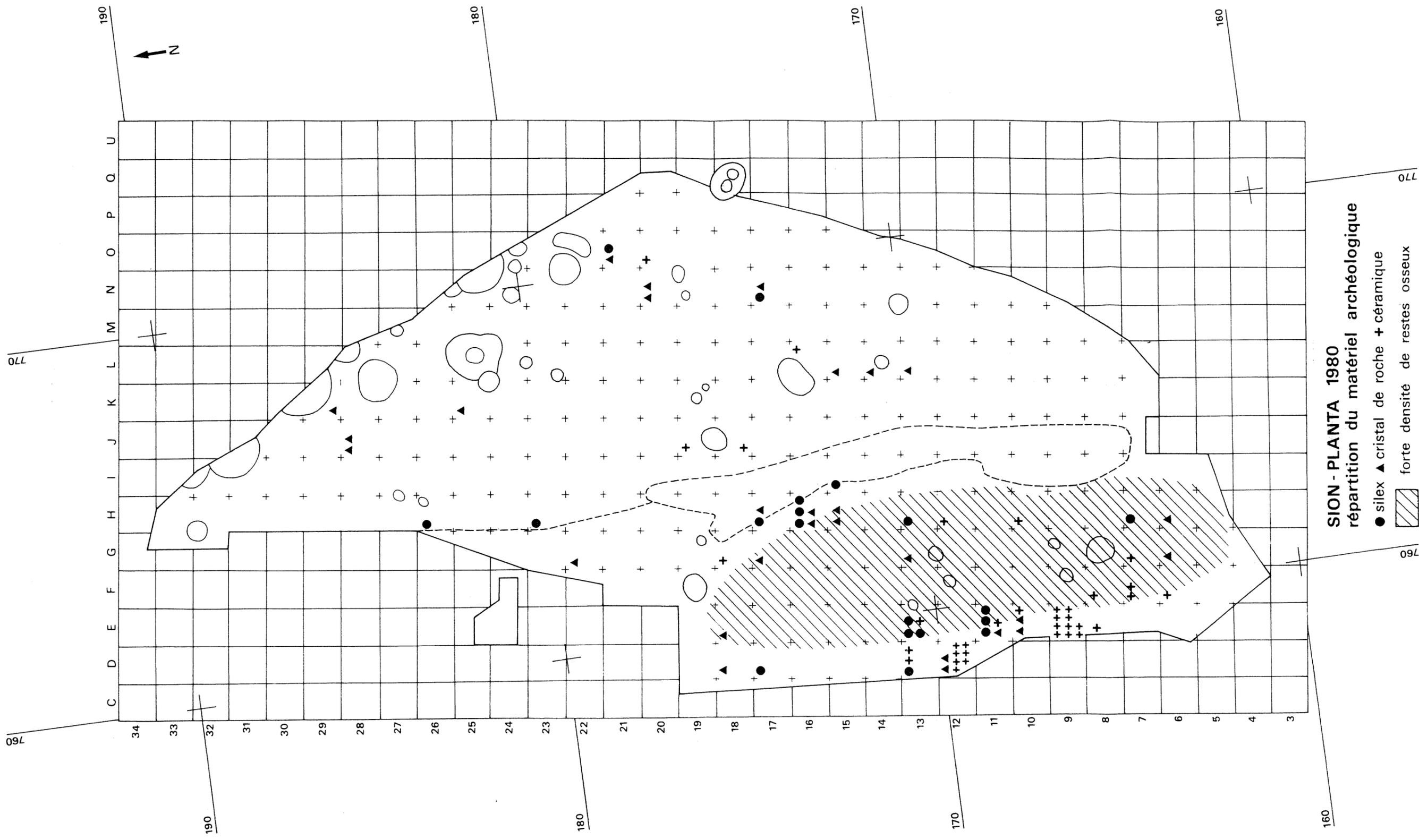


8. Couches 6C1 et 6C2. Deux mandibules de caprinés en relation avec la structure 7B (carré L/25).



SION - PLANTA 1980
plan schématique des structures

- trou de piquet
- foyers
- fosses
- ▨ dallage
- ▨ zone ravinée



SION - PLANTA 1980

répartition du matériel archéologique

- silex ▲ cristal de roche + céramique
- ▨ forte densité de restes osseux

<u>RAPPORT ADMINISTRATIF</u>	3.1.
1. <u>Conditions de l'intervention</u>	3.1.
La création d'un parking	
2. <u>Justification de l'intervention</u>	3.1.
3. <u>Historique des travaux</u>	3.4.
4. <u>Le travail de terrain : équipe de fouille, rentabilité</u>	3.7.
5. <u>Relations extérieures</u>	3.8.
Presse	
TV	
Radio	
Conférences	
Visites	
6. <u>Collections et documentation</u>	3.9.
 <u>RAPPORT SCIENTIFIQUE</u>	3.12.
1. <u>Données topographiques</u>	3.12.
2. <u>Données stratigraphiques</u>	3.13.
- Données de base	
- Stratigraphie générale.	
3. <u>Les sols</u>	3.18.
4. <u>Les structures</u>	3.19.
- Généralité	
- Description des structures.	
5. <u>Le matériel</u>	3.43.
6. <u>Interprétation, un état de la question</u>	3.45.
Historique des interprétations	
état de la question.	

AYENT (VS)FOUILLE DE SAUVETAGE DE DEUX TOMBES DUHAUT MOYEN-AGE AU LIEU-DIT BRÊT-SAXONNEPierre CORBOUD1. Circonstances de découverte

Les tombes de Brêt-Saxonne ont été mises au jour lors des travaux de terrassements destinés à la construction de la maison de Monsieur Daniel Morard. Les deux sépultures sont apparues le 17 mai 1980, en bordure Ouest de l'excavation, la dalle Est de la première tombe a été écornée par le godet de la pelle mécanique.

C'est Monsieur B. Jeanrichard de Sion qui a signalé cette trouvaille au Service des Monuments historiques du Valais.

Le 18 mai deux collaborateurs de l'Archéologue cantonal, soit Monsieur Balet et un de ses collègues se rendent sur le site pour examiner la découverte et effectuer les fouilles nécessaires.

La première tombe est totalement dégagée et les fragments des dalles de couverture ont été enlevées au cours du terrassement. Monsieur Balet et son collègue entreprennent de dégager la terre qui s'est éboulée récemment dans la tombe.

Cinq crânes distincts apparaissent assez rapidement; il y a également des perles en verre et des fragments de métal. Devant l'intérêt et la complexité de cette tombe les deux fouilleurs décident d'interrompre leur travail.

Un peu plus à l'Ouest, la dalle de couverture d'une deuxième tombe apparaît sous l'humus, à la limite du terrain touché par les terrassements.

Le lundi matin 19 mai le Service cantonal du Valais signale cette découverte au Département d'Anthropologie et nous demande d'intervenir le plus tôt possible pour fouiller et étudier ces sépultures.

2. Situation géographique

Le site de Brêt-Saxonne correspond à une terrasse qui domine le village de St-Romain. Les deux tombes signalées se situent dans la partie la plus horizontale de cette terrasse, à l'altitude approximative de 1085 m.

A 80 m. au Nord du site coule le Grand Torrent qui est un affluent de la Liène.

On accède à Brêt-Saxonne à partir de St-Romain en suivant la route d'Anzère. Le site surplombe légèrement la route après le deuxième virage depuis St-Romain (voir figure 1).

La terrasse de Brêt-Saxonne ne semble pas avoir été cultivée récemment, sauf dans une zone quelque peu à l'ouest des tombes, occupée par un jardin potager.

On observe encore les restes d'un bisse qui suit environ la courbe de niveau 1086 m. dans la surface intacte du terrain.

3. Etude des deux sépultures.

Nous arrivons à Sion le jeudi 22 mai avec une petite équipe formée de Mlles A. Floquet, N. Plumettaz et C. Dunning et MM. D. Baudais et P. Corboud. Un collaborateur du Service cantonal d'archéologie nous mène sur le terrain et nous transmet les renseignements nécessaires à la suite de la fouille.

Tombe 1 :

D'après Monsieur W. Crettaz, co-propriétaire du terrain avec Monsieur D. Morard, le trax a buté contre une grosse pierre dressée devant la tombe 1. Pierre d'environ 1 m de haut et de 0.4 m de large environ qui devait dépasser de près de 0.6 m par rapport au sommet de la dalle de couverture de la tombe. Monsieur Crettaz nous dit avoir trouvé un objet en bronze (passoire à vin, voir dessin) dans le fossé d'implantation de cette pierre, fossé qui est encore relativement visible. Cette fameuse pierre n'a pas été retrouvée, elle devait être en une roche très friable.

Les fragments de la dalle de couverture de la tombe 1 sont éparpillés autour de la sépulture, d'après les témoins il semble que cette dalle était néolithique et très lourde (plus de 5 cm d'épaisseur).

La tombe est formée d'un coffre en dalles de calcaire lité très bien agencé avec une série de pierres de fond ajustées avec soin. La sépulture contient les restes de six individus, soit quatre squelettes remaniés qui ont été repoussés dans l'extrémité Est de la tombe et deux squelettes en connexion anatomique déposés après les quatre premiers individus.

Ces deux squelettes ont la tête orientée à l'Ouest. Le riche mobilier funéraire constitué de plaques-boucles de ceinture en fer et de colliers en verre étiré et pâte de verre peut être attribué presque en totalité à ces individus (voir description et photos du matériel).

Tombe 2 :

Parallèlement à la fouille et à l'étude de la tombe 1 nous dégageons la couverture de la tombe 2 située à environ 1 m de la première tombe.

La couverture de cette tombe est formée par plusieurs dalles de calcaire disposées avec soin sur le coffre.

Le coffre lui-même est aussi bien construit que celui de la tombe 1. On constate pourtant quelques différences avec la première sépulture : pour la tombe 1 les dalles latérales (Nord et Sud) sont constituées par deux plaques de calcaire qui se chevauchent, dans la tombe 2 ces dalles latérales sont monolithiques. Les dalles de pieds et de tête (Est et Ouest) présentent aussi des différences, pour la tombe 1 les dalles Est et Ouest sont placées à l'intérieur des dalles latérales, tandis que dans la tombe 2 ces mêmes dalles sont appuyées contre les extrémités des dalles Nord et Sud. En outre, dans la deuxième sépulture, les pierres formant le coffre présentent des restes de mortier à la chaux qui était destiné à parfaire l'étanchéité de la tombe, (voir figure 2)

La tombe 2 a livré les restes de trois individus, soit un squelette en position anatomique et un amas d'ossements bouleversés appartenant à deux squelettes.

Comme pour la tombe 1, il s'agit de deux inhumations successives (éventuellement trois?), avant le dépôt du dernier mort, les ossements des occupants précédents ont été repoussés au Sud-Est du coffre.

Dans cette tombe, nous n'avons retrouvé aucun mobilier funéraire.

Remarques sur la construction des tombes

Les deux tombes de Brêt-Saxonne malgré leurs différences de construction présentent certaines particularités communes qu'il est bon de relever.

L'étude des fossés de fondation a montré que les tombes ne devaient pas être totalement enterrées. C'est-à-dire que les bords supérieurs des coffres de calcaire devaient affleurer la surface du sol ancien. Ainsi les dalles de couverture étaient toujours visibles et il était possible de les soulever pour réutiliser les tombes.

La construction très soignée de chaque coffre permettait de garantir l'étanchéité des sépultures et ainsi d'éviter le remplissage prématuré par des limons de ruissellement.

Sur les dalles latérales de chacune des tombes, on peut remarquer des encoches d'environ 5 cm de profondeur par 10 cm de large. On suppose que ces encoches étaient destinées à maintenir en place un étau en bois placé entre les deux dalles Nord et Sud et éviter ainsi qu'elles basculent vers l'intérieur.

Extension de la fouille dans les surfaces menacées

La richesse et l'intérêt de ces deux tombes ainsi que leur rapprochement nous permettait de supposer qu'elles appartenaient à un cimetière important. En effet derrière la zone excavée pour les fondations de la villa s'étendait encore un terrain relativement plat, propice à une telle nécropole. Cette surface était destinée à être traversée par des tranchées profondes pour l'installation d'un chauffage par récupération d'énergie.

Nous avons donc décidé, avec l'accord de Monsieur l'Abbé Dubuis, de décaper au trax l'humus de la surface de terrain menacée, pour repérer les éventuelles autres tombes encore enfouies sur la terrasse de Brêt-Saxonne.

Ce travail a nécessité une demi-journée de terrassements avec une pelle mécanique de marque Menzi et n'a révélé aucune nouvelle sépulture. On peut ainsi considérer que nous avons affaire à deux tombes isolées.

Matériel archéologique de la tombe 1

La tombe 1 contient un très riche mobilier funéraire qui peut être attribué au haut moyen-âge soit environ au Ve siècle de notre ère.

Les deux individus déposés en dernier dans la tombe portent la plus grande partie du mobilier funéraire. Tous ces objets ont été relevés et dessinés à l'échelle 1/1 sur des feuilles d'acétate transparent qui permettent de localiser précisément chacun des objets et d'étudier ainsi sa position par rapport au squelette.

Objets attribués aux deux derniers individus déposés :

- 2 plaques-boucles de ceinture en fer ornées d'incrustations d'argent et de bronze (ou laiton?);
- quelques restes de fer indéterminables;
- plus de 150 perles en pâte de verre, verre soufflé ou fil de verre torsadé;
- une monnaie en bronze (indéterminable);
- 1 bague en bronze avec châton en pâte de verre bleue (voir les photos des objets les plus importants).

Objets attribués aux quatre premiers squelettes :

- 1 boucle de ceinture en bronze avec ardillon en fer;
- 1 boucle de ceinture en fer très mal conservée.

En plus de ces objets trouvés dans le coffre de la tombe, Monsieur Crettaz nous a dit avoir trouvé dans le fossé Est de fondation un objet en bronze très bien conservé qui s'est révélé être un manche de passoire à vin.

Cet objet appartient à l'époque romaine, probablement du 1er siècle. Le problème de la relation chronologique entre cet objet romain et les deux tombes du haut moyen-âge reste encore à préciser.

Département d'Anthropologie
de l'Université de Genève
Juillet 1981

Figure 2 : Schéma de construction des tombes et disposition des squelettes. Ech. : 1/20e.

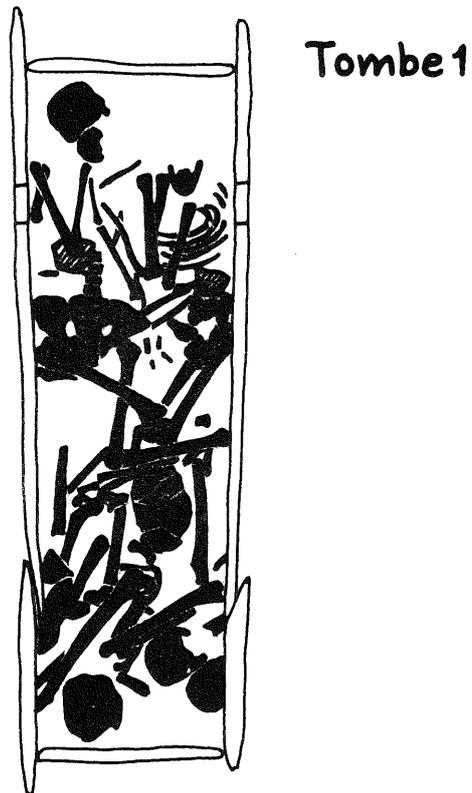
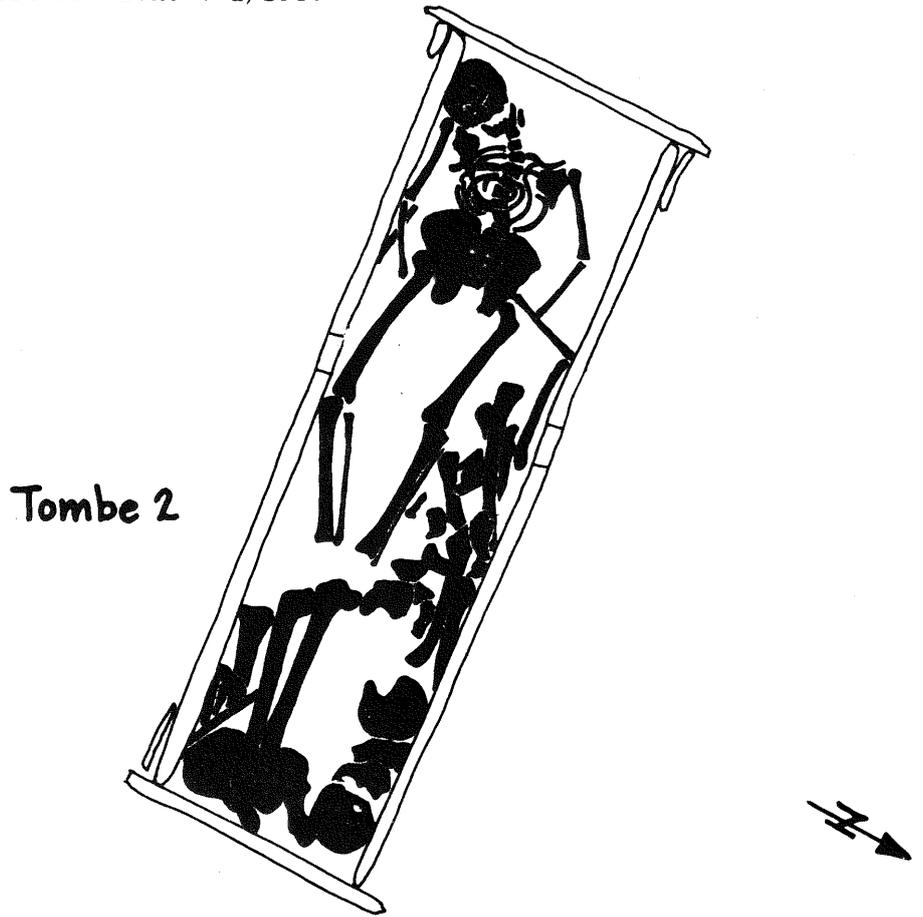




Figure 3 : Tombe 1 en cours de dégagement.



Figure 4. Tombe 1 avant l'enlèvement des objets et des ossements.

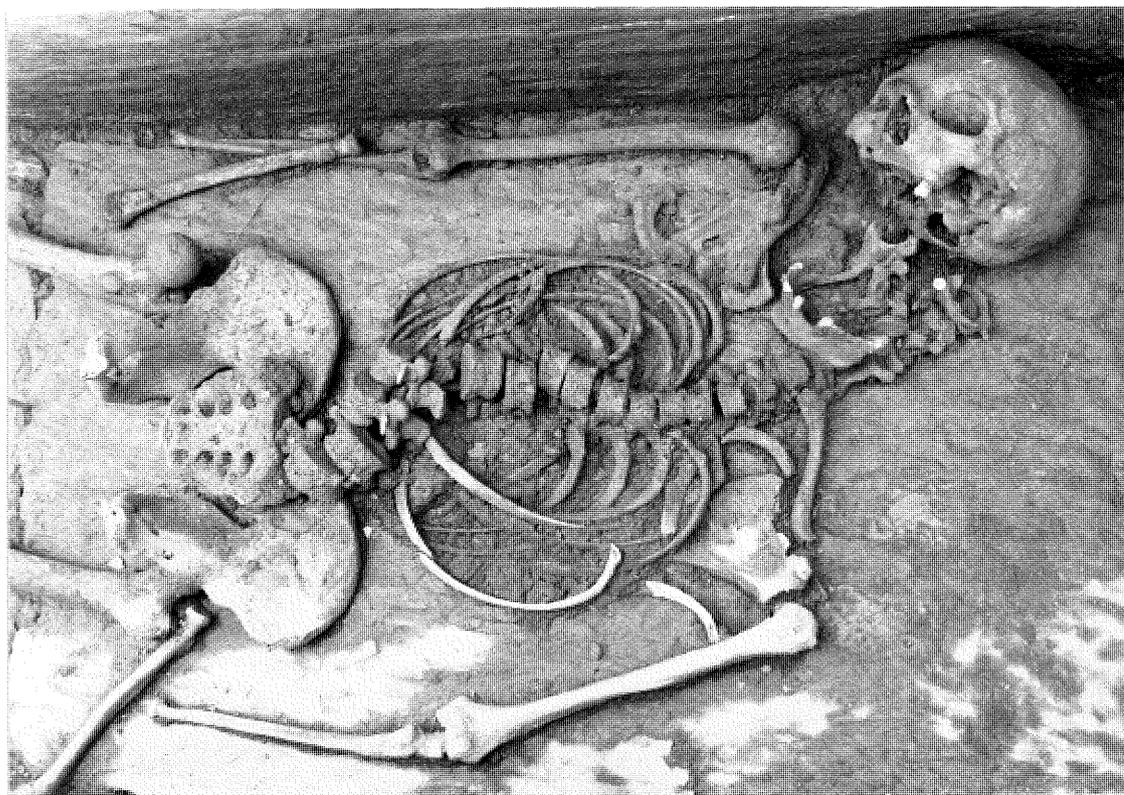


Figure 5 : Tombe 2 après dégagement.



Figure 6 : Plaques-boucles de ceinture de la tombe 1 avec incrustation d'argent et de bronze.

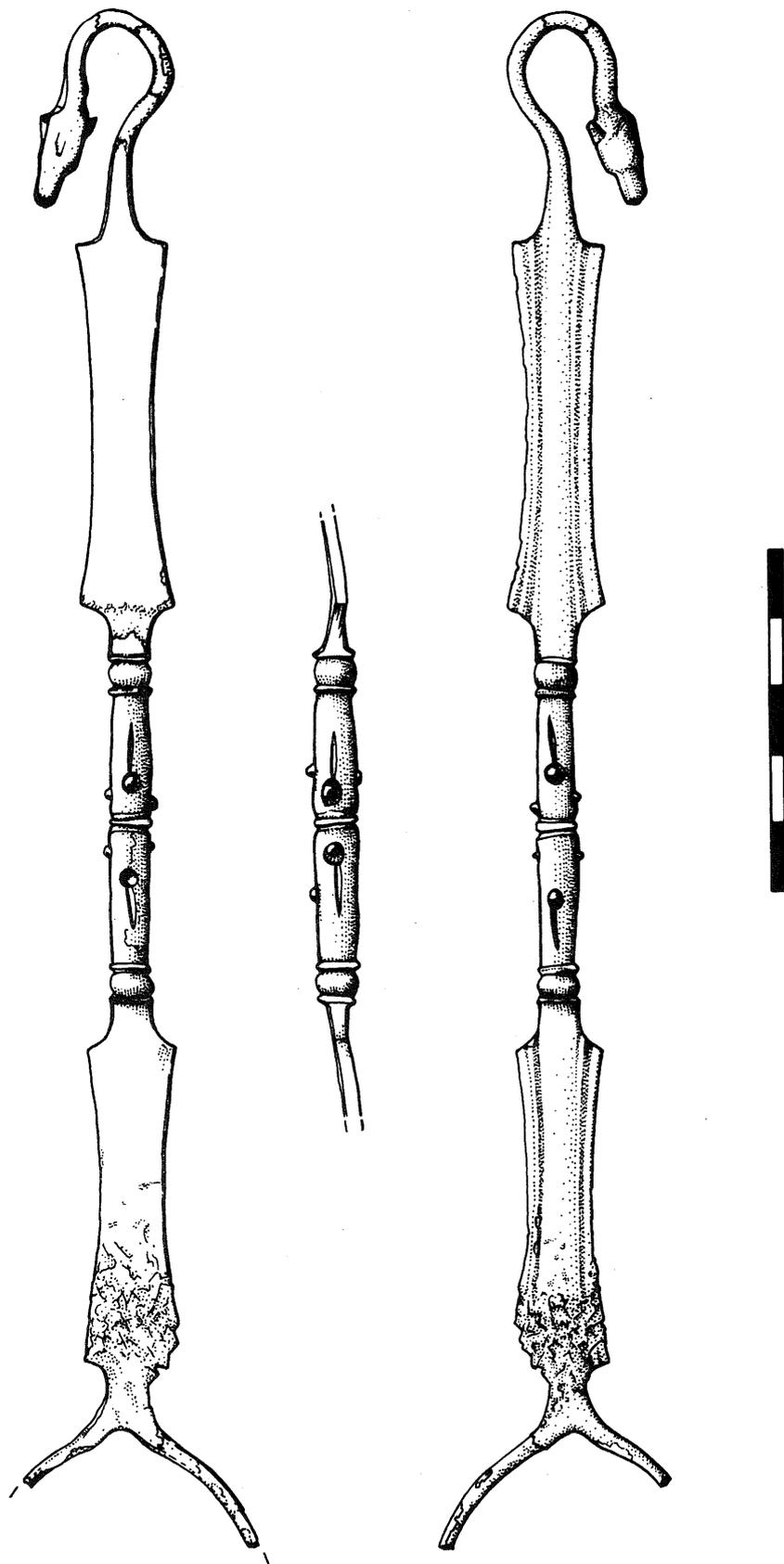


Figure 7 : Tombe 1, perles en pâte de verre polychrome.



Figure 8 : Tombe 1, perles en fils de verre enroulés.

Figure 9 : Manche de passoire à vin trouvé dans le fossé de la tombe 1, époque romaine. Ech. : 1/1.



St Romain - Ayent. VS 1980

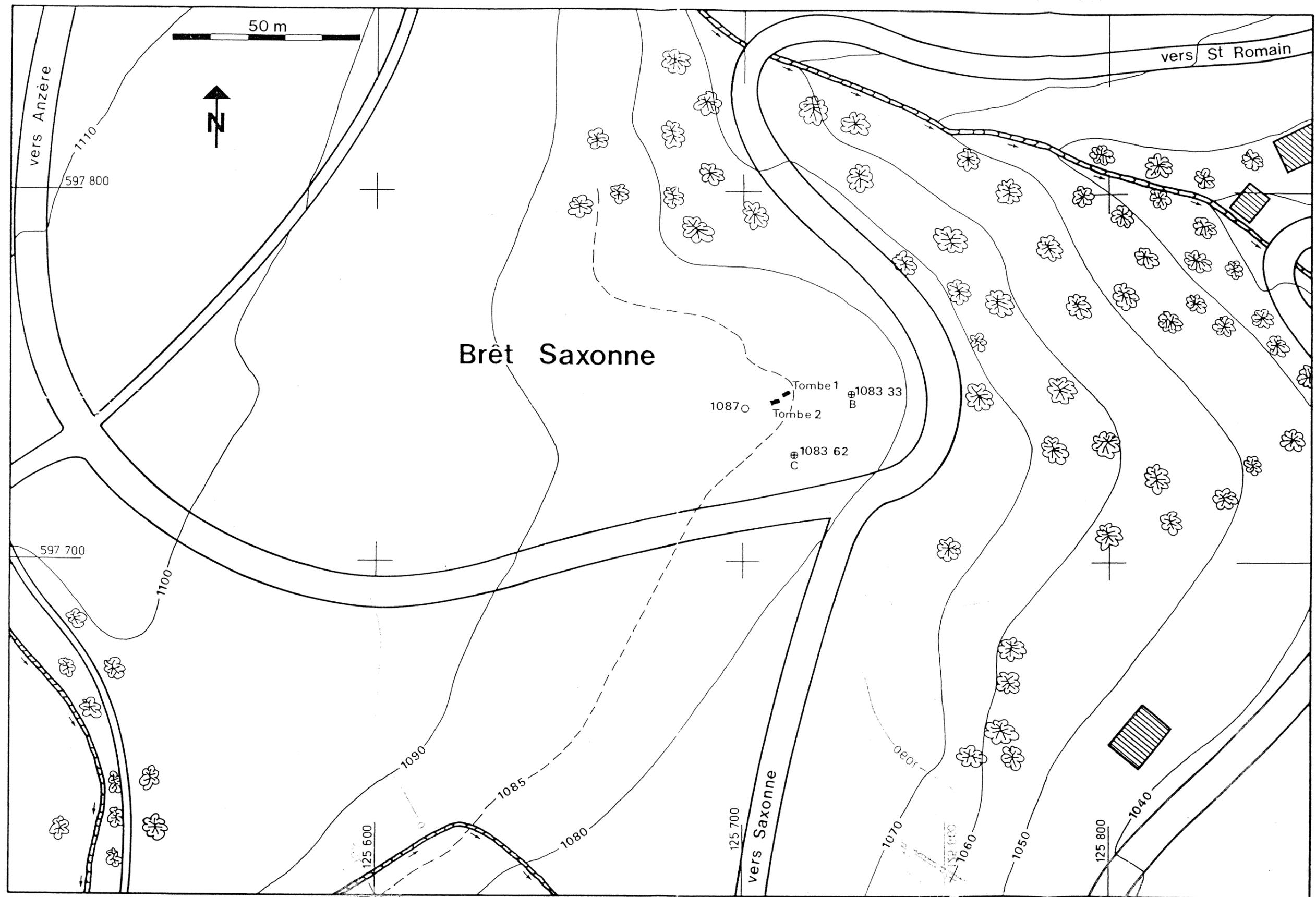


Fig.1. Localisation des tombes de Brêt-Saxonne.

ANNEXEINTERVENTION AU LIEU-DIT "CORBASSIERES"PRES DE SION

Dominique BAUDAIS

Intervention de sauvetage du 30 décembre 1980, au lieu-dit "Corbassières" au pied du flanc sud du mont d'Orge.

Lors du terrassement effectué sur le chantier de construction du passage sous voie de la route cantonale au lieu-dit Corbassières, l'entreprise Héritier S.A. mis à jour une fosse contenant plusieurs squelettes. Elle entreprit en la personne de Monsieur Luyet de prévenir le Service Cantonal d'archéologie du Valais. C'est sur la demande de ce dernier que nous avons effectué une intervention de contrôle le mardi 30 décembre 1980 avec le concours de Mademoiselle Christine Brunier.

OBSERVATIONS.

Dans le front du terrassement nous avons distingué une fosse dont le fond reposait à 1m40 sous la surface, longue de 2m90 au minimum et de largeur indéterminée. Nous avons entrepris d'en dégager une bande de 0m70 car le sol gelé sur plus de 30 cm gênait fortement la progression de nos travaux.

Nous avons pu observer que la fosse, bordée de galets dans sa partie inférieure, renfermait plusieurs squelettes empilés sans aucune ordonnance. Seuls deux individus, qui reposaient directement sur le fond de la fosse, étaient en position allongée et encore en connection anatomique. Sur ces deux squelettes nous avons encore compté cinq autres individus totalement éparpillés au milieu d'un sédiment meuble et hétérogène fait de limon sableux verdâtre et d'une couche de marne. Il existait de nombreux vides entre les os.

La pelle mécanique, en mettant au jour ces squelettes, a fortement endommagé la limite nord de cette fosse. Nous avons pu tout de même la retrouver en stratigraphie et voir qu'elle s'ouvrait à peine à 30 cm sous la surface actuelle du sol. La fosse était scellée par un lit de gros galets jetés directement sur les squelettes à priori sans organisation.

Aucun reste archéologique n'a été trouvé en association avec les squelettes. Seul un petit tesson de céramique vernissée et peinte a été trouvé dans les sédiments du comblement. A la vue de toutes ces observations nous n'avons pas jugé utile d'étendre la fouille à l'ensemble de la fosse.

Sur la base de si peu d'information nous proposons l'hypothèse d'une fosse commune ou d'un charnier, d'une période historique récente, peut-être en relation avec des événements militaires ou d'épidémie. Sans oublier toutefois la proximité de la colline des potences qui peut-être a joué un rôle dans la constitution de cette fosse commune.

Nous avons prélevé deux crânes pour étude anthropologique.

La documentation recueillie est déposée au Département d'Anthropologie de l'Université de Genève.

Octobre 1981